

Les Canadiens se rallient et défont Détroit 6 à 4

(Lire en page 12)

TEMPERATURE

NUAGEUX AVEC NEIGE DANS L'APRES-MIDI

Minimum 20
Maximum 32

Gracieuseté de
Shearer Lumber Mtl.

LE DÉVOIR

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Aujourd'hui

L'Eglise célèbre la fête de
SAINT FRANÇOIS de P.

Courtoisie de J.A. RACETTE

Opticien d'Ordonnances
6528 Saint-Denis CA 9572

VOL. XLVII — No. 79

MONTREAL, LUNDI, 2 AVRIL 1956

5 sous le numéro

Le monde est sur la route de l'anéantissement

Pâques célébrées dans la crainte à Jérusalem

(PAR LA PRESSE ASSOCIÉE)

C'est dans une atmosphère tendue que des milliers de chrétiens ont célébré hier la Pâques traditionnelle marquant la résurrection du Prince de la Paix.

Les nombreux pèlerins accourus aux Lieux Saints, à Jérusalem, ont pu entendre l'évangile de la résurrection: "Il n'est plus là, il est ressuscité", mais à quelques pas même de l'endroit où le saint office de Pâques a été célébré, la paix était en danger.

On rapporte un effet qu'un agriculteur israélien a été blessé dans un échange de coups de feu, à la frontière de la Jordanie.

Sa Sainteté le pape Pie XII a lui-même fait allusion à la tension qui règne au Moyen-Orient, dans son allocution prononcée du haut de sa loggia, au Vatican. Plus de 35,000 pèlerins s'étaient rassemblés sur la célèbre place St-Pierre pour entendre son allocution et recevoir sa bénédiction spéciale.

APPEL A LA PAIX

Le pape a en effet parlé des engins nucléaires et des projectiles télévisés, et il a qualifié de menace à la race humaine. Il a aussi souligné les énormes bienfaits qu'on pourrait tirer de l'usage pacifique de la science atomique.

Poursuivant son allocution, le Saint-Père a réalisé les lumières du Christ ressuscité pour ceux qui dirigent les destinées des peuples.

A Washington, le président Eisenhower a assisté à une cérémonie religieuse de l'Eglise presbytérienne. Le prédicateur a fait allusion dans son sermon à la lumière du Christ comme le symbole de la vérité. Il a ajouté que la vérité est invincible et que sa marche ne saurait être entravée.

Il a fait beau au Canada et aux Etats-Unis et des défilés de Pâques ont eu lieu dans la majeure partie des grandes villes. Il faisait un peu froid partout, mais les citoyens endimanchés n'ont pu résister à l'attrait de la parade et ils se sont simplement vêtus plus chaudement.

Trois enfants se noient à Châteauguay

Demande d'une enquête sur l'affaire Coffin

CHATEAUGUAY (PC) — Trois jeunes enfants se sont noyés samedi dans la rivière de Châteauguay.

Les victimes sont Bernard Gendron, 4 ans, de Montréal, Diane Laberge, 4 ans, de Châteauguay Village, et sa sœur de trois ans, Monique, dont le corps n'a pas été repêché.

Le chef de police de la localité M. Henri Doherty, dont les hommes ont effectué des opérations de dragage avec l'aide de quelque 150 volontaires, a expliqué qu'il faut peut-être abandonner ces chasseurs généraux de la province d'ouvrir une enquête sur la mort d'un témoin de la Couronne.

Me Gravel n'a pas voulu révéler les raisons qui motivaient sa demande d'enquête sur la mort de William Baker, 45 ans, prospecteur de Gaspé.

Au procès de Coffin, Baker avait déclaré qu'il avait loué à Coffin le camion avec lequel ce dernier s'était rendu jusqu'à Montréal, et cela à la suite de la mort des trois chasseurs américains survenue dans les forêts de la Gaspésie.

Me Gravel a aussi demandé au procureur général de ne pas détruire les preuves et témoignages produits au procès de Coffin.

Un porte-parole du procureur général a déclaré que son ministère n'a pas encore reçu la demande de Me Gravel.

Aux Etats-Unis

Vingt-quatre victimes dans la chute d'un bimoteur

PITTSBURGH, (PA) — Vingt-quatre personnes ont perdu la vie hier soir dans l'écrasement d'un bimoteur des Trans-World Air Lines qui s'est abattu en flammes quelques secondes après avoir décollé de la piste de l'aéroport de Pittsburgh. Un porte-parole de la compagnie déclare que 12 des 33 passagers, ainsi que trois hommes d'équipage survivent au désastre. Le pilote et le copilote sont parmi les survivants.

Les blessés ont été conduits à l'hôpital de Sewickley Valley. Leur identité n'a pas été révélée, ni la gravité de leurs blessures. Un porte-parole de la compagnie a déclaré que les autorités étaient trop occupées pour faire des déclarations.

L'avion qui se rendait à Newark dans le New-Jersey devait faire escale à Harrington, Reading et Allentown.

EN ALGERIE

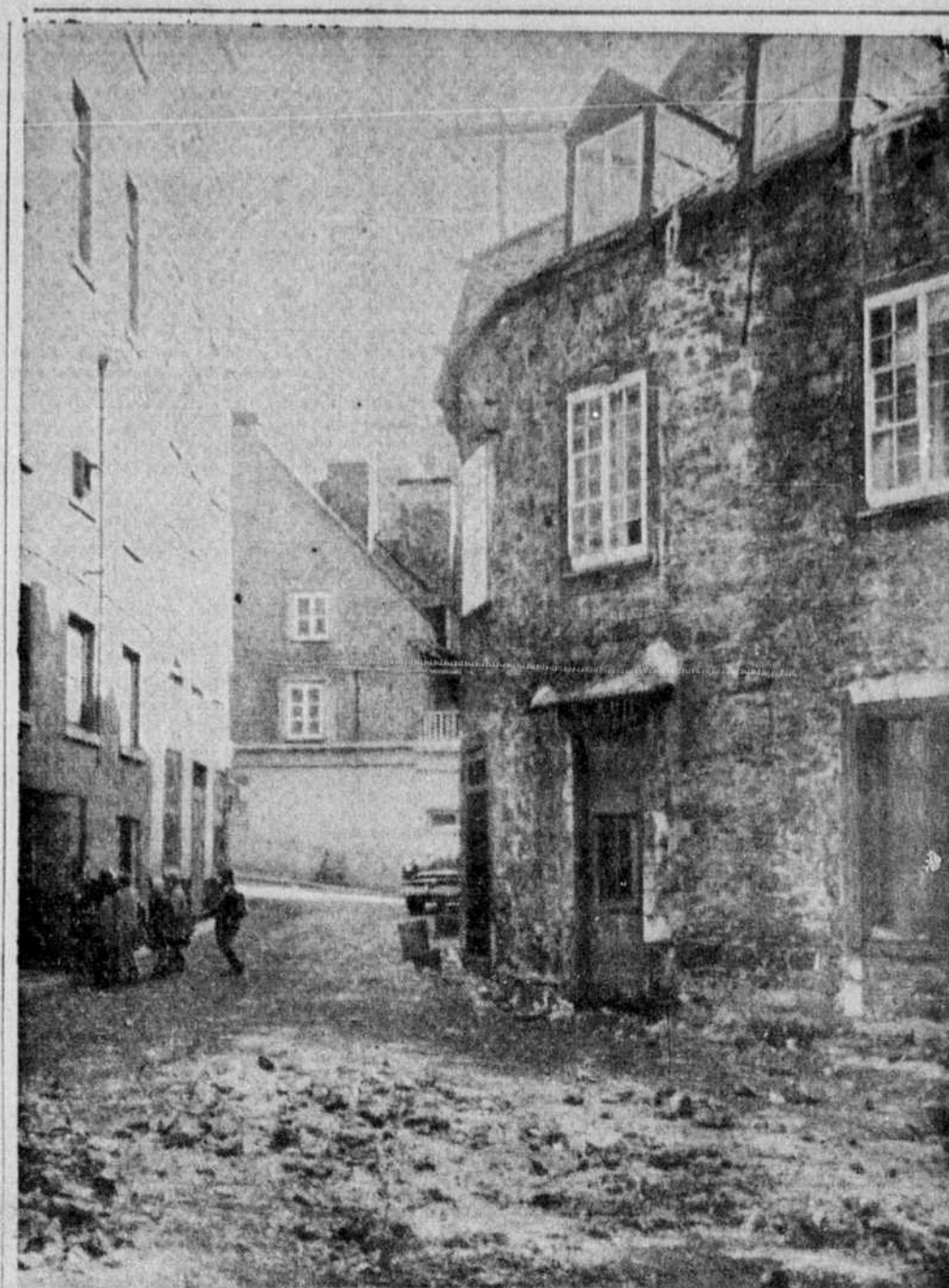
269 morts en fin de semaine

Arrivée de nouveaux renforts français

ALGER Reuters — De nouveaux renforts français sont arrivés hier en Algérie où le nombre des morts s'est élevé à 269 en fin de semaine.

Les autorités françaises rapportent que 94 rebelles ont été abattus au cours des dernières 24 heures, tandis que 76 autres ont été faits prisonniers dans les nombreux combats qui se sont déroulés un peu partout à travers la colonie nord-africaine.

On attend aujourd'hui même 3,000 autres soldats de l'Afrique se sont échoués sur le ballast.



Monument historique — Voici l'une des cinq vieilles maisons de pierre que le gouvernement de la province de Québec a récemment déclarées "monuments historiques". Elles ont été construites au milieu du dix-huitième siècle, entre 1720 et 1752. Toutes les cinq étaient, autrefois, des auberges où logeaient matelots et marchands, à l'époque de la colonie française. Ces vieilles maisons sont sises dans le quartier du port de Québec. Celle que l'on voit sur la photo est l'ancien hôtel Jean-Baptiste Chevalier, bâti en 1752. Ses actuels propriétaires ne sont pas tenus de s'en défaire, mais le gouvernement se chargera, désormais, d'entretenir sa structure (Photo "PC")

Fortes pressions sur Washington pour l'envoi d'armes à Israël

WASHINGTON (PA) — Il se fait une importante pression pour que le gouvernement des Etats-Unis envoie de l'armement à Israël.

Toutefois, dans les milieux officiels de la capitale américaine, on est d'avis que le secrétaire d'Etat ne modifiera nullement sa politique de neutralité relativement au conflit du Moyen-Orient. Interrogés, certains porte-parole du gouvernement ont répondu que la décision d'envoyer des armes à Israël relevait des gouvernements de chaque pays et que la France et l'Angleterre étaient libres d'aider Israël.

Le secrétaire d'Etat Dulles a déclaré récemment que la solution qui mettrait fin au conflit juéo-arabe était une question de moyens plus qu'une expédition d'armes.

Le gouvernement d'Israël a demandé il y a cinq mois l'autorisation d'acheter \$63,000,000 d'armes américaines, pour contrebalancer l'achat d'armes soviétiques par le gouvernement égyptien.

On sait que la France doit faire parvenir à Israël 12 avions réacteurs Mystère. Et cela, avec l'approbation des Etats-Unis. Par ailleurs le Japon et le Canada doivent discuter l'envoi d'armes à Israël.

Attitude du Congrès
Plus de 153 des 435 membres du Congrès américain, soit 51 républicains et 102 démocrates ont demandé à M. Dulles d'appuyer la requête du gouvernement d'Israël.

Des fanatiques ont aussi attaqué un convoi motorisé transportant deux prisonniers à Oran. Ceux-ci ont été abattus alors qu'ils tentaient de fuir à la faveur de l'intervention des rebelles.

Des parachutistes déposés dans la vallée de Bone à l'aide d'hélicoptères ont tué 47 rebelles et arrêté une centaine de suspects, au cours d'une offensive de deux jours.

La tension s'est de plus en plus accrue à Orléansville dimanche.

Après qu'on y eût éventé un complot terroriste pour le sabotage de la ville et de la région.

Les autorités françaises ont jugé bon de renforcer les corps de police dans toutes les villes importantes, en raison de la tension générale. Des gardes additionnels ont aussi été postés le long des routes qui mènent aux villages arabes.

On souligne en dernier lieu que le président général, M. Robert Lacoste, a demandé 100,000 soldats de plus pour mater la rébellion.

Message de Pâques du Saint Père — L'avantage d'utiliser l'atome pour des oeuvres de paix — La regrettable course aux armements — Vocation salvatrice du Christ et de l'Eglise — 350,000 personnes sur la Place St-Pierre

CITE DU VATICAN (PA) — Dans son message de Pâques, Sa Sainteté le pape Pie XII a déclaré que le genre humain est engagé dans une course quotidienne sur la route tragique du suicide et de l'anéantissement que procurent les bombes atomiques et les projectiles radioguidés.

"Ainsi donc, a dit le Chef de l'Eglise, afin que les peuples s'arrêtent dans cette course à l'abîme, nous élevons encore une fois la voix, en invoquant la lumière et la force de Jésus ressuscité pour ceux qui président au destin des nations."

Après avoir mis les catholiques en garde contre les partisans de la paix qui sont en réalité des "sèmeurs de mécontentement", le pape a souligné que l'ennemi de la paix s'appuie "sur les aspects faibles de l'homme, comme le pessimisme, l'envie, la frénésie..."

"... Il se sert tantôt de l'une tantôt de l'autre, par la menace ou la tromperie, tantôt en discutant et tantôt en frappant, aujourd'hui en exaltant ses mythes, demain en les condamnant, aujourd'hui en s'éloignant durement, de temps en temps se rapprochant, aujourd'hui en annonçant un nouveau système, demain en revenant à l'ancien."

"Le choeur puissant de vos jubulations, avait déclaré plus tôt le Saint-Père, qui résonne dans ce lieu sacré, si riche pour des chrétiens de souvenirs éloquents et en que le genre humain est engagé dans une course quotidienne sur la route tragique du suicide et de l'anéantissement que procurent les bombes atomiques et les projectiles radioguidés."

Engins atomiques
Au chapitre de l'énergie atomique, le pape a insisté sur la crainte qu'inspire son développement et montré les avantages qu'elle peut comporter.

L'utilisation de cette énergie formidable pour des fins pacifiques forme l'objet d'examen attentifs et continus auxquels vont nos bénédictions ainsi que l'approbation et les louanges de toute âme honnête et de tout peuple civilisé. En effet, son emploi dans les moyens de transports rendra beaucoup plus faciles et rapides les échanges de matières premières et leur distribution à tous les membres de la grande famille humaine; les applications des isotopes radioactifs à la connaissance des faits biologiques, à la cure des très graves maladies, à la technique de processus industriels particuliers; la production d'énergie dans les centrales atomiques: tout cela ouvre à l'histoire du genre humain des horizons nouveaux et admirables."

Mais jamais dans les précédents discours qu'il a prononcés sur la même question depuis deux ans, le Saint-Père n'avait autant insisté sur les dangers de la destruction massive et de la mort que représentent les projectiles atomiques à long rayon d'action.

C'est avec une grande fermeté qu'il a déclaré: "Toutefois, personne n'ignore qu'on a cherché et trouvé d'autres usages capables au contraire de procurer la destruction et la mort. Et quelle mort!"

"Chaque jour on enregistre sur cette route de triste progrès; on se hâte pour arriver seuls, les premiers, et pour avoir le dessus. "Et le genre humain ne croit plus guère à la possibilité d'arrêter cette folie homicide et destructrice de soi."

"Pour augmenter la peur et la terreur, on voit apparaître ces projectiles télévisés, capables de parcourir des distances énormes pour apporter, au moyen des armes atomiques, la destruction totale des hommes et des choses."

Invitation à croire
Le Saint Père a formé le vœu que la "solennité de Pâques cette année soit en premier lieu une invitation de croire au Christ, adressée aux peuples qui ignorent encore, sans que ce soit leur faute, l'oeuvre salvatrice du Rédempteur; à ceux qui, par contre, voudraient en voir le nom effacé de l'esprit et du coeur des peuples, de manière particulière enfin, ces âmes de peu de foi qui, séduites par de trompeuses espérances sont sur le point d'échanger les inestimables valeurs chrétiennes pour celles d'un faux progrès terrestre."

"Que se hâte l'heure où la terre, illuminée par l'éclatante lumière du Roi éternel, pourra se réjouir, comme vous en ce jour, de se sentir affranchir des ténèbres spirituelles, aujourd'hui si denses."

"Grâce à son assistance toute puissante, l'Eglise qui n'a craint dans le passé ni les tyrans ni les obstacles opposés à ses entreprises bienfaisantes, même dans le domaine des conquêtes de la civilisation, sent maintenant en elle-même le courage et la force d'affronter les problèmes les plus épineux qui éprouvent l'humanité, comme celui d'établir entre les peuples la coexistence dans la Vérité, dans la Justice et dans l'Amour."

Sur la place St-Pierre
Quelque 350,000 personnes, massées sur la place St-Pierre, ont écouté le discours du Souverain Pontife qui a parlé en italien. Jamais depuis les cérémonies de l'Année sainte, en 1950, n'avait-on vu une foule aussi nombreuse.

Dans les autres pays de l'univers, des millions de fidèles ont écouté le message du Pape à la radio. Radio-Vatican a retransmis le discours en 27 langues, notamment derrière le rideau de fer.

Au Canada, le texte a été retransmis sur le réseau français de Radio-Canada.

A Chypre
Civil anglais abattu par les terroristes

NICOSIE (Reuters) — Un ingénieur civil britannique a été tué hier au cours d'une attaque à la mitrailleuse perpétrée en plein jour par les terroristes chypriotes qui ont également lancé des bombes contre les demeures de plusieurs officiers britanniques.

C'est ainsi par une recrudescence de violence que les Chypriotes ont marqué le premier anniversaire de la fondation du mouvement EOKA en faveur du rattachement de cette île méditerranéenne à la Grèce.

L'assassinat d'hier porte à 24 le nombre des Britanniques tués depuis le début des hostilités. C'était par contre la première fois qu'un civil britannique était abattu par les terroristes. Une femme chypriote a été blessée au cours de l'attaque qui s'est déroulée dans le port de Limassol.

Les autorités anglaises se sont empressées d'imposer dans ce port les mêmes mesures rigides qu'on a adoptées à Nicosie, afin de réprimer les manifestations de violence.

Autres attaques
Des guerilleros ont aussi lancé des bombes contre une patrouille anglaise à Famagouste. Trois soldats ont été blessés, dont deux gravement, au cours de cette attaque.

Une volée de balles et trois bombes ont également été lancées contre un soldat britannique et son épouse, près de Kyrenie. Le couple, indemne, revenait d'une randonnée à la campagne.

On souligne enfin qu'une bombe a été lancée contre la maison d'un officier britannique à Larnaca. Personne n'a été blessé à cet endroit.

Des battues ont été organisées par les autorités anglaises afin de mettre les responsables aux arrêts dans les villes où ces attaques sont survenues.

Près de 30,000 personnes ont ainsi été coupées de toute communication avec l'extérieur dans l'enceinte murée de Nicosie. Des mesures extraordinaires avaient déjà été imposées samedi dans cette ville afin de réduire le danger des manifestations patriotiques de l'anniversaire EOKA.

Quand les Amis du Devoir se lancent dans le raisonnement!

"Beau devoir
"D'avoir
"A devoir
"Au devoir!"

Un lecteur nous dédie ces riches rimes. (Prononcer lentement!) Pierre deGrandpré a donc raison d'écrire que nous avons chez nous plus de poètes que de prosateurs!

La vérité toutefois c'est que le DEVOIR aussi a le devoir de devoir à pas mal de gens! Nos amis, eux, nous doivent de la reconnaissance peut-être, mais nous, c'est de l'argent que nous devons. Nuance! Le seul moyen d'arranger les choses c'est que la reconnaissance des uns se mue en argent afin que l'autre puisse payer ses dettes.

C'est compliqué? Alors résumons: envoyez-nous rapidement votre souscription; nous nous chargerons du reste!

Et alors votre argent se transformera, pour nous, en reconnaissance pour vous et que...

Vous dites? Oui, en effet, vous avez raison: "La barbe!"

P. S. — Notre grimpeur est au même niveau que samedi, mais le courrier de ce matin devrait lui donner une bonne poussée!



Assemblée générale de l'Association de la Croix de Lorraine Inc. — Photo prise lors de l'assemblée générale de l'A.C.L. Inc., tenue samedi dernier au Sanatorium St-Joseph de Rosemont, sous la présidence du Dr Alphonse L'Espérance, président du Comité Provincial de Défense contre la Tuberculose. Assis, de gauche à droite: M. Jean Gouin, président général; Dr David Beaulieu, directeur du San. Ross de Gaspé; Dr Alphonse L'Espérance; Dr Marcel Verschelden, directeur médical du San. St-Joseph de Rosemont et l'hôte de l'A.C.L.; M. François P. Paradis, président du Comité exécutif de l'A.C.L. Inc. Debout, même ordre: le Rév. Père Albert Plante, s.j., avertisseur moral; M. Charlemagne Bourcier, ancien président général (1947-1954); M. Fernand Ouellet, vice-président général; M. Emile Simard, ancien président général (1940-1946); M. François Roy, président de la Section de Québec; M. Alphonse Pundzius, président de la Section de Montréal; M. Fleuri-mont Langlois, ancien président de la Section de Montréal; Dr Roger Michaud, vice-président honoraire de la Section du Saguenay; M. Gustave Brassard, président de la Section des Trois-Rivières; Dr Gaston Leduc, assistant directeur médical du San. St-Joseph de Rosemont; Rév. Père M. V. Masson, o.p., instigateur de la Fête des Malades; et M. René Fautoux, secrétaire-trésorier général de l'A.C.L. Inc., qui n'apparaît pas sur la photo.

Les membres de la Croix de Lorraine invités à participer au travail des ligues antituberculeuses

A l'issue de l'assemblée générale de la Croix de Lorraine Inc., tenue samedi dernier dans le hall du Sanatorium St-Joseph de Rosemont, sous la présidence d'honneur du Dr Alphonse L'Espérance, président du Comité Provincial de défense contre la Tuberculose, le président général de l'Association M. Jean Gouin, a présenté son premier rapport sur les activités de l'Association pour l'année 1955.

De nombreuses réalisations furent énumérées mais la plus importante fut sans doute la journée sociale du 1er octobre 1955 consacrée entièrement au problème du placement des tuberculeux guéris et l'appel pressant fait aux employeurs.

Parmi les initiatives de l'Association pour 1956, le président général, qui intéressera vivement les délégués des sections de Montréal, Québec, Saguenay, Trois-Rivières et Hull, alors qu'il déclara: "Lors d'une réunion du sous-comité de réhabilitation du Comité Provincial de défense contre la Tuberculose, nous suggérons qu'une partie de l'argent perçu lors des campagnes du timbre de Noël des ligues antituberculeuses soit appliquée à la réadaptation et nous pouvons ajouter que, depuis ce temps nous avons de bonnes raisons de croire que notre suggestion ne restera pas lettre morte. C'est pourquoi nous recommandons avec instance que les membres de toutes les Sections de l'A.C.L. Inc. de la province participent vigoureusement aux activités des ligues antituberculeuses. Cette coopération acquise, notre potentiel d'efficacité est décuplé et nous entreprenons le jour ou un plus grand nombre de nos membres pourront bénéficier de nos services et où chaque région sanatori-ale sera organisée en Section de l'A.C.L. Inc. et aura pour répondre à ses besoins de réadaptation son officier de réhabilitation.

Le Président du Comité exécutif annonce ensuite que la prochaine journée sociale de l'Association sera organisée à Québec par les officiers de cette Section et l'assurance de la coopération de l'exécutif.



DÉJEUNER OU DINER

À NOTRE TABLE RÉPUTÉE ON SERVIRA
LUNDI — Jambon de York au sucre et purée d'ail.
MARDI — Vol au vent de ris de veau Toulousain.
MERCREDI — Poule Cornouaillaise, Périgourdine, la salle Cavalier.

le Club Café
Dresser avec les soirs par le dimanche. Stationnement gratuit pour les clients de nos salles à dîner.

Hôtel de LaSalle
Rue Drummond au-dessus de Dorchester. Pour réserver votre table: 171. 6-4995.

L'Association de la Croix de Lorraine Inc. compte actuellement dans la Province tout près de 9,000 membres.

La Section de Montréal offrait le soir au sanatorium une magni-

Haïti profitera des progrès de l'imprimerie canadienne

Roméo Quéry, adjoint de l'Imprimerie de la Reine à Ottawa, qui se rendra bientôt en Haïti à la demande de l'Organisation internationale du Travail, institution spécialisée reliée aux Nations-Unies. Cette mission consiste, en qualité d'expert d'assistance technique en matière d'imprimerie, d'aider le gouvernement haïtien à réorganiser et développer l'entreprise nationale d'imprimerie dite "Imprimerie de l'Etat", pour qu'elle puisse notamment assurer la production en série des ouvrages nécessaires à l'enseignement primaire et à l'enseignement de base.

Cette tâche consistera à prendre connaissance de la situation actuelle, et en particulier, en ce qui concerne les locaux, l'équipement, le personnel, les méthodes de travail de l'imprimerie de l'Etat, et à élaborer des recommandations détaillées au sujet de

La Ligue antituberculeuse de Montréal

La Ligue Antituberculeuse de Montréal, Inc., invite toutes les personnes au-dessus de 15 ans qui désirent une radiographie de leurs poumons à se présenter aux endroits suivants, aux heures et dates indiquées:—

PAROISSE ST-PAUL, 1604 rue de l'Église, Côte St-Paul, "Édifice Municipal"
Mardi, 3 avril 1h. à 4h. p.m. le soir de 7h. à 9h. p.m. Mercredi le 4 avril de 9h. à midi et de 1h. à 4h. p.m. Jeudi le 5 avril de 9h. à midi; 1h. à 4h. p.m. et le soir de 7h. à 9h. p.m. Vendredi le 6 avril de 9h. à midi et de 1h. à 4h. p.m.

Etant donné qu'il n'est pas nécessaire de se dévêtir, cet examen dure moins d'une minute. Chaque personne examinée recevra un rapport personnel.

Aucun examen physique n'est complet sans radiographie pulmonaire. Un examen radiographique peut permettre de détecter non seulement les lésions de tuberculose au début, mais aussi les tumeurs bénignes ou malignes, et certaines maladies du cœur.

Il est à noter que la Clinique de la Ligue Antituberculeuse de Montréal, 3446 Ave. de l'Hôtel de Ville est maintenant ouverte tous les jours de la semaine de 9 heures du matin à 9 heures du soir, sauf le samedi de 9 heures à midi.

TOUR DE METEO

MONTREAL (PC) — La métropole canadienne sera bientôt dotée d'une tour-baromètre. Il s'agit d'une espèce de phare érigé sur le toit d'un nouvel édifice commercial de la rue Dorchester. Des signaux lumineux indiqueront le temps qu'il fera selon un code qui sera facile à retenir. Les prévisions météorologiques seront fournies à la tour de contrôle par l'observatoire de Dorval et les signaux lumineux seront ajustés en conséquence à toutes les six heures.

Radio-Canada n'est responsable qu'au Parlement

Devant les membres de la Chambre de commerce du district de Montréal, M. Gérard Lamarche, directeur de Radio-Canada pour la province de Québec, a défini la Société Radio-Canada comme "une création du Parlement qui n'est responsable qu'au Parlement". M. Lamarche a analysé la constitution et les œuvres de cette société dont l'objectif se montre si curieux. "Ce qu'il faut souligner, a-t-il dit, c'est que le Parlement n'a établi qu'un seul système de radiodiffusion, national et public, et non pas deux, en concurrence l'un avec l'autre, comme on l'imagine trop souvent. Seulement, et c'est là l'originalité propre de la solution canadienne, l'entreprise privée fut invitée à collaborer avec l'entreprise publique pour que la radio et, aujourd'hui, la télévision, atteignent leur but, pour qu'elles rayonnent sur tout le territoire, pour qu'elles résistent à l'influence trop naturelle des États-Unis et qu'elles présentent plus d'émissions concues, interprétées et réalisées par des Canadiens".

M. Lamarche a ensuite fait remarquer que si l'on connaît mieux les faits, on parlerait de collaboration entre la radio nationale et les postes privés et l'on éliminerait définitivement le malheureux mot de concurrence. Il a, en particulier, signalé que Radio-Canada fournit, chaque année, aux postes privés, des émissions de radio et de télévision d'une valeur de plusieurs millions de dollars, et cela tout à fait gratuitement.

En ce qui concerne les programmes, M. Lamarche a rappelé que la radio nationale poursuit son œuvre si variée et si riche en programmes de haute tenue dans les domaines de la musique, du théâtre et de l'information. Quant à la télévision, qui a à peine plus de trois ans, elle a su intéresser un très vaste public, non seulement aux sports et aux téléromans, mais encore au théâtre et à la musique classique, au ballet et à des discussions sur des sujets d'une haute actualité.

L'avenir de la télévision, a dit M. Lamarche, démontre que le public canadien de langue française ne manque pas de bonne volonté. Comme tous les publics, il aime se divertir, mais plus que d'autres, il est prêt à fournir l'effort de réflexion qu'exigent certains spectacles. A son avis, il est encourageant de constater que le Télédiffusion du dimanche soir s'adresse à 500,000 personnes, tandis que 200,000 autres suivent régulièrement l'Heure du concert dans la seule région de Montréal.

Assistance à des hôpitaux montréalais

OTTAWA. — Deux hôpitaux de Montréal recevront incessamment une subvention fédérale qui leur permettra de perfectionner la lutte anticancéreuse et la réadaptation médicale. C'est ce que l'hon. Paul Martin, ministre fédéral de la Santé a annoncé au jourd'hui, à Ottawa.

L'hôpital général juif recevra une subvention de \$6,286, qui contribuera à l'achat de matériel technique supplémentaire et à l'augmentation du personnel de la clinique anticancéreuse. Une subvention de \$12,499, est attribuée à l'Hôpital Royal Victoria pour lui aider à établir un service de réadaptation.

Parlant du service de réadaptation, M. Martin a dit qu'il devrait contribuer à rendre aux malades l'efficacité que la maladie ou l'infirmité a amoindrie et les libérer plus vite de l'hôpital, diminuant ainsi l'encombrement qui existe dans la plupart des hôpitaux.

A l'hôpital Royal Victoria, on projette d'utiliser 40 lits pour la réadaptation, qui comprendra les départements de physiothérapie, d'ergothérapie et de thérapie de groupe. On attend aussi que des associations sociales participent au programme qui sera intimement relié à ceux du Centre de Réhabilitation de Montréal et de la faculté de médecine de l'université McGill.

VISITE ANNUELLE

QUEBEC (PC) — L'archevêque de la Vieille-Capitale, Mgr Maurice Roy, a rendu hier sa visite traditionnelle de la Semaine sainte à la prison des femmes et à la prison des hommes de Québec. Il était accompagné du collecteur général, M. Antoine Rivard, et du procureur général adjoint, M. Charles Cantin.



La taxe canadienne sur les revues inquiète Eisenhower

OTTAWA (PC) — M. Saint-Laurent, président du Conseil de la vie française, a fait savoir récemment que le président Eisenhower et le secrétaire d'Etat, M. Dulles, ont manifesté leur inquiétude au sujet d'une taxe de 20 pour cent qui sera prélevée sur toutes les recettes provenant d'annonces dans les éditions canadiennes de périodiques étrangers. Mais le gouvernement américain n'a pas réclamé l'abolition de cette taxe.

A son retour de White Sulphur Springs, où il a eu des entretiens avec le président des États-Unis et le président du Mexique, M. Cortines, le chef du gouvernement canadien a déclaré que M. Eisenhower et M. Dulles "sont convaincus que cette taxe n'entrave la libre circulation des idées au-delà des frontières".

M. Saint-Laurent a ajouté que son ministre des Affaires extérieures qui l'accompagnait en Virginie occidentale restera à Washington jusqu'à vendredi afin de poursuivre ses entretiens avec M. Dulles. "Il se peut, a-t-il dit, que le premier ministre, que ces conversations portent précisément sur la question de la taxe."

Taxe de 20 pour cent

La taxe de 20 pour cent, qui n'entrera en vigueur que le 1er janvier 1957, sera prélevée sur toutes les recettes provenant des annonces publiées dans les éditions canadiennes de périodiques étrangers.

Une heureuse idée

Deux députés libéraux qui sont en même temps journalistes ont approuvé hier la nouvelle taxe proposée par le gouvernement fédéral sur les éditions canadiennes de périodiques américains.

M. Gérard Legaré, éditeur de l'hebdomadaire *L'Echo du Bas Saint-Laurent*, de Rimouski, a déclaré que la décision de percevoir une taxe de 20 pour cent sur les recettes provenant de la publicité commerciale dans les éditions canadiennes de magazines étrangers est une "heureuse décision" et une "idée brillante".

Une menace

M. Elmore Philpott, député de Vancouver-Sud et chroniqueur du *Vancouver Sun*, est d'avis que les magazines canadiens sont menacés par les "éditions à feuille de vigne" des publications américaines.

La feuille de vigne à laquelle il fait allusion est la feuille d'ébène imprimée sur les couvertures, a-t-il dit le député.

"Evidemment, cette petite feuille d'ébène cache leur véritable identité tout autant que la feuille de vigne habillait Eve".

Décès du R. P. Henri McNabb, c.s.v.

Après quelques années de maladie qui l'avaient obligé à une demi-activité, le R. P. Henri McNabb vient de mourir à Montréal, le soir du Jeudi-Saint, à l'âge de 55 ans.

Originaire de la paroisse Ste-Jeanne-de-Chantal de l'île Perrot, Henri McNabb fit ses études classiques au collège Bourget de Rigaud et ses études théologiques au séminaire de la Congrégation, à Outremont.

Après son ordination, il fut successivement surveillant (1928) puis préfet de discipline au séminaire de Joliette. Il passa ensuite au collège Bourget, où il fut préfet de discipline de 1935 à 1941 et directeur des élèves de 1943 à 1946. Il avait servi entre temps comme aumônier au collège de Beauharnois. En 1953 il était au début de son 3e terme comme supérieur de la maison St-Joseph d'Outremont, Manitoba, quand la maladie le ramena dans l'Est, au collège Bourget. Il y occupait le poste d'assistant-supérieur depuis 2 ans.

Il laisse dans le deuil des frères et sœurs, à Montréal et l'île Perrot, ainsi qu'à son collège Bourget où ses funérailles auront lieu ce matin à 10h30. Inhumation au cimetière du noviciat, à Rigaud.

RHUMATISME

Ne souffrez pas plus longtemps des douleurs du rhumatisme. **RADACIL** Farnex remède importé d'Allemagne, éprouvé contre les douleurs du rhumatisme, de la goutte, de la sciatalgie, des nerfs, des maux de tête, de la grippe.

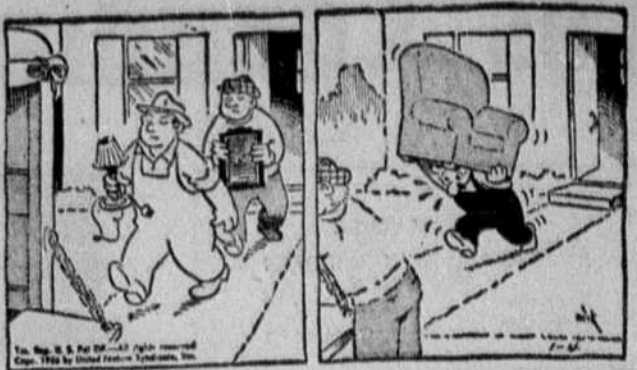
RECTO-SEROL

Nouveau médicament importé d'Allemagne, pour le traitement des "HEMORRHOÏDES". Cette nouvelle thérapeutique sans douleur, non chirurgicale, soulage des douleurs hémorroïdaires, les démangeaisons, et arrête le saignement instantanément.

PLACENTA-SEROL

Produit célèbre importé d'Allemagne pour le traitement de l'"ECZEMA". Tous les eczémata génitaux "épisodiques" de façon surprenante au traitement par "Placenta-Serol". Même les eczémata urticaires existant depuis des années, et ayant subi en vain des traitements externes et internes, disparaissent promptement des l'emploi de 2 à 3 tubes. Ces produits sont en vente dans toutes les pharmacies.

THE EASTERN IMPORT, REG'D. CASIER POSTAL 25, LEVISE, P.Q.



Les jugements de la Cour

Deux pour cent du salaire privilégié durant trois mois avant la faillite

par Yves LAPIERRE

Une décision du syndicat de faillite Samuel Druker a été maintenue par le juge André Montpetit, de la Cour Supérieure, qui a rejeté en appel d'une décision rendue par ce syndicat dans une affaire opposant la Pioneer Leather Works et le Comité conjoint des Tanneries et Courroieries de la Province de Québec.

Ce comité conjoint avait adressé au syndicat Druker une réclamation privilégiée pour le salaire de 5 employés de la Pioneer, qui a fait session de ses biens le 27 janvier 1954.

En vertu de la loi de Faillite, le comité conjoint réclamait au salaire global des 5 employés, un montant de \$628.03, était privilégié pour une période de 12 mois précédant la cession de biens par l'employeur.

Le syndicat Druker avait décidé que cette réclamation n'est privilégiée que pour la période de trois mois précédant la cession de biens et le juge Montpetit a maintenu ses conclusions.

NOMBREUX PELERINS

ROME (PC) — Les pèlerins catholiques continuent d'affluer par milliers à Rome à l'occasion de la Semaine sainte. Plusieurs d'entre eux doivent assister à l'office des ténébres, vendredi et un nombre encore plus considérable de fidèles doivent assister dimanche à la messe pontificale qui sera chantée par le pape. Pie XII donnera ensuite sa bénédiction urbi et orbi à tous les catholiques de l'univers.

GARAGE INCENDIE

QUEBEC (PC) — Le ministère provincial de la Voirie a annoncé hier que le garage qu'il avait récemment acquis, à Sandy Beach, près de Gaspé, a été détruit par des flammes. L'édifice devait servir de remise temporaire et l'on affirme que les dommages dépasseront \$100,000.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

"A mon avis, le législateur, à l'article 95 (d) n'a voulu accorder la créance (ou partie d'elle) de l'employé qui se rattache aux services que celui-ci a effectivement fournis et rendus pendant les trois mois antérieurs à la faillite."

"Si le réclamant, poursuit le juge, avait raison, cela voudrait dire qu'un employé qui n'est payé qu'une fois par année et dont le salaire deviendrait dû dans les trois mois précédant la faillite bénéficierait d'une priorité de paiement pour son salaire annuel impayé et non pas seulement pour une proportion de trois mois dudit salaire. L'article 95 (d) n'aurait plus alors aucun sens, ni aucun effet."

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde, soit \$472.57, a été considéré comme réclamation ordinaire.

Le syndicat Druker n'avait considéré la réclamation comme privilégiée que pour une somme de \$155.46. Le solde,

Fondé en 1947

Dissolution probable du Cominform d'ici 2 mois

NEW-YORK (PA) — Il se peut que les jours du Cominform soient comptés. C'est du moins l'avis d'un diplomate qui a affirmé en fin de semaine que cet organisme fondé en 1947 sera probablement dissous d'ici deux mois.

Ce même informateur a ajouté que la Yougoslavie accueillera avec plaisir cette dissolution. Le Bureau de l'information commun-

chal Staline. C'est à ce moment que le maréchal Tito se vit expulsé du Cominform.

Bien que l'on n'ait tenu aucune réunion de cet organisme depuis plusieurs années, le Cominform publie encore un journal à Bucarest.

Le premier vice-président du Conseil de Russie, M. Anastas Mikoyan, a cependant indiqué récemment à la Nouvelle-Delhi que le Cominform est sur le point de disparaître. Il n'a pas fait directement allusion à sa dissolution, mais les diplomates occidentaux ont cru devoir interpréter ses paroles en ce sens.

Pierre d'achoppement

M. Mikoyan a affirmé qu'il appartient aux nations du Cominform de s'entendre pour se tenir en contact. Ses supérieurs, MM. Boulganine et Khrouchtchev, avaient indiqué l'an dernier à la Nouvelle-Delhi qu'il n'y avait aucune raison pour qu'on dissolve le Cominform. C'était cependant avant leur sortie contre le maréchal Staline et il se peut que l'on ait changé d'attitude à ce sujet, à la direction du Kremlin.

On ignore pas d'autre part que la Yougoslavie a maintes fois manifesté son antipathie envers le Cominform. Il semble ainsi que l'organisme soit devenu une pierre d'achoppement dans la campagne d'amitié soviétique.

Il faut ajouter que le Cominform a toujours banni les contacts avec les régimes socialistes, tandis que la nouvelle politique du Kremlin indique qu'on doit chercher à nouer des liens avec les socialistes du monde entier.

GENERAUX RELACHES

VIENNE (PA) — Une lettre ouverte au ministre de la Justice polonaise a révélé hier que deux généraux, arrêtés à la suite de purges dans l'armée polonaise, ont été relâchés secrètement. L'un d'eux a déjà été «réhabilité» légalement et il a été réinstallé comme membre du parti communiste. Il s'agit du général Marian Spychalski, emprisonné en octobre 1950, et du général Wacław Komar, emprisonné en mars 1953.

DONNEURS DE SANG

MONTREAL (PC) — Les Mont-réaliens ont donné un total sans précédent de 1,425 chopines de sang, à la clinique spéciale de la Croix-Rouge installée à l'hôtel de ville. Le record précédent, établi à Montréal à la clinique de Noël 1954, était de 1,012 chopines. Les auxiliaires de la Croix-Rouge ont servi 150 douzaines de beignes, 800 boîtes de soupe en conserve, 3,000 tasses de café et 1,500 bouteilles de li-queur aux donateurs de sang.

DROIT D'ENTREE AUX ETATS-UNIS

WASHINGTON (PA) — Boris Koverda, qui assassina l'ambassadeur russe en Pologne, en 1927, a obtenu son visa d'entrée aux Etats-Unis. Une loi en ce sens a été signée par le président Eisenhower. La femme et la fille de Koverda sont présentement domiciliées à Newark, dans le New Jersey. Koverda, âgé de 47 ans, réside temporairement en Allemagne. Il est né en Pologne. Condamné à l'emprisonnement à vie pour avoir assassiné l'ambassadeur Peter Woykow, sa sentence avait été réduite à 10 ans.

Sérieux incendie à Ville Saint-Michel

Montréal (PC) — Un incendie a ravagé vendredi soir le garage de la compagnie Laval Transport à Ville St-Michel, en banlieue de Montréal. Les douze autobus qui s'y trouvaient ont été brûlés.

Chacun des véhicules détruits valait de \$20,000 à \$25,000 chacun.

On croit savoir que l'incendie est attribuable à l'emploi d'une torche à acétylène.

Personne n'a été blessé.

Des étudiants qui savent se souvenir de leurs amis

Les étudiants ont toujours été de fidèles amis du Devoir. Le fait est que ce journal, depuis Bourassa jusqu'à nos jours, a mené bien des campagnes, fait bien des luttes pour la justice.

L'ANCIEN "CASSE"...

"L'ancien "étudiant cassé de Toronto" de l'an dernier nous revient cette année mais cette fois du pays d'Evangéline..."

"Vous trouverez ci-inclus un chèque de dix dollars et lire ici mon appréciation pour l'oeuvre nécessaire que Le Devoir poursuit."

"UN "SOUS-ZERO"

"Je viens d'ouvrir mon bureau. Financièrement, je suis sous zéro". Pourtant, pour pouvoir chaque jour, après lecture, déposer mon Devoir dans une salle d'attente, je vous abandonne le fruit de mes premières activités professionnelles.

"Je réalise que ce montant est presque ridicule en regard de vos besoins. Mais pour moi, c'est déjà un peu de pain sur la table."

"Voici la modeste contribution des étudiants et pensionnaires de l'Ecole Normale Secondaire."

"Elle se chiffre à \$22.00."

"Cependant, tous n'ont pas encore souscrit. Il se peut donc que vous receviez de nous, une 2ième contribution."

Si vous disposez d'un capital moyen, vous pouvez devenir fabricant et distributeur de crème glacée

TASTEE FEEZE

Vous serez propriétaire d'une entreprise que nous vous établirons; gros bénéfices dans commerce d'opérant que 7 mois par année et assez lucratif pour vous permettre de longues vacances pendant l'hiver. Au delà de 2200 succursales déjà établies. S'adresser à casier postal Le Devoir 141 ou communiquer avec le gérant général M. Gaston Faulkner, CL. 41941 6229.



Trois enfants noyés. — Trois petits enfants ont perdu la vie samedi, lorsqu'ils ont disparu sous la surface glacée, sur la rivière Châteauguay, à l'endroit du même nom. Les victimes sont Bernard Gendron, 3 ans, de la rue Christophe-Colomb, à Montréal, et les petites sœurs Diane et Monique Laberge, âgées de 4 et 3 ans, de Châteauguay. Les trois bambins s'étaient rendus sur la rivière, en compagnie de Marie Laberge, âgée de 4 ans, qui assista à l'impitoyable à la tragédie. Elle vit les trois enfants couler à pic sous la glace brisée, mais elle ne put leur porter secours et faillit être engloutie. On retrouva l'un des trois corps après une heure de recherches. C'était celui de la petite Diane Laberge. Mais on tenta en vain toute la journée de retrouver les deux autres enfants.

(Photo Le Devoir)

La reconnaissance de la Chine étudiée à White Sulphur Springs

Ottawa (PC) — M. Pearson a révélé que le président Eisenhower et le premier ministre, M. St-Laurent, ont discuté la question de la reconnaissance diplomatique de la Chine communiste à White Sulphur Springs, au Nouveau Brunswick.

Le ministre des Affaires étrangères a précisé que les deux pays ont conservé, à la suite de cette discussion, leurs positions respectives de non reconnaissance.

M. Pearson, qui assistait à la conférence, de même que M. Dulles, a ajouté que "la reconnaissance du régime de Chine fut l'un des nombreux sujets discutés".

A la suite de ces discussions, a-t-il dit, "aucun changement n'a été apporté à la politique ou à la position de l'un ou de l'autre des gouvernements. Les positions sont exactement les mêmes qu'elles ont toujours été."

Le ministre des Affaires étrangères du Canada, M. Pearson, qui assistait à la conférence, a déclaré au président et au secrétaire d'Etat, M. Dulles, que l'opinion publique canadienne réagissait impatiemment à la présente situation. Il a par contre souligné que le Canada ne songe pas à modifier soudainement sa politique à l'égard de la Chine.

Au cours de la discussion sur Formose, M. Dulles aurait déclaré, en réponse aux questions de M. Pearson, qu'il serait impossible de séparer les îles Quemoy et Matsu de Formose parce que Tehang Kai-chek considère qu'elles font partie intégrante de son territoire.

On sait que, selon certains milieux, il suffirait peut-être de donner ces deux îles aux communistes pour les amener à accepter un règlement de la question formosane. MM. Dulles et Eisenhower ont précisé que ces îles ne leur appartiennent pas et que les opinions formulées dans ces milieux.

Aux Communes

Seulement deux bills votés sur 23

Ottawa (PC) — La première partie de la session fédérale est terminée, mais les Communes ont à peine réalisé une tranche du programme législatif et examiné les crédits ministériels.

Avant de partir en vacances de Pâques, les députés n'avaient voté que deux des 23 bills du gouvernement dont le discours du trône faisait état.

La plupart des 21 autres bills n'ont même pas subi la première lecture. En outre, le gouvernement a fait savoir qu'il saisira la Chambre de six autres mesures qui n'étaient pas annoncées dans le discours du trône. La rentrée parlementaire est prévue pour le 9 avril.

Les travaux accomplis jusqu'ici sont beaucoup moins considérables qu'au terme de la première moitié de la précédente session. Tout indique en conséquence que cette session se prolongera bien au-delà de la mi-juin, date à laquelle le gouvernement avait compté la proroguer.

Le pipeline

De tous les projets qui seront débattus, le plus important, ou du moins celui qui retiendra le plus l'attention, est celui du pipeline de gaz naturel tendant à la création d'une Société de la Couronne qui sera chargée de construire, avec la coopération du gouvernement de l'Ontario, un tronçon de l'oléoduc dans le nord de l'Ontario, tronçon dont le coût est de \$118,000,000. Le coût total de la construction du pipeline canadien, de l'Alberta à l'Est du Canada est de \$375,000,000.

L'Ontario serait disposé à payer un tiers du coût, jusqu'à \$35,000,000, de son tronçon qui aura une longueur de 675 milles, partant de la frontière du Manitoba et aboutissant à Kapuskasing, en Ontario. Le tronçon serait lué, avec option d'achat, à la Trans-Canada Pipe Lines Limited, une compagnie privée qui doit réaliser l'ensemble du projet.

A ce jour, les Communes ont à peine amorcé le débat sur la résolution préliminaire au bill.

Les députés conservateurs-progrégistes et socialistes ont annoncé leur intention, en termes non équivoques, de combattre cette mesure. M. John Diefenbaker, conservateur de Prince-Albert, a précisé que, comparativement au débat qui s'annonce, le filibuster qui avait marqué l'an dernier le débat sur l'extension des pouvoirs du ministère de la Production de la défense sera bien pâle.

Autres projets

Plusieurs autres projets de loi seront étudiés au cours de la présente session, notamment ceux qui prévoient l'application de la

En France

Poujade exige un vote de confiance

LIMOGES (Reuters). — Pierre Poujade a menacé hier d'abandonner la direction de son mouvement antical groupant de petits marchands et boutiquiers.

S'il conserve la direction, Poujade convoquera une réunion du congrès national afin de préparer une nouvelle campagne d'action.

Il a réclamé un règlement de comptes avec les leaders régionaux du mouvement qui l'accusent d'avoir abandonné la campagne de réforme fiscale en faveur d'ambitions politiques. Certains représentants régionaux ont démissionné récemment mais Poujade a nié leur importance.

Les Poujadistes sont devenus une force politique en France en remportant plus de 50 sièges à la dernière élection générale.

Dans le journal du mouvement, "Union et Défense", publié hier, Poujade a réclamé une "preuve tangible" d'appui de la part de son comité exécutif.

Il a demandé un vote de confiance à une réunion de l'exécutif qui aura lieu à Paris le 12 avril.

S'il ne l'obtient pas, dit-il, il est prêt à démissionner et à retourner à Saint-Céré, ville où il a fondé le mouvement antical groupant de petits marchands et boutiquiers.

Trois morts

Asphyxiés dans une fosse de tannage

Huntsville (PC) — Une fosse de tannage, qui n'avait pas servi depuis trois ans, est devenue la véritable fosse de trois employés de la compagnie Anglo-Canadian Leather d'Huntsville, ville située à 140 milles de Toronto. Shalte Rawn, 48 ans, Edwin Chevalier, 52 ans, et Georges Mospaugh, 42 ans, chef de la tannerie ont été asphyxiés lorsque des gaz se sont échappés de la fosse qu'ils étaient à nettoyer.

Des inspecteurs du département de la prévention des accidents de travail à Toronto feront enquête sur les lieux pour déterminer la nature du gaz qui a causé l'accident.

Le coronar a été incapable de préciser la cause réelle de la mort des trois employés. Ces derniers travaillaient à la tannerie qui était fermée pour le congé de Pâques.

L'accident serait survenu lorsqu'une pompe aspirante s'est rompue. Chevalier serait tombé dans la fosse en tentant de dévisser la pompe. Le deuxième employé, Rawn, serait aussi tombé dans la fosse.

Selon le chef de police de l'endroit, le troisième employé se serait rendu au laboratoire où Mospaugh travaillait pour demander les pompes.

Trois médecins tentèrent de ranimer les victimes mais ce fut en vain. Le coronar a déclaré que nulle trace de liquide n'avait été trouvée dans les poumons des victimes.

Demande d'assurance-chômage pour les bûcherons canadiens travaillant aux Etats-Unis

BERLIN, N.H. (PA) — Un représentant de l'Union internationale des bûcherons dit s'être mis en relations avec un membre de la Chambre des communes du Canada en vue d'obtenir des prestations d'assurance-chômage pour les bûcherons canadiens qui travaillent dans le Maine et le New Hampshire.

Ces deux Etats, où l'on emploie plusieurs bûcherons canadiens, sont les deux seuls, selon M. Philip E. Smyth, où il n'y a pas d'ententes réciproques avec le Canada au sujet des prestations d'assurance-chômage.

OTTAWA (PC) — Un porte-parole du ministère fédéral du

Travail a déclaré hier soir que le gouvernement fédéral avait fait plusieurs tentatives infructueuses en vue de persuader les Etats du Maine et du New-Hampshire de signer des ententes réciproques au sujet de prestations d'assurance-chômage.

Il commentait un rapport venant de Berlin, N.H., selon lequel M. Philip E. Smyth, de la Fraternelle unie des ouvriers des moulins de pâtes, sulfite et papier FAT-COI se serait mis en relations avec M. J. C. Van Horne, député fédéral progressiste conservateur de Restigouche-Madawaska, en vue d'obtenir des prestations d'assurance-chômage pour les bûcherons canadiens en chômage dans les deux Etats.

Prix du journalisme canadien

Sept lauréats reçoivent chacun un prix de \$400

TORONTO (PC) — Sept journalistes canadiens remportent les prix nationaux du journalisme décernés aujourd'hui pour la septième année.

Ces prix s'appliquent à des travaux réalisés en 1955. Le concours est ouvert aux hommes et aux femmes travaillant pour les quotidiens et les agences de presse du Canada. Les gagnants reçoivent chacun \$400 ainsi qu'un certificat.

Voici la liste des gagnants:

Articles éditoriaux: C.M. Fellman, du Nuggett de North Bay.

Reportage de nouvelle: Dick Snell, du Herald de Calgary.

Documentaires: Frank Lowe, du Star de Montréal.

Courrierisme: I. Norman Smith, du Ottawa Journal.

Photo de nouvelle: Roger St-Jean, de La Presse de Montréal.

Photo documentaire: Jack Marshall, du Star de Toronto.

Caricature: Merle L. Tingley, de La Free Press de London.

Les prix seront présentés lors d'un dîner que le Toronto Men's Press Club offrira dans la Ville-royale le 21 avril. Le conférencier à cette occasion sera M. Lionel Shapiro, correspondant canadien à l'étranger et écrivain qui a remporté le prix du meilleur roman paru en 1955.

Contribution générale

Le club torontois avait commencé de décerner les prix il y a sept ans grâce au concours de feu M. George McCullagh, qui lui avait fourni à cette fin des fonds qui devaient suffire durant cinq années. Le but en est de récompenser tout en stimulant l'excellence du travail journalistique au Canada.

Plusieurs journaux contribuent maintenant à la caisse des prix, dont les journaux du consortium Southam, ceux du consortium Thomson, les quotidiens de langue française du Canada, le Herald-Chronicle de Halifax, la Gazette de Montréal, le Star de Montréal, Mail, le Star et le Telegram de Toronto, la Free Press de London, le Star de Windsor, la Free Press de Winnipeg, le Leader-Post de Regina, le Star-Phoenix de Saskatoon, le Vancouver Sun, le Times de Victoria et le Colonist de Victoria.

Les journaux contributeurs de langue française sont à Montréal: Le Devoir, Montréal-Matin, La Patrie, La Presse, à Québec: l'Action Catholique, Le Soleil et l'Evening-Journal, à Sherbrooke: La Tribune, à Granby: La Voix de l'Est, à Chicoutimi: Le Progrès du Saguenay, à Ottawa: Le Droit et à Moncton: l'Evangéline.

Editoriaux

Ce sont 10 editoriaux au sujet de la fluoration de l'eau au moment duquel la question était l'objet d'un oisbécité, à North Bay, qui ont valu à M. Mort Feltman le prix réservé à ce genre d'articles. Les journaux médicaux et dentaire ont connu que la campagne éditoriale du Nuggett a été le facteur décisif qui a poussé les gens à approuver la fluoration dans cette localité.

Les juges ont aussi fait mention de deux noms qui se sont particulièrement distingués dans ce domaine, ceux de M. E.A. Collard, de la Gazette de Montréal, et de M. Peter McIntyock, de la Free Press de Winnipeg.

Le prix de reportage de nouvelle a été décerné à M. Dick Snell en raison d'un article que le journaliste avait fait paraître dans le Herald de Calgary le 11 mai 1955. Il y était question de la situation des réfugiés en exil à l'Alberta s'étaient qualifiés en se livrant à des transactions avec certaines sections du Trésor provincial. Le premier ministre, M. Manning, avait pu après dissous la Législature et convoqué des élections.

L'ébouli de Nicolet

Dans ce domaine, le reportage formule du partage des revenus fiscaux avec les provinces et l'absence d'aide sans-travail.

Une autre tâche attend les députés: l'examen des crédits de \$4,526,100,000 pour la prochaine année financière.

Des comités ont à peine commencé l'étude des crédits de quatre ministères, notamment celui de la Santé.

Jusqu'ici, le facteur qui a le plus retardé les travaux de la session est le débat prolongé sur la ratification du programme par lequel le gouvernement garantit les prêts consentis par les banques aux cultivateurs des Prairies et gagés sur le grain engrangé par ceux-ci.

Arrestation du directeur d'un hebdo français

Paris (Reuters) — M. Claude Bourdet, directeur de l'hebdomadaire de gauche "France-Observateur", a été arrêté aujourd'hui et accusé de tentative de démolition de l'armée française.

La police, agissant sous les ordres de la justice militaire, a effectué des perquisitions dans les bureaux du journal et dans les demeures de plusieurs de ses rédacteurs.

M. Bourdet est détenu à la prison de la Santé.

Le communiqué du ministère de la Défense se lit comme suit: "A un moment où des grands efforts sont demandés à la nation, à son armée et à sa jeunesse, le gouvernement ne saurait rester inactif pendant qu'une tentative de démoralisation devient de plus en plus nuisible."

On précise que le gouvernement a pris cette mesure par suite d'un article publié dans la dernière livraison de l'Observateur, mercredi. L'hebdomadaire élève parfois des critiques contre le communisme, mais conserve une attitude de neutralité à l'égard de la situation internationale. L'Observateur préconise un cessez-le-feu et des négociations avec les rebelles d'Algérie.



allez de l'avant
avec un

Flatop

de chez
HENRI - HENRI
289 est, Ste-Catherine
(coin Sanguinet)

FONDE LE 10 JANVIER 1910 LE DEVOIR FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé aux Nos 430-434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Directeur-gérant: Gérard Pilon.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Associated Press et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (sauf Montréal et la banlieue), \$12.00; Montréal et banlieue \$16.00; États-Unis et Commonwealth, \$14.00; Union postale, \$16.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): Canada, \$4.00; États-Unis et Union postale, \$5.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisée comme matière postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELair 3361*

LE DEVOIR, MONTREAL, LUNDI, 2 AVRIL 1956

Paroles de chef

Mgr Lussier au rassemblement français de Saint-Paul, en Alberta

L'Alberta est au pied des Montagnes Rocheuses, au voisinage de la Colombie.

La province garde, avec le souvenir des explorateurs de chez nous, un élément français qui, avec une patiente énergie, prépare un avenir que l'on veut espérer fécond et glorieux. Il a déjà bâti, et il maintient au prix de sacrifices considérables, un poste de radio qui porte dans ses foyers les accents français. Il a lancé en ces derniers temps, sous le nom de *Relève albertaine*, un mouvement de jeunes qui paraît singulièrement actif et dont l'hebdomadaire régional, la *Survivance*, d'Edmonton, nous apporte chaque semaine d'intéressantes nouvelles.

Pas plus que nos autres minorités, celle-ci ne peut échapper à la pression de l'ambiance étrangère. Elle ne se fait point d'illusions sur le danger que celle-ci comporte. Au récent ralliement de Saint-Paul, la ville épiscopale, on y a examiné à fond, dans une franche discussion, le caractère et la portée possible de ces dangers.

On y a ensuite entendu, et c'est ce que nous voulons particulièrement souligner aujourd'hui, de la bouche de Mgr Lussier, l'évêque diocésain, des paroles et des conseils de chef.

Ce ralliement de Saint-Paul, qui a réuni des représentants de toutes les paroisses de la région, y compris celles de Morinville et de Légal qui viennent d'être rattachées au diocèse de Saint-Paul, faisait suite au dernier congrès de l'A.C.F.A., l'Association canadienne-française de la région, qui a imprimé à son mouvement un regain de vie par l'engagement, notamment, d'un propagandiste spécial, chargé de revivifier les cercles locaux et d'en fonder où il n'en existe pas encore.

Mgr Lussier, qui avait tenu à honorer de sa présence la réunion et à y prendre la parole, a fait l'éloge des services rendus par l'A.C.F.A. dans le passé et insisté sur ce qu'on peut espérer de son action à venir.

Evêque catholique, il a rappelé dans ce milieu qui paraît avoir été exclusivement français une vérité de toujours.

L'Eglise, a-t-il dit, est universelle; elle s'occupe de tous les groupes nationaux avec un zèle égal; elle a un même désir ardent de leur sanctification et de leur salut. C'est pourquoi nous nous occupons de donner à ces différents groupes des prêtres qui parlent leur langue, nous construisons des églises qui leur soient propres partout où cela est possible. Nous travaillons également à donner à nos réserves indiennes des missionnaires qui travaillent au salut des âmes et nous cultivons les vocations indigènes. De même l'Eglise voit dans l'ACFA un excellent moyen d'aider les Canadiens français à persévérer dans leurs traditions religieuses et nationales.

De cette constatation, l'éminent orateur a immédiatement tiré des conclusions d'application pratique. Restons toujours fidèles, a-t-il dit, à notre langue, à nos traditions nationales et restons fidèles à notre Eglise. Il appuyait ce dernier appel sur l'une des suprêmes exhortations, elle date de 1943, d'Henri Bourassa à la jeunesse canadienne-française.

Mgr Lussier a beaucoup insisté ensuite sur la fidélité au sol, sur l'établissement rural, invoquant à ce propos le témoignage de Mgr l'Archevêque d'Edmonton.

Il a pareillement insisté sur l'usage du français partout où c'est possible.

Je vous encourage, a-t-il dit, à parler français à la maison et dans vos rapports sociaux. A l'occasion de cette visite que j'ai faite en Acadie, au cours du mois d'août dernier, je me rappelle avoir entendu Son Exc. Mgr Robichaud me dire avec une grande joie comment les évêques de langue anglaise de Charlottetown et d'Halifax avaient recommandé à leurs fidèles de langue française de garder leur langue. Eh bien, mes chers amis, votre évêque de Saint-Paul vous fait un devoir de parler français à la maison avec vos enfants, de parler français dans vos rapports sociaux et partout où vous le pouvez.

L'enseignement du français à l'école est une grande chose, une chose très importante pour notre survivance parce qu'il s'agit de nos enfants qui grandissent et j'encourage ici les parents à collaborer avec les maîtres, à inculquer à nos enfants l'amour de la langue française. Je sais que nos professeurs bilingues font leur possible et je les encourage à faire encore davantage s'ils le peuvent en donnant le bon exemple, en parlant français entre eux, en encourageant les enfants canadiens-français à aimer le français, à le bien parler, à le parler souvent.

Il a terminé par un appel en faveur de toutes les activités françaises et particulièrement de la fidélité à la paroisse.

Surtout, mes chers amis, a-t-il dit, soyons étroitement unis à nos paroisses, soyons loyaux et fidèles. La paroisse a toujours été le grand élément de survivance française partout dans le Canada. Restons attachés à la paroisse, aimons notre paroisse. Notre travail n'est pas un travail de destruction ni d'opposition; nous ne sommes pas les adversaires, les ennemis, des autres, mais au contraire nous voulons être meilleurs, meilleurs Canadiens français pour vivre plus dignement avec les autres et contribuer avec tous, comme on l'a dit, tout à l'heure, à la formation d'un grand Canada où nous sommes chez nous et où nous voulons continuer de vivre et de faire du bien par la grâce du bon Dieu.

On ne nous en voudra sûrement pas d'avoir abondamment cité ces discours de l'évêque albertain. Il contient pour tous d'excellentes leçons.

On pourrait particulièrement en tirer, pour les habitants du Québec, un fort utile enseignement.

A part les autres services que nous pouvons rendre à nos frères de l'Alberta, comme à ceux des autres minorités, il en est un dont l'évidence s'impose. M. Pilon le rappelait mercredi, dans un article qui faisait un excellent écho à des discours prononcés à notre Assemblée législative par les chefs des deux partis qui d'habitude s'affrontent et qui, pour une fois, tombaient d'accord.

Nous pourrions, nous devrions débarrasser le visage de notre province de tant de taches étrangères qui le déshonorent et ne peuvent que scandaliser nos frères des provinces anglo-françaises.

Il suffirait de le vouloir, mais de le vouloir pour tout de bon.

Omer HEROUX

Blocs-Notes

Immigration

Le numéro de février de CUNARD NEWS, organe de la compagnie de navigation Cunard publié à Liverpool, place en première page une nouvelle qui mérite de ne pas passer inaperçue chez nous. On y parle de la visite en Europe de notre sous-ministre de la citoyenneté et de l'immigration, le colonel Laval Fortier.

Le début de l'Article prédit que 1956 sera vraisemblablement une forte année d'immigration au Canada, notamment à cause des prêts généreux accordés pour les frais de transport des immigrants. Puis on signale la visite de M. Fortier aux bureaux de l'immigration canadienne dans les îles britanniques, et ensuite en France, Belgique, Hollande, Allemagne, Autriche, Suisse et Italie, pour conférer avec les représentants de l'immigration canadienne dans ces pays.

Ensuite, le bulletin Cunard note qu'un autre officiel du gouvernement canadien, M. L.G. Cumming, directeur des services de l'immigration canadienne à Londres, est retourné en Angleterre en janvier après avoir visité toutes les provinces du Canada. Mais ce qui mérite d'être souligné, c'est la déclaration que M. Cumming a faite en débarquant en Angleterre.

"Britons Wanted"

Le paragraphe qui cite cette déclaration a comme sous-titre: "Britons Wanted", on y lit: "Interviewed by the Liverpool Echo

buer à notre immigration une orientation raciste que le gouvernement fédéral ne semble pas préconiser. M. Cumming a fait preuve d'une désinvolture flatteuse à l'égard de son supérieur, M. Fortier.

Plan Dozois

Le comité spécial chargé d'étudier une fois de plus le projet de rénovation d'un quartier de taudis, a commencé son travail la semaine dernière, et doit présenter son rapport pour le 17 avril. Après toutes les délibérations dont ce programme a fait l'objet, on aurait pu penser qu'il était prêt à être soumis au Conseil municipal. La formation d'un autre comité d'étude a provoqué, un malaise évident chez ceux qui s'intéressent au problème des taudis, et c'est ce qui explique la réunion tenue la semaine dernière par le groupe qui est à l'origine du projet et qui représente 45 associations montréalaises.

M. Campeau, directeur du service d'urbanisme de la ville, s'est rendu à cette réunion pour affirmer que le projet est en bonne voie et qu'il va être réalisé. Espérons que le comité confirmera les déclarations de l'urbaniste, et que le Conseil municipal, qui a déjà approuvé le principe de ce programme en janvier dernier, ratifiera le plan remanié. En commençant la démolition à l'automne, nous serons

juste un peu moins de dix ans en retard sur Toronto qui a entrepris Regent Park en 1947.

La flore de Cuba

Un ouvrage du Frère Marie-Victorin vient de paraître qu'il avait écrit avec le concours du Frère Léon, F.E.C. Il s'agit d'une troisième et dernière série des *Itinéraires botaniques dans l'île de Cuba*. M. Jules Brunel, qui avait participé à ces recherches à Cuba a dirigé cette édition qui termine un ouvrage dont les deux premiers volumes avaient paru avant la mort du Frère Marie-Victorin.

C'est un volume qui s'adresse aux botanistes, mais à travers les données scientifiques arides, on retrouve dans les comptes rendus d'excursions et dans la description des lieux l'art attaché de l'auteur des *Récits lauriers*. Cette publication de l'Institut botanique de l'Université de Montréal a été subventionnée par le gouvernement cubain, ce qui témoigne de l'intérêt qu'on y attache dans le pays qui en est le sujet.

P.S.

Courrier de France

L'Express s'est sabordé

Par Jacques de GRANDPRE

PARIS, 10 mars. — L'Express, qu'on appelait, en simplifiant beaucoup "le journal de Mendès-France", a cessé de paraître sous la forme de quotidien le jeudi 10 mars, pour reprendre la formule hebdomadaire avec le numéro d'hier, 9 mars. Sans doute plusieurs de nos lecteurs connaissent-ils ce journal — qui avait atteint, en peu de temps, un tirage de 150,000 — et seraient-ils heureux de prendre connaissance d'un résumé des raisons du changement exposées hier, sur deux pages entières, par Jean-Jacques Servan-Schreiber, directeur de la publication.

Prenons acte, d'abord, de l'essence de la lettre adressée par Pierre Mendès-France à l'Express à l'occasion de ce soudain sabordage: "Cette volonté d'indépendance que vous avez toujours maintenue — même parfois à l'égard de vos amis — vous dicte votre décision; elle est tout à votre honneur."

"Et cependant, l'Express quotidien manquera à tous ceux qu'il a soutenus et animés. Certains ont pu être surpris par sa fougue, par sa vigueur; ils n'oublieront pas le rôle qu'il a joué pendant la campagne que le Front républicain a dû, en quelque sorte, improviser. Sans cette action, la loi électorale mal faite et la précipitation inconsidérée du scrutin, causes du trouble profond de notre vie publique, eussent entraîné des conséquences plus graves encore. Je tiens donc à vous remercier de tout cœur pour votre courageuse contribution à l'effort national, à la préparation des élections. L'Express a été, à l'origine de la seule force politique nouvelle et dynamique: le Front républicain. L'espoir — rappelez-vous — était immense. A travers les pays, des millions d'hommes — et surtout les jeunes qui forment depuis le début la grande majorité de nos lecteurs — avaient répondu à la campagne, vibraient d'impatience (la France allait-elle vraiment renaitre?) et préparaient l'action pour le lendemain d'une victoire. Ce fut une demi-victoire... mais victoire cependant: car personne d'autre que le Front républicain ne pouvait revendiquer et obtenir le pouvoir."

On pouvait toujours espérer, en janvier dernier, qu'une équipe dynamique allait agir avec audace et imagination, créer une situation politique neuve capable de paralyser les adversaires. Et ce fut le triomphe de l'Algérie qui a si profondément ébranlé, moralement, le gouvernement républicain, lui a enlevé confiance en lui-même, l'a affaibli devant ses adversaires, lui a retiré du prestige et des moyens d'action.

Bien que l'Express prône ce gouvernement, à tout autre que le Front républicain, J.J. Servan-Schreiber souligne que "le rôle politique de l'Express serait dérisoire s'il consistait à soutenir, à préférer, tel ou tel gouvernement à partir du moment où la politique générale demeure essentiellement la gestion du statu quo." "La question n'est plus de savoir si nous sommes pour ou contre tel gouvernement, mais de retrouver comment, un jour, par d'autres moyens, la grande volonté de renouveau, qui seule nous intéresse, et intéresse nos lecteurs, pourra renaitre dans ce pays."

Servan-Schreiber expose alors en détail les problèmes financiers du quotidien et de l'hebdomadaire, évoque l'inévitable déficit, du moins dans les deux premières années. "C'est à cet instant-là qu'un journal, s'il ne trouve pas les moyens en lui-même ou avec ses amis de "tenir le coup", le temps d'écouler la vente de ses publications financières, combien y a-t-il de journaux aujourd'hui, à Paris, dont le contrôle financier soit resté entièrement entre les mains de ceux qui les ont lancés et qui les font? Nous ne sommes pas sûrs qu'il y en ait deux."

Le moment était venu de discuter de l'avenir avec ces commanditaires qui, au début, n'avaient posé aucune condition. Aujourd'hui, "une nouvelle confusion politique ayant succédé à l'ancienne, beaucoup de ceux qui avaient lutté avec nous pour conquérir une certaine indépendance et nous interrogeaient maintenant sur la manière de continuer. L'accord tacite faisait place à des questions, à des discussions... à des suggestions, à des conseils. C'était leur droit. Comme c'était notre devoir de refuser, par principe, et en dehors même du fait de la moindre discussion politique à propos de problèmes de financement. Notre ligne de conduite depuis le départ, notre contrat moral avec nos lecteurs, s'y opposaient. Notre choix était donc tout fait... Nous avons considéré, après une étude aussi serrée que possible des éléments de la situation nationale qu'il fallait "dérocher" par rapport à la tactique au jour le jour, reprendre du champ, refaire notre travail d'analyse, et jouer à longue distance, en toute indépendance... La reconversion à l'hebdomadaire doit nous donner une nouvelle liberté d'esprit (liberté politique, liberté financière) indispensable à cette tâche."

Il est agréable de voir un journal s'expliquer aussi complètement, aussi lucidement sur sa ligne de conduite, respectant ainsi une sorte d'intimité — d'une qualité assez rare — qui s'était établie entre lui et ses lecteurs.

S. Em. le cardinal Wyszyński transféré dans une nouvelle résidence

MUNICH (CCC) — D'après une nouvelle de la "Radio de l'Europe libre" Son Em. le cardinal Wyszyński, primat de Pologne, aurait été transféré du village de Komancza, (dans les Carpathes), dans une nouvelle résidence située près de Stettin, sur les bords de la mer Baltique.

Lettres au "Devoir"

Il faut un monument à Charles LeMoine

Disparu, le Frère Marie-Victorin nous parle encore! Dès 1912, sous un pseudonyme interrogateur, il écrivait:

"Nous vivons, nous Longueuil, sur un sol historique, où plusieurs des hommes dont s'honorent nos annales ont peiné, prié, pleuré, chanté. Peu d'endroits en ce pays ont une histoire locale aussi intéressante et aussi riche. Cette semence immortelle que la France jeta sur nos bords produisit ici une moisson incomparable de héros parmi lesquels se détache d'abord la grande figure de Le Moine."

"La sculpture, c'est le livre de tous", a-t-on dit avec raison. C'est une perpétuelle et vibrante leçon d'histoire. Les années passent très vite, et avec elles, les souvenirs; mais le bronze garde les héros de l'oubli. De petites villes comme Chambly, Joliette, etc., ont des monuments; pourquoi Longueuil resterait-elle en arrière? Le jour où nous verrons la maigre figure de Le Moine, entourée de sa famille de héros, quelle fête ce sera pour les yeux et pour le cœur!"

En 1913, sous le même socle énigmatique, le Frère Victorin ajoutait:

"Le point d'interrogation est toujours là... Et cependant, il faut un monument à Le Moine. Il est évident que ce ne sera pas l'œuvre d'un jour. Mais ce devrait être au moins l'ambition de cette génération de payer ce tribut au culte des aïeux. Le site idéal serait l'ancien presbytère (celui d'avant 1911), emplacement de la Maison bâtie par Le Moine, et où ont grandi ses illustres enfants; le lieu est historique, la vue superbe et c'est le centre de Longueuil. Enfin, l'œuvre, couverte, prochaine, nous saurait décevoir: celui dont la vue sur le boulevard promenade Marie-Victorin qui berna bien tôt la ville le long du fleuve; au tant de choses à terminer, à embellir, à l'occasion du tricentenaire de 1957. C'est ainsi que ce rond-point tiendrait, à Longueuil, une place correspondant à celles qu'occupent la place d'Armes, à Montréal, le square du Flambeau, à Trois-Rivières, la cour Louis XIV, à Québec, le Vieux-Carré, à la Nouvelle-Orléans."

2) Sans doute faudrait-il "dé-sensibiliser", entretenir et rendre accessible aux visiteurs la crypte historique de l'église, installer un musée ou une bibliothèque dans la maison Durocher, et puisque nous vivons dans un siècle d'automobilisme, qui exige des rues larges et d'encourageur ségares, devrions-nous nous résigner à élargir un carrefour (angle Saint-Charles et Chemin de Chambly) bien trop étroit.

3) Et ceci nous amène à parler de la maison Héroux. Tout d'abord et puisqu'il le faut, notons que cette maison a été construite en 1831, qu'elle n'a jamais abrité Mgr Denault (décédé en 1806), et que c'est enfantin que de vouloir la relier à Charles LeMoine.

La possibilité d'une vente de la maison Héroux au Gouvernement provincial nous semble intéressante. Intéressante parce que cela assurerait une construction qui s'avère nécessaire, et parce qu'on pourrait exiger, à l'occasion de cette vente, non pas un profit immobilier de \$10,000, mais bien que l'édifice à construire cadre dans ce milieu historique, serve à des fins publiques, porte le nom de "Monument du 3e Centenaire", et en conséquence présente la façade les statues de Le Moine, d'Iberville, et de Mgr Denault. Cela aurait sûrement grande allure.

Mais à ce compte, célébrer-t-on le tricentenaire de Longueuil en 1957 ou en 1960? La difficulté est là. Il faudrait des décisions rapides et une mise en œuvre prochaine... Est-ce possible? Paul BOUCHER, D.S.C.S.

En 1936, quelque peu désillusionné, le cher Frère interpellait le passé:

"Charles Le Moine, patriarche à l'heure dont les fils ont rempli l'Amérique du Nord depuis la Baie d'Hudson jusqu'au Golfe du Mexique du bruit de leur nom et de leurs armes. Peut-être en ces jours de démission nationale, est-il bon de se tourner vers cette sorte de chène humain dont les branches murent deux siècles à épuiser la vie énorme! Grands ancêtres, où êtes-vous?"

En 1957 — année de leur tricentenaire —, que répondront les Longueuillois à ce pathétique appel?

Ce monument pourrait être un marbre sur piédestal — le monument classique; une statue en nichée dans une façade — pensons à celles du Parlement de Québec; ou encore un édifice tel le château Ramezay, ou même un carrefour ou un square d'une importance convenable.

Au fait pourquoi ce monument ne serait-il pas un peu tout cela? Mais rien moins que cela! D'où un programme de réalisation en trois points de vue que nous allons ébaucher comme suit:

1) A Longueuil, l'angle que font le chemin de Chambly et la rue Saint-Charles constitue, avec ses constructions actuelles, un véritable carrefour historique que l'on pourrait appeler "le Rond-Point des Ancêtres". Il importe donc de mettre cet endroit en pleine valeur. Rien de plus facile, étant donné la présence d'édifices en tout point remarquables: église, berceau d'une grande communauté religieuse, maison des Ouevres, couvent, prochaine avenue, le boulevard promenade Marie-Victorin qui berna bien tôt la ville le long du fleuve; au tant de choses à terminer, à embellir, à l'occasion du tricentenaire.

En nous éclairant sur ce sujet, cet honorable monsieur aurait une occasion inespérée de justifier sa présence au sein de ce groupe.

Cordialement vôtre, UN LECTEUR

Château Maisonneuve

la province de Québec auprès du bureau de direction de cet organisme, représentant qui est, si je ne m'abuse, l'hon. Wilfrid Gagnon, ancien ministre provincial dans le cabinet de 1936 de M. Godbout?

L'hôtel du Canadien National

Les renseignements sur l'hôtel Reine Elizabeth que nous avons reçus du bureau des congrès du Canadien National nous ont été soumis en français et en anglais, comme d'habitude, mais comme la publication s'adressait surtout à des américains nous les avons traduits simplement en anglais.

Maintenant, que vous êtes au courant des détails complets de la réclame que vous avez reçue vous réaliserez que cette publication vient de notre bureau et non du Canadien National.

Veuillez, cher monsieur, accepter l'expression de mes sentiments dévoués.

Bien à vous, Charles E. Smith, Gérant et secrétaire-trésorier, Montreal Tourist & Convention Bureau.

En nous éclairant sur ce sujet, cet honorable monsieur aurait une occasion inespérée de justifier sa présence au sein de ce groupe.

Cordialement vôtre, UN LECTEUR

L'opinion du lecteur

Riga: la ville sans sourire

Dans le cadre de la "détente", nombreux ont été cette année les touristes étrangers autorisés à visiter l'U.R.S.S. Cependant, fort peu d'entre eux — à peu près aucun, à vrai dire — ont été admis à franchir cet autre rideau de fer intérieur qui sépare les anciennes républiques baltes de la Fédération de Russie. Il semble qu'il ne soit pas question pour le moment, de laisser pénétrer les étrangers dans une région où le "climat" spécial qui y règne, serait défavorable à la propagande. Il convient, à ce propos, de rappeler que la question de l'appartenance à l'URSS des anciens pays baltes est loin d'avoir été tranchée par les Occidentaux et c'est pourquoi, le filtrage des informations en provenance de Lituanie, de Lettonie ou d'Estonie, fait l'objet d'un soin particulier de la part du Kremlin.

C'est seulement grâce à quelques touristes ayant réussi à se joindre à un groupe d'invités triés sur le volet, qu'une relation impartiale d'un séjour à Riga a pu être obtenue récemment. Ce qui a frappé le plus ces observateurs, est le caractère essentiellement russe que présente aujourd'hui l'ancienne capitale lettone, aux rues pleines de soldats soviétiques et où la circulation est dirigée par des miliciens russes. Aux carrefours comme dans les rues, les plaques indicatrices portent des caractères cyrilliques et dans les cafés et les magasins, la langue russe est employée beaucoup plus fréquemment que la lettone. Les voyageurs ont également pu constater qu'à l'Université de Riga, toutes les questions d'examen sont posées en russe et que seules, les réponses y peuvent être faites en lettone.

Migration

Avant la guerre, Riga comptait 400,000 habitants; elle en compte aujourd'hui plus d'un million, mais cette augmentation est due aux arrivées massives de Russes venus — ou plutôt envoyés — en Lettonie des diverses régions de l'intérieur. Il va de soi que toute l'administration centrale de même que l'industrie et le commerce, sont entre les mains des Russes, tous les postes de direction ayant été "libérés" par suite des mesures dites de "déplacement" qui intéressèrent — il y a dix ans — des dizaines de milliers de Lettons, lesquels furent déportés à l'époque, soit dans les régions forestières de Biélorussie, soit dans les camps de travail de Sibérie ou d'Asie centrale.

Personne, hormis les organismes soviétiques responsables, ne connaît exactement le nombre de personnes déplacées de

Contrôle sévère

Le contrôle des relations entre la Lettonie soviétique et le monde libre est d'une sévérité exceptionnelle et les réfugiés en provenance de ce pays sont très rares. Les renseignements qui peuvent être obtenus des quelques fonctionnaires lettons envoyés en mission officielle à l'étranger, sont évidemment favorables au régime; ils contrastent avec les déclarations faites par les voyageurs qui ont été sensibles à l'atmosphère particulière d'une ville où la fin des mesures d'exception n'a toutefois pas supprimé la crainte des dénonciations... L'indice des salaires est extrêmement bas et les prix des produits de grande consommation sont élevés; il est à peu près impossible — avec les 500 ou 600 roubles mensuels que gagnent les travailleurs des catégories moyennes — de joindre les deux bouts.

Un des observateurs a appelé Riga "la ville sans sourire",

Pour les émigrants

La Ligue des familles nombreuses de Belgique qui s'intéresse aux familles belges désireuses, pour améliorer leur sort, d'émigrer au Canada, a fait plusieurs démarches à l'ambassade de notre pays dans le but d'obtenir de l'aide aux émigrants. La Ligue a fini par gagner son point. Voici ce qu'elle vient de publier dans son organe Le Ligueur: "Jusqu'à présent, seules certaines catégories d'émigrants, qui ne pouvaient payer leurs frais de voyage, pouvaient bénéficier d'un prêt (pour eux-mêmes et non pour leur famille). C'est dire que très nombreux étaient les candidats émigrants qui devaient renoncer à leur projet parce qu'ils ne possédaient pas l'argent du voyage, et parce qu'ils ne se trouvaient pas dans les catégories de travailleurs en pénurie (agriculteurs, par exemple). Mais à partir de cette semaine, tout change. Des prêts pourront être consentis, si nécessaire, non seulement pour payer le voyage du chef de famille, mais aussi celui de son épouse et de ses enfants, et cela, quelle que soit sa profession (mais à condition évidemment que l'émigrant soit jugé admissible et réponde donc aux autres conditions mises à l'émigration). Ces prêts, accordés sans intérêt, seront remboursables par mensualités au cours d'une période de 2 ans. Si les circonstances l'exigent, la période de remboursement pourra être prolongée. Les travailleurs belges qui ont déjà émigré au Canada pourront désormais solliciter un prêt du Gouvernement canadien pour faire venir leur famille. Et ceux qui veulent émigrer et qui pourraient avantageusement s'intégrer dans l'économie du pays, mais qui n'ont pas les moyens de payer le voyage, seront donc aidés efficacement". N'est-ce pas dans la province de Québec que devraient s'établir la plupart de ces émigrants. Mais c'est à nous, à nos dirigeants, à nos groupes nationaux d'y voir de façon continue et efficace.

La raison fournie par lui est que tous les passants y paraissent sombres ou tristes pour le moins et que personne n'y fredonne ou n'y siffle. Les enfants eux-mêmes semblent influencés par l'ambiance et jouent à se crier dans les admirables parcs de la ville où l'on chercherait vainement un couple d'amoureux...

R. GALLOUIN

L'ancêtre Nicolas Perrot

M. Claude Perrault présente la biographie de son premier ancêtre, à la Société Généalogique

M. Claude Perrault, trésorier de la Société Historique de Montréal et membre actif de la Société Généalogique Canadienne Française, a présenté à la dernière réunion mensuelle de la Société Généalogique, le 15 mars, la biographie de son premier ancêtre au Canada, Nicolas Perrot, qui, selon Benjamin Sulte, fut l'un des quatre ou cinq personnages marquants du XVII^e siècle dans l'Ouest.

Né en France en 1643, Nicolas Perrot est signalé au Canada pour la première fois en 1660, suivant De la Pothé et Sulte, et en 1663 selon Charlevoix. Le recensement de 1666 nous le montre à Montréal comme domestique engagé chez Marie Pournin, veuve de Jacques Testard, Sieur de la Forêt. Des l'année suivante, Nicolas Perrot travaille en qualité de serviteur chez les Sulpiciens de Ville-Marie, d'après le recensement de 1667. Sa vie aux services des autres se termine le 12 août 1667 par la société qu'il fait avec Toussaint Baudry d'une part et Isaac Nafrechon, Jean Desroches de l'autre. Désormais, les trois prochaines années refléteront sa vie de coureur de bois. Plusieurs fois, il fera les voyages pour le pays de l'Ouest et reviendra à Montréal faire des transactions avec les marchands locaux et leur vendre des fourrures pour en porter en échange les produits français tant désirés des sauvages dont il avait appris les différentes langues.

En 1670, l'intendant Jean Talon requiert les services de Nicolas Perrot comme interprète officiel et explorateur des pays de l'Ouest. A l'occasion d'une de ces missions avec M. de Saint-Lusson, il prit possession officiellement le 14 juin 1671, des terres autour des grands lacs et signe les procès-verbaux avec De Saint-Lusson, les Pères Dablon, Allouez et Druillettes au Sault-Sainte-Marie. Revenu de cette expédition, nous le trouvons en brouille à Québec avec M. de Saint-Lusson qui fait saisir les pelleteries que Nicolas Perrot avait rapportées de son voyage au début de septembre 1671. Ce contretemps force Nicolas Perrot à demeurer plus longtemps que prévu à Québec et lui fournit l'occasion de rencontrer le mois suivant Madeleine Raclos, sa future femme.

En effet, le 11 novembre 1671, Nicolas Perrot passe son contrat de mariage avec Madeleine Raclos devant le notaire Larue à Champlain. On y lit ceci: "Nicolas Perrot, fils de François Perrot et de Marie Sivot, de Davray, évêché d'Autun, et Madeleine Raclos fille de Bon Raclos et Marie Viennot". Douze enfants naissent de cette union, sept garçons et cinq filles. Les districts de Joliette, Montréal et Nicolet renferment une bonne partie de sa postérité.

De Champlain où il a demeuré, Nicolas Perrot va chez les différentes tribus sauvages des grands lacs, soit pour son compte personnel, soit pour le service du roi. On le voit peu souvent dans sa famille qu'il transporte en 1678 sur la concession obtenue le 2 décembre 1677 de Charles Le Gardeur de Villier, à la rivière St-Michel, près de Bécancour. Il y fait sa demeure permanente. Au

recensement de 1681, il a 18 ans, bêtes en valeur, 2 fusils et 5 bêtes à cornes. Il est presque aussi riche que le Seigneur de l'endroit qui n'a que deux arpents de plus en valeur. C'est dire que ce coureur de bois engage un certain nombre de gens pour faire valoir sa concession pendant ses expéditions chez les Miamis, Illinois ou Mascoutins. Ces peuples qui le voyaient revenir tous les printemps chargés de présents, lui donnaient un nom indien "Mamminens" signifiant petit bled d'Inde. Est-ce que ce nom lui fut donné à cause de sa taille et de sa corpulence ou plutôt à cause de sa générosité comme un épais bien chargé de grains? On ne le sait mais toujours, il a-t-on annoncé hier. Après avoir rencontré les officiers supérieurs de l'Armée, il se rendra à Kingston où il prononcera une allocution devant les étudiants du Collège militaire, le 17 avril.

En septembre 1684, M. le Gouverneur de la Baie, homme officiellement Nicolas Perrot Commandant pour le roi. Ses services furent souvent requis par La Durantaye, Dulhut, Tonty et les autres pour décider les sauvages à suivre le point de vue français. Son zèle et son application dans l'exécution des ordres des représentants du roi sont si connus que le Roi Louis XIV lui envoie ses félicitations personnelles en 1684.

En mai 1685, il part à nouveau pour le pays des Miamis, Illinois et Mascoutins. Chez ces tribus, à la mission St-François-Xavier, il donne en 1686 un ostensor en argent conservé aujourd'hui au musée de la Société Historique du Wisconsin. En 1687, la mission des Jésuites à la Baie des Puants passe au feu et il perd alors 40,000 livres en fourrures. Cette perte ne semble pas avoir trop affecté Nicolas Perrot puisqu'à l'occasion de son retour dans la vallée du St-Laurent, non seulement achète-t-il de M. Le Chasseur la seigneurie de la Rivière du Loup (en haut) le 15 mai 1688 mais encore fait-il quantité de transactions et engage bon nombre de gens pour l'aider dans ses affaires aux pays des grands lacs.

C'est ainsi que le 8 mai 1689, il prend possession au nom de Sa Majesté de la Baie des Puants et de tous les pays de l'Ouest. Ces contrées que Nicolas Perrot parcourt depuis nombre d'années n'ont plus beaucoup de secrets pour lui. Aussi en 1693, il découvre des mines de plomb au Mississippi. Il connaît aussi diverses aventures; ainsi en 1697, il allait périr sur le bûcher lorsqu'il fut délivré par les Outaouais.

En 1710, M. de Vaudreuil le nomme Capitaine de la Côte de Bécancour. Les dernières années de sa vie se passent tranquilles et il décède le 13 août 1717 à l'âge de 74 ans et le lendemain, on l'inhume dans l'église de Bécancour.

Le conférencier énuméra quelques-uns des mémoires écrits par ce fameux voyageur:

1. — Mémoires sur les Outaouais.
2. — Mémoires sur les guerres des tribus.
3. — Mémoires sur les mœurs, coutumes et religion des sauvages de l'Amérique du Nord; publié et annoté à Paris par le R. P. Thallian, S.J., en 1861.

Le R. P. Lejeune, O.M.I. disait: "Nicolas Perrot a été un pionnier et un vrai héros envers la Couronne de France".

Le conférencier fut remercié par la Présidente générale, Mlle Jeanne Grégoire. Le public est toujours invité à ces intéressantes causeries qui se donnent le deuxième mercredi de chaque mois à la salle de physique de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

MESUREUR DE BOIS demandé

Mesureur demandé pour cour à bois chez marchands de bois en gros doit posséder une certaine expérience et pouvoir fournir des références. Le travail est permanent, c'est-à-dire l'année durant. S'adresser chez Bock & Tétréau, Limitée, 2601 Côte de Liesse, à la rue Athlétique ou téléphoner à M. Robert DeMontigny, Re. 7-1151 ou le soir: DU. 8-9569.

Petites annonces du "Devoir"

APPARTEMENT A LOUER

Northcliffe 3578. 4 1/2 pièces chauffées, spacieuses, modernes, attrayantes. 9-4-56

ARGENT A EMPRUNTER

Emprunterais \$9,000 d'un particulier en lère hypothèque sur deux-à-trois. Montréal. NO. 1-7192. 3-4-56

ARGENT A PRETER

De \$2,000 à \$75,000 en premières et deuxièmes hypothèques. Acheteurs balances de prix de ventes. Nous pouvons toute la province de Québec. Service de 48 heures. LA. 6-6400. 4170 St-Robert Montréal. 23-4-56

CHAMBRE A LOUER

Près Mont-Royal, grande chambre avec, aménagement neuf, pour personne travaillant au dehors. \$7. à \$8. LA. 3-3449. 3-4-56

"DEMANDE DE DISQUE"

Attention spéciale à toute personne qui voudrait se départir de disques soit 78-45 ou 33 1/3 R.P.M. Je serais très heureux de les recevoir. Un gros merci à l'avance. M. Guy Fournier, Sanatorium du Lac Edouard, Lac Edouard, Cte Portneuf, Qué. 3-4-56

EMPLOI DEMANDE

Travaillerai comme assistant évaluateur d'importation dans la province, domaine immobilier, expérience 5 ans comme agent d'immobilier. Case postale 114, Station 7, Montréal. 3-4-56

IMPOT

Inspecteur d'impôt à sa retraite, préparera rapports, coûts raisonnables. DU. 1-3834. J.N.O.

PIANO A VENDRE

Excellent piano Alexandra, beau cabinet, en excellente condition. Belle sonorité. Accepterai \$110. M. Pierre, RE. 7-1017. 4-4-56

SERVICE DE SECRETAIRE A DOMICILE

Economisez en dictant vos lettres, rapports, etc., avec nos machines à dactylo (que nous fournissons gratuitement). Allons chercher votre travail à 5 p.m. et vous le livrons à domicile avant 9 a.m. 5 jours par semaine. Expérience légale M. J.N.O. 3323.

Transport-Camionnage

ROUSSELL Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: 3000, 4000, 5000, 6000, 7000, 8000, 9000, 10000. J.N.O. T-3569, Montréal.

TARIF

Annonces classifiées

"Le Devoir" - BÉLAI 3361

434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 4h. la veille de la publication.)

ANNONCES ORDINAIRES - Tarif minimum de 40 pour 4 lignes (24 mots).

Compter 6 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Ajouter 6 mots par insertion pour indiquer le numéro de la case. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 50.

GROS CARACTÈRES - Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

Nalances, services, services annuels, grand-maison, renseignements pour condamnations, etc., à cents le mot; minimum \$1.00. J.N.O.



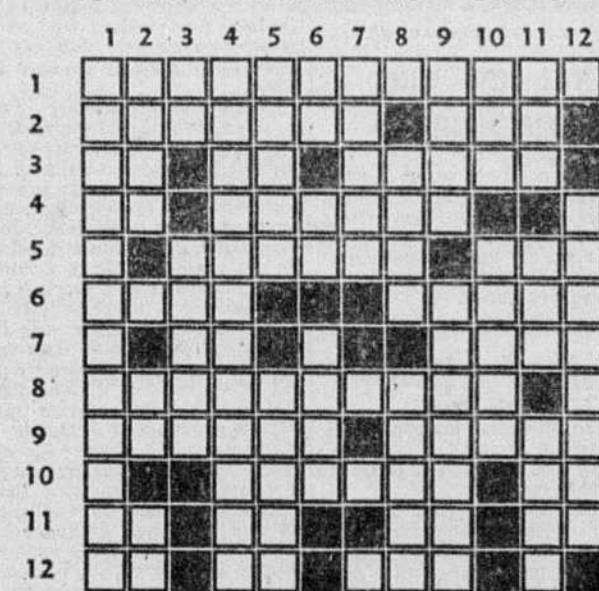
(CCC — Hommage du Département touristique de la Jordanie)

La basilique du St-Sépulchre, dont l'entrée est masquée par des soutènements de fer depuis 1934, et où les pèlerins se sont faits particulièrement nombreux en ces jours saints. On ne peut y accéder que par une porte, propriété de deux familles musulmanes, à qui une taxe est payée à tour de rôle par les trois groupes qui y habitent: les Latins, les Grecs, et les Arméniens. Englobant à la fois la colline du Calvaire et la grotte sépulchrale d'où Jésus est sorti vivant au matin de Pâques (sous la grande coupole noire), l'église actuelle remonte au temps des Croisés (XI^e siècle). Personne ne peut douter sérieusement de l'authenticité de ce lieu très saint, consacré par une basilique dès l'an 326. La pitié de ce monument a provoqué plusieurs plans de restauration dont aucun n'a encore abouti. Au nom de la chrétienté, les Franciscains y font la garde depuis le XVI^e siècle, récitant l'office divin de jour et de nuit, dirigeant chaque soir une procession qui fait le tour des principales chapelles, et chantant la messe chaque matin devant le Saint-Sépulchre.



Ministres du Québec à l'église canadienne à Rome. — Après avoir pris part à la cérémonie qui a marqué à St-Pierre de Rome le double anniversaire du Pape et avoir été reçue en audience privée par le Saint-Père, la mission extraordinaire de la province de Québec est allée visiter l'église canadienne à Rome. Les Hon. Antonio Barrette, Yves Prévost et Antonio Elie furent reçus par le supérieur général de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement. On les voit ci-dessus, sur la terrasse de la maison générale de cette congrégation; le toit de l'église, confiée à cette congrégation apparaît à l'arrière. De gauche à droite: le R. P. G. Labrecque, S.S.S., M. Barrette, le R. P. Moise Roy, S.S.S., procureur général, le T. R. P. G. Spiekman, S.S.S., supérieur général, MM. Prévost et Elie, le R. P. Guy Fortin, S.S.S. directeur du Séminaire international de la Congrégation à Rome.

Les mots croisés du "Devoir"



HORIZONTEMENT

- 1—Collision
- 2—Qui a perdu son calme — Colère
- 3—Article — Permet un choix — Facile
- 4—En matière de — Son rôle est de sécréter
- 5—Plusieurs dizaines — Sot
- 6—Délimite souvent un jardin — Amoureux
- 7—Existe — Pour la protection des navires
- 8—Mis au courant
- 9—Strictement privé — Emploi
- 10—Il n'a plus le monopole des airs — Inconnu
- 11—Singulier — Abréviation de calendrier — Initiales d'un constructeur d'automobiles — Note de musique
- 12—Possède — Pronom — Grande ouverte

VERTICALEMENT

- 1—Permet l'ascension facile des montagnes
- 2—Animaux peu intelligents — Dans — Article inverse
- 3—Pronom — A en mains
- 4—Marches en avant par degrés
- 5—Germe de l'oeuf — Pronom masculin
- 6—Négation — Correspond à une révolution — Non admis — Vide
- 7—Elle n'est pas toujours supérieure — Amène la pluie
- 8—Cote part du joueur — Suppose
- 9—Epoque — Mit au même niveau
- 10—Sur terre — Pour l'oiseau — Il fait discerner les saveurs
- 12—Furent du tort

Solution de samedi dernier

Horizontalement:—

- 1—TORTILLEMENT; 2—O-SIER — AMENER; 3—RENTRE — PU; 4—RECUE — ANDES; 5—ESSENTIELS; 6—FER — IN-NEES; 7—AC — OSE — RIS; 8—CHANTEUR — RUE; 9—TEL — RIS — RU; 10—ILE — BANDAGES; 11—OIS — LIEE — ET; 12—NEE — ESSEULEE.

Verticalement:—

- 1—TORREFACTION; 2—O-SEE — ECHELLE; 3—RINCER — ALESE; 4—TETUS — ON; 5—IRRESISTIBLE; 6—ENNEE — AIS; 7—LA — NN — URNES; 8—EMPATE — RIDEE; 9—MEUNIER — SA; 10—EN — EL — SURETE; 12—TRESSE — EUS.

BELLE ESCROQUERIE

MONTREAL (PC) — La police montrealaise est à la recherche d'un escroc qui aurait soutiré \$2,98 de dix milliers d'agriculteurs de la province en leur écrivant une lettre datée du 13 mars. Le rusé filou y assurait les destinataires qu'ils avaient gagné un prix à l'exposition agricole tenue récemment à Montréal et l'exigeait \$2,98 pour l'expédition du prix. On a recouvré plus de 1,000 lettres à l'adresse donnée, rue St-Denis, mais l'escroc avait déguerp.

Plus de 1,000 bénévoles à l'hôpital du cardinal

MONTREAL (PC) — Plus de 1,000 personnes ont travaillé bénévolement à l'hôpital Saint-Charles l'hôpital Western qui est devenu la propriété du cardinal Léger abriter les vieillards et les infirmes. Mais avant d'ouvrir ses portes, il doit être restauré complètement.

En quelques lignes

OLIVER A OTTAWA

OTTAWA (PC) — Le lieutenant-général W. P. Oliver, adjoint au chef de l'état-major impérial, viendra à Ottawa en avril, a-t-on annoncé hier. Après avoir rencontré les officiers supérieurs de l'Armée, il se rendra à Kingston où il prononcera une allocution devant les étudiants du Collège militaire, le 17 avril.

FERME INCENDIEE

ST-BRUNO (PC) — Une maison de ferme a été rasée par les flammes mardi soir, à St-Bruno, un village situé à cinq milles d'Alma, au Lac St-Jean. M. Jean-Paul Bouchard, sa femme et leurs cinq enfants s'en sont tirés indemnes. Un voisin, M. Jean-Marie Dufour, a par contre été légèrement blessé à une main en tentant de sauver quelques effets.

METIERS MILITAIRES

OTTAWA (PC) — L'Armée canadienne mentionne 133 métiers et 21 spécialités pour lesquels elle a besoin d'hommes et de femmes. L'une de ces occupations est celle de préposé à la lessive et au bain pour le Corps des magasins militaires.

PRISONNIERS AHURIS

OTTAWA (PC) — Les prisonniers de la prison du comté de Carleton, à Ottawa, ont organisé récemment une bruyante manifestation en vue de protester contre la qualité de leur nourriture. On souligne cependant qu'il n'y a pas eu de blessés ni de dégâts au cours de cette manifestation à laquelle 25 détenus ont participé. Des punitions ont néanmoins été imposées aux coupables.

SUSPECTS DETENUS

MONTREAL (PC) — La police provinciale croit avoir mis fin à une série de vols perpétrés depuis trois ans dans la cour du National Canadian, à Montréal, en arrêtant deux suspects. L'un des prévenus est un employé des Chemins de fer nationaux. La police dit qu'il volait des articles dans les wagons, les enveloppait et les expédiait à un ami ou un parent de l'extérieur de la ville et partageait ensuite son butin avec lui.

VOYAGE DANGEREUX

QUEBEC (PC) — La goélette Renaud-L a jeté l'ancre hier dans le port de Québec après un voyage de 125 milles. La Renaud-L arrivait de Tadoussac avec une cargaison de marchandises. Il lui a fallu 24 heures pour effectuer le voyage périlleux à travers les glaces qui flottent sur le fleuve.

MAIGRE RECOLTE

MONTPELLIER (PA) — On n'a récolté jusqu'ici qu'un dixième de la récolte habituelle de sirop d'érable dans le Vermont. Les perspectives pour le reste de la saison des sucres s'annoncent en outre plutôt maigres et l'on affirme que le prolongement de la température hivernale est la cause de cette situation anormale.

FUNESTE ACCIDENT

ARVIDA (PC) — Un homme de 22 ans, M. Gérard Bourgeois, a été blessé mortellement mardi dans un accident survenu aux usines de l'Aluminium Co. of Canada, à Arvida. Le défunt était père de deux enfants et un jury du comté a rendu un verdict de mort accidentelle. Il a eu la tête coincée entre le sol et un panneau de métal reliant un wagon chargé de sulfate d'aluminium à une plate-forme de déchargement.

VICTIME DE LA ROUTE

HAWKESBURY, Ont. (PC) — Mme Jerry Dunlop, âgée de 37 ans, de Beachburg, Ont., près de Pembroke, a été tuée et deux hommes et un enfant ont été blessés dans une collision entre deux automobiles. L'accident s'est produit près de cette ville durant une averse glissante de neige. Les blessés sont M. Dunlop et sa fille de cinq ans, Joan, qui souffrent de blessures légères, et M. M.-P. Breton, de Ville St-Laurent, près de Montréal, qui souffre d'une fracture à une jambe. M. Breton conduisait la deuxième voiture.

VISITE AU JAPON

LEVIS (PC) — Le maire J.-Adélaïde Bégin est parti hier pour le Japon, où il assistera à une exposition internationale. Durant le voyage d'un mois, il se rendra aussi à Manille et Hong-Kong. Il sera accompagné de sa fille, Denyse.

ACCIDENT FATAL

BROCKVILLE, Ont. (PC) — George H. D. Gibson, âgé de 79 ans, d'Ottawa, a été mortellement blessé dans une collision entre deux automobiles survenue près de cette ville ontarienne. Il est mort à l'hôpital jeudi soir, environ cinq heures après l'accident.

Mackeno Mines sera plus active

Mackeno Mines Ltd va intensifier ses travaux en vue d'accroître la réserve de minerai destinée à alimenter son usine, a annoncé M. J. M. Cormie, géologue conseil, à l'assemblée annuelle des actionnaires. L'objectif de la compagnie consiste actuellement à accumuler des provisions de minerai en vue de deux ans sur les opérations de l'usine.

La mine reprendra ses opérations d'usage dans quelque temps sur sa propriété de Mackeno située à Keno Hill, au Yukon.

M. Bryan W. Newkirk a été élu administrateur, en remplacement de M. J. Dumaresq Smith. Le conseil d'administration est maintenant formé de M. Bryan W. Newkirk, président, M. A. W. Johnston, vice-président, M. Wm. McKee, secrétaire-trésorier.

Triomphe du Cognac
GRANDE FINE "EXTRA VIEILLE" NAPOLEON

COGNAC Bisquit

Le Cognac qui triomphe en France. Il est le produit des vins choisis de la Charente, et vieilli dans les caves séculaires de Bisquit Dubouché & Co.

Fournisseur attitré de Sa Majesté Georges VI

LA PAUL CHARTRAND OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES, MONTREAL

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES
Horace Labrecque et Fils Ltée
Courtiers d'assurances
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
1011, rue Crescent
Tél. MARquette 2353-2354

JEAN GAGNON & CIE LTÉE
COURTIERS D'ASSURANCES
Établie en 1929
215 ouest, rue St-Jacques, Montréal

AVOCATS

JACQUES DECARY
AVOCAT
de l'étude légale
DECARY, RILLODEAU & BRUNET
Suite 309,
Immeuble Transportation
132 ouest, rue St-Jacques
Tél.: MA. 2180-2189 Montréal

Trudeau, Beaulieu & Cimon

AVOCATS
Maurice Trudeau, C.R.
Roger Beaulieu, Jacques Rousseau
Pierre Cimon, J.-René Pélissier
204 ouest, Notre-Dame, MA. 9254

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sanbégarde
MONTREAL

La populaire "laine"



Fabriquée en Angleterre depuis plus de 75 ans est maintenant offerte à MONTREAL

EST

Mlle H. AUBLET,
3529 rue Hochelaga
M. HERVE BEAUFET,
8233 rue St-Robert
M. MARCEL BRODEUR,
8670 rue Hochelaga
JEANNE HAUTE COUTURE,
11873 est, rue Notre-Dame
LINGERIE DELORME,
4249 rue Des Erables
LINGERIE FONTENAC,
2390 rue Frontenac
MAGASIN DE LAINE,
8794A rue St-Robert
RAMSLEY WOOLLEN LTD.,
Centre d'Achats Champlain
LINGERIE GAGNE,
1592 est, rue Mont-Royal

OUEST

A. AUBRY,
303 ouest, rue Notre-Arthur
Mlle Y. HARRIS,
2519 ouest, rue Notre-Dame
Y. CARDINAL,
1175 ouest, Notre-Dame, Lachine
M. ANTONIO LINGIERIE,
6530 rue Darlington
LINGERIE DUPRESNE,
1000 boul. Ste-Croix
VILLE St-Laurent
RAMSLEY WOOLLEN LTD.,
Centre d'Achats Norgate
TEDDY BEAR LING. REGD
46-48me Avenue, Lachine
WOOL SPECIALTY SHOPPE,
5671 ouest, rue Sherbrook

"TRANCHMONTAGNE"

Distributeurs en Gros
459 St-Sulpice BE. 4428
Montréal.

Radio et télévision

par Michel PIERRE

CINQ MINUTES

On conçoit que l'ambition de tout commanditaire soit d'avoir une production de télévision régulière à laquelle attacher son nom. Désormais tel commanditaire est aussi significatif de son programme qu'Ed Sullivan l'est de *Toast of the Town*. A l'autre bout de l'échelle, il y a le "spot" qui se note dans le déluge des annonces de postes privés de radio. Entre les deux, toute la gamme.

Mais entre les deux, il y a une formule qui, à notre point de vue du public, offre de réels avantages. C'est une formule commerciale qui s'appelle "Cinq minutes".

Le tout se fait en cinq minutes. CKVL, CKAC et même Radio-Canada utilisent de cette formule. Cinq minutes, ce n'est pas long. On ne sent donc pas le manque de comédiens, ou de dramatisation. Il suffit d'une voix sympathique et de quelque chose qui accroche l'auditeur. Car, généralement, même ces cinq minutes sont noyées dans le reste de la programmation. Plusieurs de ces courtes émissions semblent faire appel à une bonne collaboration d'autres inclinent à utiliser n'im-

porte quoi. De fait, un cinq minutes régulier permet à un comédien ou à un bon annonceur d'offrir une réelle matière intéressante, surtout si elle se spécialise soit dans un petit récit, soit dans des conseils ménagers ou autres.

Malheureusement, l'habitude vient vite, ce qui nous vaut des textes bâclés, des séries de qualité fort inégale. Un cinq minutes peut-il parvenir à attirer à l'émission le public qu'on désire atteindre? Du moins peut-on soutenir que ce public mettra plus d'attention à l'écoute du passage de la petite production. Le tout est de ne pas le décevoir. Si chaque série, en conservant le genre qu'elle s'est donné — et le meilleur est assurément celui du narrateur — met plus grand soin à offrir régulièrement quelque chose de soigné, le public trouvera là, dans les longues heures fastidieuses d'écoute, un instant d'arrêt, un sujet de réflexion.

La qualité n'est pas fonction de l'importance de la production. Certes on ne consacrerait pas à un cinq minutes commercial une chronique ou en on fait d'un journaliste. Et c'est dommage que les responsables de ces petits programmes radiophoniques n'aient pas le soutien moral — toutes proportions gardées — dont bénéficient les autres. Travail dans l'ombre, nous nous plaignons à souligner ici.

Cinq nouveaux chroniqueurs à l'émission "Confidentiel"

Confidentiel présentera, à 7h45 du soir, à partir du 2 avril, du lundi au vendredi, cinq invités de carrière différents qui nous parleront de leurs expériences et de leurs souvenirs.

Le premier conférencier de cette nouvelle série sera le chansonnier Lionel Groulx, historien remarquable et homme d'action qui a exercé une profonde influence dans les milieux éducatifs.

Le chanoine Groulx devint historien pour ses élèves du collège de Valleyfield en 1905 puis fut nommé, dix ans plus tard, professeur à l'Université Laval de Montréal.

C'est ainsi que débute sa carrière d'historien, loin des archives et des grandes bibliothèques; carrière qu'il poursuivra avec acharnement pendant plus d'un demi-siècle.

Jacques Rousseau, directeur du Jardin botanique de Montréal, possède également une personnalité attachante. C'est un savant au sens complet du mot, un savant qui ne se limite pas aux connaissances livresques mais sait pénétrer jusqu'au cœur de la nature.

Voyageur infatigable, Jacques Rousseau a parcouru notre vaste pays, à pied le plus souvent, autant à titre de géographe que de botaniste. La Floride, l'Arizona, le Mexique, les Alpes françaises lui sont aussi familiers.

Jean-Charles Bonenfant, conservateur de la Bibliothèque de la Législature à Québec, est un conférencier toujours apprécié des auditeurs de Radio-Canada. Que ce soit à L'École des Parents, aux Joutes de Match inter-départements, dans les commentaires de pièces de théâtre ou sur les institutions politiques, ce brillant avocat ne laisse jamais d'intéresser toutes les catégories d'auditeurs.

Gérard Morisset, conservateur du musée provincial de Québec, nous parlera de l'art canadien. Après son stage d'étude à l'École du Louvre, M. Morisset entreprend la tâche délicate de retrouver les trésors artistiques dispersés dans le Québec, pour en faire l'inventaire méticuleux.

C'est à lui également que nous devons la restauration de nombreux monuments historiques.

Alexandre Guillet, journaliste et commentateur radiophonique, a poursuivi une carrière mouvementée et intéressante. Alors qu'il débute au journal Le Petit Canadien, il fut témoin de l'assassinat du roi Alexandre de Yougoslavie dans les rues de Marseille.

Après avoir passé plusieurs années à Changhaï, il quitte la

Sélection de programmes de radio

2.05-CKAC-Via Phon avec Françoise Gaudet Smet
2.15-CKAC-Ensemble vocal avec Jean-Paul Nolin, avec Françoise Gaudet Smet
2.30-CKAC-Lettre à un canadien avec Marcelle Barthe
2.45-CKAC-Quelles nouvelles?
2.50-CKAC-Notre pensée aux malades
3.00-CKAC-Musique de chambre
3.15-CKAC-La Marjolaine
3.30-CKAC-Chefs d'œuvre de la musique
4.00-CJMS-Radio Notre-Dame
4.15-CKAC-Événements sociaux
4.30-CKAC-Ensemble vocal avec Françoise Gaudet Smet
4.45-CKAC-Cocktail dansant
4.55-CKAC-Programme Muriel Millard
5.00-CKAC-Afternoon Concert
5.15-CKAC-Piano
5.30-CKAC-Son ondes, Nicole Gervais présente son courrier et, avec Jean-Paul Nolin, ses commentaires sur les émissions.
5.45-CKAC-Radio-Journal suivi de la chronique sportive
6.00-CKAC-Forum des sports
6.15-CKAC-Backstage avec Michèle Tassier
6.30-CKAC-Emission Yougoslave
6.45-CKAC-Un homme et son chien
7.00-CKAC-Le club des champions
7.15-CKAC-Emission italienne
7.30-CKAC-La Croisade du Rosaire
7.45-CKAC-Je chante, dir. Maurice Durieux. Invité: Robert Maréchal
7.55-CKAC-Les Mauvais Quartiers
8.00-CKAC-Emission allemande
8.15-CKAC-La clinique du cœur avec le père Desmarais o.p.
8.30-CKAC-Confidentiel, avec Emile Codere
8.45-CKAC-Le centre d'information du briqueur
8.55-CKAC-L'Orchestre de Chambre de Radio-Canada
9.00-CKAC-Conférence de presse
9.15-CKAC-Opportunité Knocks
9.30-CKAC-Orchestre et Chœur Feste
9.45-CKAC-Conférence de presse
9.55-CKAC-Conférence de presse
10.00-CKAC-Conférence de presse
10.15-CKAC-Conférence de presse
10.30-CKAC-Conférence de presse
10.45-CKAC-Conférence de presse
10.55-CKAC-Conférence de presse
11.00-CKAC-Conférence de presse
11.15-CKAC-Conférence de presse
11.30-CKAC-Conférence de presse
11.45-CKAC-Conférence de presse
11.55-CKAC-Conférence de presse
12.00-CKAC-Conférence de presse

Sélection de programmes de radio

2.05-CKAC-Via Phon avec Françoise Gaudet Smet
2.15-CKAC-Ensemble vocal avec Jean-Paul Nolin, avec Françoise Gaudet Smet
2.30-CKAC-Lettre à un canadien avec Marcelle Barthe
2.45-CKAC-Quelles nouvelles?
2.50-CKAC-Notre pensée aux malades
3.00-CKAC-Musique de chambre
3.15-CKAC-La Marjolaine
3.30-CKAC-Chefs d'œuvre de la musique
4.00-CJMS-Radio Notre-Dame
4.15-CKAC-Événements sociaux
4.30-CKAC-Ensemble vocal avec Françoise Gaudet Smet
4.45-CKAC-Cocktail dansant
4.55-CKAC-Programme Muriel Millard
5.00-CKAC-Afternoon Concert
5.15-CKAC-Piano
5.30-CKAC-Son ondes, Nicole Gervais présente son courrier et, avec Jean-Paul Nolin, ses commentaires sur les émissions.
5.45-CKAC-Radio-Journal suivi de la chronique sportive
6.00-CKAC-Forum des sports
6.15-CKAC-Backstage avec Michèle Tassier
6.30-CKAC-Emission Yougoslave
6.45-CKAC-Un homme et son chien
7.00-CKAC-Le club des champions
7.15-CKAC-Emission italienne
7.30-CKAC-La Croisade du Rosaire
7.45-CKAC-Je chante, dir. Maurice Durieux. Invité: Robert Maréchal
7.55-CKAC-Les Mauvais Quartiers
8.00-CKAC-Emission allemande
8.15-CKAC-La clinique du cœur avec le père Desmarais o.p.
8.30-CKAC-Confidentiel, avec Emile Codere
8.45-CKAC-Le centre d'information du briqueur
8.55-CKAC-L'Orchestre de Chambre de Radio-Canada
9.00-CKAC-Conférence de presse
9.15-CKAC-Opportunité Knocks
9.30-CKAC-Orchestre et Chœur Feste
9.45-CKAC-Conférence de presse
9.55-CKAC-Conférence de presse
10.00-CKAC-Conférence de presse
10.15-CKAC-Conférence de presse
10.30-CKAC-Conférence de presse
10.45-CKAC-Conférence de presse
10.55-CKAC-Conférence de presse
11.00-CKAC-Conférence de presse
11.15-CKAC-Conférence de presse
11.30-CKAC-Conférence de presse
11.45-CKAC-Conférence de presse
11.55-CKAC-Conférence de presse
12.00-CKAC-Conférence de presse

A CBF

Une comédie de Bracco

Mardi 3 avril, à 7 h. 15 du soir, le Petit Théâtre de Radio-Canada mettra à l'affiche une comédie légère de l'auteur italien, Roberto Bracco, intitulée *Lui, elle et lui*.

Roberto Bracco, qui est mort en 1954, a occupé une place importante dans le théâtre italien contemporain. Il connut le succès dès 1902, et, pendant 20 ans, fit représenter un grand nombre de pièces, dont quelques-unes passèrent les frontières napolitaines pour obtenir un égal succès à l'étranger.

Bracco est un véritable homme de théâtre. Il était bien son métier et sait pénétrer le caractère des habitants de sa ville natale pour ensuite les transporter à la scène d'une façon spirituelle et poétique.

Lui, elle et lui est une comédie qui demeure très populaire en Italie. C'est le thème de l'éternel triangle, traité avec beaucoup d'humour, de psychologie et de mouvement.

Le Petit Théâtre de Radio-Canada est réalisé par Guy Beaulieu.

9.30-CJMS-Emission Ukrainienne
9.45-CKAC-C'est magnifique
10.00-CKAC-Radio-Journal, Revue de l'actualité et Commentaires
10.15-CKAC-La revue complète des nouvelles
10.30-CKAC-Conférence de presse
10.45-CKAC-Conférence de presse
10.55-CKAC-Conférence de presse
11.00-CKAC-Conférence de presse
11.15-CKAC-Conférence de presse
11.30-CKAC-Conférence de presse
11.45-CKAC-Conférence de presse
11.55-CKAC-Conférence de presse
12.00-CKAC-Conférence de presse

A CBF

Une comédie de Bracco

Mardi 3 avril, à 7 h. 15 du soir, le Petit Théâtre de Radio-Canada mettra à l'affiche une comédie légère de l'auteur italien, Roberto Bracco, intitulée *Lui, elle et lui*.

Roberto Bracco, qui est mort en 1954, a occupé une place importante dans le théâtre italien contemporain. Il connut le succès dès 1902, et, pendant 20 ans, fit représenter un grand nombre de pièces, dont quelques-unes passèrent les frontières napolitaines pour obtenir un égal succès à l'étranger.

Bracco est un véritable homme de théâtre. Il était bien son métier et sait pénétrer le caractère des habitants de sa ville natale pour ensuite les transporter à la scène d'une façon spirituelle et poétique.

Lui, elle et lui est une comédie qui demeure très populaire en Italie. C'est le thème de l'éternel triangle, traité avec beaucoup d'humour, de psychologie et de mouvement.

Le Petit Théâtre de Radio-Canada est réalisé par Guy Beaulieu.

9.30-CJMS-Emission Ukrainienne
9.45-CKAC-C'est magnifique
10.00-CKAC-Radio-Journal, Revue de l'actualité et Commentaires
10.15-CKAC-La revue complète des nouvelles
10.30-CKAC-Conférence de presse
10.45-CKAC-Conférence de presse
10.55-CKAC-Conférence de presse
11.00-CKAC-Conférence de presse
11.15-CKAC-Conférence de presse
11.30-CKAC-Conférence de presse
11.45-CKAC-Conférence de presse
11.55-CKAC-Conférence de presse
12.00-CKAC-Conférence de presse

9.30-CJMS-Emission Ukrainienne
9.45-CKAC-C'est magnifique
10.00-CKAC-Radio-Journal, Revue de l'actualité et Commentaires
10.15-CKAC-La revue complète des nouvelles
10.30-CKAC-Conférence de presse
10.45-CKAC-Conférence de presse
10.55-CKAC-Conférence de presse
11.00-CKAC-Conférence de presse
11.15-CKAC-Conférence de presse
11.30-CKAC-Conférence de presse
11.45-CKAC-Conférence de presse
11.55-CKAC-Conférence de presse
12.00-CKAC-Conférence de presse

9.30-CJMS-Emission Ukrainienne
9.45-CKAC-C'est magnifique
10.00-CKAC-Radio-Journal, Revue de l'actualité et Commentaires
10.15-CKAC-La revue complète des nouvelles
10.30-CKAC-Conférence de presse
10.45-CKAC-Conférence de presse
10.55-CKAC-Conférence de presse
11.00-CKAC-Conférence de presse
11.15-CKAC-Conférence de presse
11.30-CKAC-Conférence de presse
11.45-CKAC-Conférence de presse
11.55-CKAC-Conférence de presse
12.00-CKAC-Conférence de presse

9.30-CJMS-Emission Ukrainienne
9.45-CKAC-C'est magnifique
10.00-CKAC-Radio-Journal, Revue de l'actualité et Commentaires
10.15-CKAC-La revue complète des nouvelles
10.30-CKAC-Conférence de presse
10.45-CKAC-Conférence de presse
10.55-CKAC-Conférence de presse
11.00-CKAC-Conférence de presse
11.15-CKAC-Conférence de presse
11.30-CKAC-Conférence de presse
11.45-CKAC-Conférence de presse
11.55-CKAC-Conférence de presse
12.00-CKAC-Conférence de presse

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

BONNES SOIREEES

AU CINEMA
Si Versailles m'était conté (Radio-City)
Cinéma d'Hoffmann
Cinéma de Paris et Bijou
Quelle canaille (Champlain et Crémade)
Carrousel (Palace)
Marty (Avon et Saville)
Richard III (Kest)
AU THEATRE
Les Insolites (Anjou)
L'Echange, à partir du 3 avril (Odeon, T.N.M.)
Chevalier (Saint-Denis)
Fridolin et sa troupe (Orpheum)

Films français choisis par la critique dans de nombreux pays

PARIS (SIF) — Le film français fait bonne figure devant la critique internationale. Le Club des journalistes cinématographiques représentant 17 journaux de Tokyo a décerné ses prix pour 1955. Parmi la liste des dix meilleurs films étrangers, nous relevons trois films français: "L'Affaire Maurizius" (sixième), "French Cancan" (dixième).

Les critiques cubains ont également fait leur choix pour 1955. Sur les dix meilleurs films de l'année, quatre films français en deuxième, troisième, quatrième et cinquième position: "Casque d'or", "Le détroit", "La fête à Henriette", "La beauté du diable".

Quatre productions françaises figurent parmi les dix meilleurs films sélectionnés par l'Association de la presse cinématographique du Venezuela, pour l'année 1955: "Les Diaboliques", "Le rouge et le noir", "Du rififi chez les hommes", "Les fruits sauvages".

La revue "Ecran" le plus important périodique cinématographique du Chili a dressé dans l'un de ses derniers numéros le bilan de l'année 1955.

Parmi les dix meilleurs films présentés au cours de l'année figurent trois films français: "La bergère et le ramoneur" (cinquième), "Fanfan-la-Tulipe" (sixième), "La minute de vérité" (neuvième).

Parmi les dix plus gros succès de l'année "Le moulin à cinq patates" (septième), "Violettes impériales" (huitième).

Parmi les cinq meilleures interprètes féminines: Simone Signoret et Michèle Morgan.

Parmi les cinq meilleurs interprètes masculins: Fernandel et Gérard Philipe.

A CBF

Une comédie de Bracco

Mardi 3 avril, à 7 h. 15 du soir, le Petit Théâtre de Radio-Canada mettra à l'affiche une comédie légère de l'auteur italien, Roberto Bracco, intitulée *Lui, elle et lui*.

Roberto Bracco, qui est mort en 1954, a occupé une place importante dans le théâtre italien contemporain. Il connut le succès dès 1902, et, pendant 20 ans, fit représenter un grand nombre de pièces, dont quelques-unes passèrent les frontières napolitaines pour obtenir un égal succès à l'étranger.

Bracco est un véritable homme de théâtre. Il était bien son métier et sait pénétrer le caractère des habitants de sa ville natale pour ensuite les transporter à la scène d'une façon spirituelle et poétique.

Lui, elle et lui est une comédie qui demeure très populaire en Italie. C'est le thème de l'éternel triangle, traité avec beaucoup d'humour, de psychologie et de mouvement.

Le Petit Théâtre de Radio-Canada est réalisé par Guy Beaulieu.

9.30-CJMS-Emission Ukrainienne
9.45-CKAC-C'est magnifique
10.00-CKAC-Radio-Journal, Revue de l'actualité et Commentaires
10.15-CKAC-La revue complète des nouvelles
10.30-CKAC-Conférence de presse
10.45-CKAC-Conférence de presse
10.55-CKAC-Conférence de presse
11.00-CKAC-Conférence de presse
11.15-CKAC-Conférence de presse
11.30-CKAC-Conférence de presse
11.45-CKAC-Conférence de presse
11.55-CKAC-Conférence de presse
12.00-CKAC-Conférence de presse

9.30-CJMS-Emission Ukrainienne
9.45-CKAC-C'est magnifique
10.00-CKAC-Radio-Journal, Revue de l'actualité et Commentaires
10.15-CKAC-La revue complète des nouvelles
10.30-CKAC-Conférence de presse
10.45-CKAC-Conférence de presse
10.55-CKAC-Conférence de presse
11.00-CKAC-Conférence de presse
11.15-CKAC-Conférence de presse
11.30-CKAC-Conférence de presse
11.45-CKAC-Conférence de presse
11.55-CKAC-Conférence de presse
12.00-CKAC-Conférence de presse

9.30-CJMS-Emission Ukrainienne
9.45-CKAC-C'est magnifique
10.00-CKAC-Radio-Journal, Revue de l'actualité et Commentaires
10.15-CKAC-La revue complète des nouvelles
10.30-CKAC-Conférence de presse
10.45-CKAC-Conférence de presse
10.55-CKAC-Conférence de presse
11.00-CKAC-Conférence de presse
11.15-CKAC-Conférence de presse
11.30-CKAC-Conférence de presse
11.45-CKAC-Conférence de presse
11.55-CKAC-Conférence de presse
12.00-CKAC-Conférence de presse

9.30-CJMS-Emission Ukrainienne
9.45-CKAC-C'est magnifique
10.00-CKAC-Radio-Journal, Revue de l'actualité et Commentaires
10.15-CKAC-La revue complète des nouvelles
10.30-CKAC-Conférence de presse
10.45-CKAC-Conférence de presse
10.55-CKAC-Conférence de presse
11.00-CKAC-Conférence de presse
11.15-CKAC-Conférence de presse
11.30-CKAC-Conférence de presse
11.45-CKAC-Conférence de presse
11.55-CKAC-Conférence de presse
12.00-CKAC-Conférence de presse

9.30-CJMS-Emission Ukrainienne
9.45-CKAC-C'est magnifique
10.00-CKAC-Radio-Journal, Revue de l'actualité et Commentaires
10.15-CKAC-La revue complète des nouvelles
10.30-CKAC-Conférence de presse
10.45-CKAC-Conférence de presse
10.55-CKAC-Conférence de presse
11.00-CKAC-Conférence de presse
11.15-CKAC-Conférence de presse
11.30-CKAC-Conférence de presse
11.45-CKAC-Conférence de presse
11.55-CKAC-Conférence de presse
12.00-CKAC-Conférence de presse

9.30-CJMS-Emission Ukrainienne
9.45-CKAC-C'est magnifique
10.00-CKAC-Radio-Journal, Revue de l'actualité et Commentaires
10.15-CKAC-La revue complète des nouvelles
10.30-CKAC-Conférence de presse
10.45-CKAC-Conférence de presse
10.55-CKAC-Conférence de presse
11.00-CKAC-Conférence de presse
11.15-CKAC-Conférence de presse
11.30-CKAC-Conférence de presse
11.45-CKAC-Conférence de presse
11.55-CKAC-Conférence de presse
12.00-CKAC-Conférence de presse

9.30-CJMS-Emission Ukrainienne
9.45-CKAC-C'est magnifique
10.00-CKAC-Radio-Journal, Revue de l'actualité et Commentaires
10.15-CKAC-La revue complète des nouvelles
10.30-CKAC-Conférence de presse
10.45-CKAC-Conférence de presse
10.55-CKAC-Conférence de presse
11.00-CKAC-Conférence de presse
11.15-CKAC-Conférence de presse
11.30-CKAC-Conférence de presse
11.45-CKAC-Conférence de presse
11.55-CKAC-Conférence de presse
12.00-CKAC-Conférence de presse

9.30-CJMS-Emission Ukrainienne
9.45-CKAC-C'est magnifique
10.00-CKAC-Radio-Journal, Revue de l'actualité et Commentaires
10.15-CKAC-La revue complète des nouvelles
10.30-CKAC-Conférence de presse
10.45-CKAC-Conférence de presse
10.55-CKAC-Conférence de presse
11.00-CKAC-Conférence de presse
11.15-CKAC-Conférence de presse
11.30-CKAC-Conférence de presse
11.45-CKAC-Conférence de presse
11.55-CKAC-Conférence de presse
12.00-CKAC-Conférence de presse

9.30-CJMS-Emission Ukrainienne
9.45-CKAC-C'est magnifique
10.00-CKAC-Radio-Journal, Revue de l'actualité et Commentaires
10.15-CKAC-La revue complète des nouvelles
10.30-CKAC-Conférence de presse
10.45-CKAC-Conférence de presse
10.55-CKAC-Conférence de presse
11.00-CKAC-Conférence de presse
11.15-CKAC-Conférence de presse
11.30-CKAC-Conférence de presse
11.45-CKAC-Conférence de presse
11.55-CKAC-Conférence de presse
12.00-CKAC-Conférence de presse

9.30-CJMS-Emission Ukrainienne
9.45-CKAC-C'est magnifique
10.00-CKAC-Radio-Journal, Revue de l'actualité et Commentaires
10.15-CKAC-La revue complète des nouvelles
10.30-CKAC-Conférence de presse
10.45-CKAC-Conférence de presse
10.55-CKAC-Conférence de presse
11.00-CKAC-Conférence de presse
11.15-CKAC-Conférence de presse
11.30-CKAC-Conférence de presse
11.45-CKAC-Conférence de presse
11.55-CKAC-Conférence de presse
12.00-CKAC-Conférence de presse

9.30-CJMS-Emission Ukrainienne
9.45-CKAC-C'est magnifique
10.00-CKAC-Radio-Journal, Revue de l'actualité et Commentaires
10.15-CKAC-La revue complète des nouvelles
10.30-CKAC-Conférence de presse
10.45-CKAC-Conférence de presse
10.55-CKAC-Conférence de presse
11.00-CKAC-Conférence de presse
11.15-CKAC-Conférence de presse
11.30-CKAC-Conférence de presse
11.45-CKAC-Conférence de presse
11.55-CKAC-Conférence de presse
12.00-CKAC-Conférence de presse

9.30-CJMS-Emission Ukrainienne
9.45-CKAC-C'est magnifique
10.00-CKAC-Radio-Journal, Revue de l'actualité et Commentaires
10.15-CKAC-La revue complète des nouvelles
10.30-CKAC-Conférence de presse
10.45-CKAC-Conférence de presse
10.55-CKAC-Conférence de presse
11.00-CKAC-Conférence de presse
11.15-CKAC-Conférence de presse
11.30-CKAC-Conférence de presse
11.45-CKAC-Conférence de presse
11.55-CKAC-Conférence de presse
12.00-CKAC-Conférence de presse

9.30-CJMS-Emission Ukrainienne
9.45-CKAC-C'est magnifique
10.00-CKAC-Radio-Journal, Revue de l'actualité et Commentaires
10.15-CKAC-La revue complète des nouvelles
10.30-CKAC-Conférence de presse
10.45-CKAC-Conférence de presse
10.55-CKAC-Conférence de presse
11.00-CKAC-Conférence de presse
11.15-CKAC-Conférence de presse
11.30-CKAC-Conférence de presse
11.45-CKAC-Conférence de presse
11.55-CKAC-Conférence de presse
12.00-CKAC-Conférence de presse



Les FLYING MARILEES, les as du trapèze volant, dans un numéro très dangereux qu'ils présenteront lors de leur venue à Montréal avec le cirque Hamid Morton sous les auspices du Karnak Temple, au Forum, du 5 au 12 mai inclusivement.

A CBF
Nouvelle création de Félix Leclerc: Nérée Tousignant, poète campagnard

Un nouveau télé-roman sera présenté à la télévision cette semaine, à partir du 6 avril, tous les vendredis de 8 h. 30 à 9 heures du soir: *Nérée Tousignant*, de Félix Leclerc.

Voilà longtemps que Félix Leclerc est bien connu de tous les auditeurs et téléspectateurs de Radio-Canada. Celui qui fut choyé par la critique et le public français, qui fut la vedette des musiciens parisiens et obtint le Grand Prix du Disque, a fait ses débuts comme scénariste et comme chanteur au réseau Français de Radio-Canada. En effet, le premier télé-roman présenté à la radio par Félix Leclerc fut *Le Slave* que Guy Mauffret réalisait à Radio-Canada vers 1941. C'est également à Radio-Canada que Leclerc chanta sa première chanson, vers la même époque, au programme *Le Restaurant d'en face*.

Depuis, bien du temps a passé, et il nous a été possible de lire les ouvrages de Leclerc: *Adagio*, *Allegro*, *Andante* et *Pieds nus* dans l'album qui ont connu les plus forts tirages de l'édition canadienne, et d'applaudir sa première pièce, *Malheur*, montée par les Compagnons du Saint-Laurent; sans parler de ses chansons qui sont sur toutes les lèvres.

Avec *Nérée Tousignant*, nous pouvons être certains de voir un télé-roman qui reflétera toutes les qualités de Leclerc, sa fantaisie, son réalisme, son sens du comique d'où n'est jamais absente une pointe d'émotion et de poésie.

Au cours des six mois que durera ce télé-roman, Félix Leclerc nous décrira les aventures de Nérée Tousignant, un jeune campagnard poète, qui viendra chercher dans la grande ville, le moyen de faire fortune et d'exploiter ses dons. Comme il le dit, en toute simplicité: "J'm'en vas à un enterrement, ni à une nocce, ni me faire manger ni gagner le gros lot. J'ai trois ans d'expérience à la radio, j'ai un gars de la campagne qui va essayer sa chance en ville; je pars avec quelques chansons puis quelques histoires de fou écrites sur des bouts de calendrier".

On ne peut s'empêcher de liant ces lignes de repenser aux Mémoires d'un hère, souvenirs légèrement autobiographiques que Félix Leclerc nous livrait déjà à *Confidentiel*, à la radio, il y a deux ans.

Donc, ce sympathique héros a-t-il fait ses adieux à tous ceux de son village, va s'établir à Montréal.

La, il prend pension chez la veuve Boudreau, qui tient un "Tourist Rooms", aidée de ses deux filles. La cadette, coquette et gracieuse, est fiancée à un employeur. L'aînée, qui a nom Trésor, est un vrai trésor de modestie et se désespère parfois de ne pouvoir échanger avec l'âme sœur les trésors de tendresse dont son cœur débore.

On sait qu'une pension de famille est tout un monde en miniature. Nous rencontrerons donc dans la pension de la Veuve Boudreau, pension respectable s'il

Des arrangements ont été conclus entre les Consolidated Theatres et l'Impressario Alfredo Salmaggi pour faire venir à Montréal, pour la durée d'un semaine de la "Caravan" de Bizet. Une troupe qui se produira dans un répertoire d'opéra sur la scène du Her Majesty.

M. Salmaggi a engagé un nombre imposant d'artistes italiens, américains et français.

Il y aura de nouvelles présentations d'opéras populaires, avec un chœur d'orchestre considérable et des danseurs de flamenco.

En soirée: MAURICE CHEVALIER

En soirée: MAURICE CHEVALIER

En soirée: MAURICE CHEVALIER

En soirée: MAURICE CHEVALIER

En soirée: MAURICE CHEVALIER

En soirée: MAURICE CHEVALIER

En soirée: MAURICE CHEVALIER

En soirée: MAURICE CHEVALIER

En soirée: MAURICE CHEVALIER

En soirée: MAURICE CHEVALIER

En soirée: MAURICE CHEVALIER

En soirée: MAURICE CHEVALIER

Les ventes de Canadian Industries Ltd ont atteint \$118,900,000.00 en '55

Potins financiers

Les bourses de New-York, Montréal, Toronto, Londres et Paris étaient fermées les Vendredi Saint et Samedi Saint, comme de coutume, de même que les marchés de blé de Chicago et de Winnipeg. Ces derniers, de même que Wall Street, seront ouverts aujourd'hui, mais les autres demeureront fermés à l'occasion du congé du Lundi de Pâques.

La moyenne des industriels a accusé une hausse de 9.1 points au cours de la semaine dernière sur la Bourse de Montréal. Une telle avance appelle logiquement une pause, mais allons donc parler de logique en ce moment où le marché agit contrairement au passé. Ainsi, la veille d'un congé, il y avait ordinairement ralentissement et, cependant, durant la dernière séance précédant un congé de 4 jours complets, il y eut ralliement de maints titres.

Quoi qu'il soit, Moody's conseille de garder son portefeuille bien garni, tandis que Fitch avise ses clients que le marché est dû pour une certaine pause et que des mouvements défavorables sont dus après les fortes avances récentes.

Le "Board of Transport Commissioners" a accordé une extension de six mois, soit jusqu'au 1er novembre 1956, à Trans Canada Pipe Line pour lui permettre de prouver sa capacité de financer le pipeline à gaz naturel qu'elle projette d'établir entre l'Alberta et l'Est du Canada. Le Bureau en question a recommandé à cette société de rechercher la possibilité d'obtenir une finance suffisante pour commencer le plus tôt possible la section de 575 milles reliant l'Alberta et Winnipeg.

C'est mercredi de cette semaine que le Pacifique Canadien publiera son rapport annuel. Ce dernier est attendu avec une vive impatience, vu l'importance de la compagnie.

Southam Co. tiendra son assemblée annuelle le 12 avril à Toronto. Canadian Westinghouse en fera autant après-demain.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

Les Instituts d'Assurance de notre contrée font du bon travail

Groupe fort représentatif, au dîner de l'Institut des Assurances de Montréal

Le Comité des Gradués de l'Institut d'Assurance de Montréal a donné, récemment, son dernier dîner de l'Hôtel Queen, sous la présidence de M. N. V. Waldron, gérant du développement chez Robert Hampton & Son Limited. On remarquait à la table d'honneur: MM. G. H. James, gérant de la Scottish Union & National Ins. Co., C. G. Angus, gérant au pays pour la Yorkshire Insurance Co., D. M. Young, gérant du département du feu de Can. Fire Ins. Co., L. E. A. Sanderson, président de l'Ass. des Courtiers d'Assurance de la Province de Québec, J. Richardson, gérant de la London & Lancashire Ins. Co., H. W. Winter, président de l'Institut des Assurances de Montréal et gérant de la succursale de Vancouver de l'Halifax Insurance Co., R. W. Coutts, président de l'Institut des Assurances de Montréal et secrétaire de la North British & Mercantile Ins. Co., W. G. Child, président de l'Independent Fire Ins. Conference et vice-président de Willis, Faber Co. of Canada, M. A. Hamilton, président de la C.I.A., et gérant pour le Canada de la Commercial Union Assurance, M. J. P. Gautier, vice-président de l'Institut des Assurances de Montréal et gérant local de Dominion of Canada General Insurance Co., et H. Whitaker, gérant de la division des accidents de Canada Royal Exchange Assurance.

Contrairement aux autres commerces, l'assurance détermine ses prix avant d'en connaître le coût

Adressant la parole aux marchands de l'Institut des Assurances de Montréal M. Harry Winter, président de l'Institut d'Assurances du Canada, venu spécialement de Vancouver à cette occasion, parla de l'importance future de l'éducation dans le domaine de l'assurance. Ce dernier genre de commerce, pris collectivement, constitue, dit-il, une organisation de vente qui détermine son prix final longtemps avant de connaître le coût actuel de son produit. C'est évidemment l'inverse de ce qui se passe dans le monde des affaires, où l'importance de voir à ceux qui s'adonnent à ce commerce de l'assurance soient bien qualifiés, d'autant plus qu'il s'agit d'un commerce qui joue un rôle essentiel dans l'économie de notre contrée, d'où l'importance d'une éducation adéquate. Il est donc heureux que notre monde de l'assurance en vienne à réaliser que l'éducation constitue un placement pour l'avenir.

Il y a 8 Instituts d'Assurances ainsi qu'un organisme national au Canada

Au dire de M. H. W. Winter, l'assurance est l'un des rares commerces où il est payant d'éduquer ses concurrents. C'est pourquoi, les contributions des compagnies d'assurance au programme éducatif des Instituts d'Assurance au pays constituent, en quelque sorte, des placements pour l'avenir. Il y a quelques années, il n'y avait que 4 Instituts du genre précité au Canada et aujourd'hui on en compte 8, avec un organisme national, soit The Insurance Institute of Canada. Ensemble, ils constituent toutefois une seule entité, car tous travaillent au même but, soit faire en sorte que les Canadiens soient des mieux servis par un commerce, appelé à leur rendre d'éminents services. Les réunions des hauts fonctionnaires de divers Instituts permettent l'échange d'idées, au bénéfice de la collectivité. En effet, la communauté ne peut que bénéficier de cette tendance de notre monde des assurances à éduquer davantage ses membres afin de mieux servir le public dans la suite, tout en surveillant les intérêts de leur commerce.

Il importe d'être bien au courant des choses de l'assurance, vu qu'il s'agit d'un commerce fort complexe

Les gens de langue française qui s'adonnent au commerce de l'assurance ont, sans doute, particulièrement goûté la remarque du président de l'Institut des Assurances du Canada à l'effet que l'on approche de la solution concrète du problème des langues — incidemment, nous tenons à féliciter publiquement l'Institut des Assurances de Montréal pour le caractère bilinéaire donné à la plupart de ses publications. Au dire de M. H. W. Winter, l'Institut National a la même responsabilité envers les étudiants canadiens français qu'envers les anglo-saxons qui veulent parfaire leurs connaissances dans le domaine de l'assurance et les premiers ont appris, sans doute, avec plaisir, qu'il n'est pas au-delà des pouvoirs de l'Institut d'être en mesure de trouver une solution raisonnable à ce problème. Nul doute que cette dernière ne tardera pas trop, d'autant plus qu'il y a là une question de justice envers un important groupe de la population canadienne qui doit, aussi, être fort bien au courant du commerce de l'assurance, d'autant plus que ce dernier évolue de plus en plus. Ce qui devait être couvert séparément, il y a quelques années, n'est-il pas, maintenant, couvert par une seule police d'assurance, etc?

Nous n'hésitons pas à dire que les Instituts d'Assurance font du bon travail en cherchant aujourd'hui à éduquer non seulement le personnel des bureaux des compagnies et des courtiers, mais, encore, les agents des centres et, même, des endroits éloignés, ces derniers, au moyen de cours par correspondance. Comme l'assurance constitue un genre d'affaire fort complexe, l'on n'en saura jamais assez. Plus ceux qui s'adonnent seront qualifiés, plus les gens seront protégés et l'économie nationale en bénéficiera, en définitive.

Marcel CLEMENT

Des nominations à la Coopérative Fédérée, annoncées

A la suite du décès récent de M. J.-A. Pinsonneault

M. Adélard Bellemare, qui était vice-président du Conseil d'Administration de la Coopérative Fédérée depuis plusieurs années, a été élu Président du Conseil d'Administration au cours d'une réunion spéciale des Directeurs de la Fédérée, la semaine dernière.

Reynolds Metals, à l'exemple de Kaiser Aluminum, a augmenté le prix de l'aluminium. On s'attend à ce que Aluminum of America, le plus grand producteur aux U.S., hausse également son prix d'ici quelque temps.

La production de 10,121,000 tonnes d'acier aux U.S. a été la plus élevée pour tout le mois de février précédent; c'est le cinquième mois consécutif qu'elle a dépassé 10 millions de tonnes. En avril, elle s'est élevée à 1,624,000 tonnes de plus qu'en février 1955.

L'Agence de transfert pour la Crown Zellerbach Corporation a avisé la Bourse Canadienne qu'elle a cours du mois de mars 1956, 2,175 actions ordinaires ont été émises, en vertu du plan d'options consenti, en faveur de certains hauts fonctionnaires de la compagnie. Il y a donc 13,777,415 actions présentes entre les mains du public.

Trans Empire Oil Ltd. a avisé la Bourse Canadienne qu'elle a acheté, pour fins d'amortissement, un montant principal de \$1,000,000 de billets série "B" 5 1/2%. Il en reste donc \$792,000 en circulation.

L'Agence de transfert pour la Power Corporation of Canada Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'il y avait, le 20 mars, un total de 523,941 actions ordinaires en circulation.

La Bourse Canadienne a été avisée qu'en vertu d'un accord en date du 29 mars, Gulf Securities a souscrit ferme 50,000 actions de Calista Petroleum Limited à 80 cts l'action, payables sur-le-champ et elle s'est vu consentir une option sur 100,000 actions à \$1.05 l'action, payables le 29 septembre 1956. Il y a 3,050,005 actions présentes en circulation ainsi que 1,949,995 actions dans le trésor de la compagnie.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal, que la filiale chilienne de Kennecott Copper a consenti, à vendre sa production de pagnie.

Gain de 73 cts par action

Le revenu net consolidé de la Canadian Industries Limited et de ses filiales pour l'année terminée le 31 décembre 1955, s'est élevé à \$6,546,000 selon le Rapport Annuel de la compagnie, publié aujourd'hui. Bien qu'on ne puisse comparer les revenus de l'année 1955 avec ceux de l'année 1954 en entier, le rapport indique que le revenu consolidé provenant des opérations pour le dernier semestre de 1955 a été de 27 pour cent supérieur à celui de la même période en 1954.

Les ventes consolidées se sont chiffrées par \$18,900,000, soit \$13,700,000 ou 73 pour cent de plus que le total réalisé par les divisions correspondantes en 1954. Déduction faite des dividendes des actions privilégiées, les bénéfices ont été équivalents à 73 cts par action ordinaire, et les dividendes au total de 50 cts par action ont été déclarés durant l'année.

Etat consolidé

Les états financiers de la compagnie et de ses filiales ont été consolidés pour la première fois de façon à présenter aux actionnaires un rapport plus complet. Toutefois, on y compare le chiffre d'affaires et le revenu de la Canadian Industries Limited avant consolidation, pendant le dernier semestre de 1955, avec les résultats publiés pour la période correspondante en 1954. Il s'ensuit que les bénéfices ont été de 20 cts l'action, comparativement à 23 cts en 1954, sur le nombre d'actions en cours au 31 décembre 1955.

L'excédent des gains consolidés représentait \$21,850,000 à la fin de l'année. L'encaisse et les valeurs négociables s'élevaient à \$13,200,000.

Le rapport souligne l'expansion considérable de la capacité de production de la compagnie au cours des derniers dix-huit mois. On y lit que "depuis le 1er juillet 1954, le montant total affecté à des usines et installations nouvelles excède \$50,000,000, y compris l'achat de l'usine de "Terylene" et tenant compte du montant encore à dépenser sur des projets autorisés. Les dépenses de capital en 1955 se sont chiffrées par \$14,900,000, montant qui englobe le coût des travaux de parachèvement de l'usine de "Terylene" de polyester et de Millhaven et des agrandissements aux unités de production de soude res, des salaires et gages.

caustique et de chlorure de Cornwell. Ces deux installations fonctionnent maintenant; en outre, les travaux de construction à l'usine d'ammoniac de Millhaven et à la nouvelle aile de l'usine de peintures York à Toronto, progressent normalement.

Affaires plus considérables L'amélioration générale des conditions économiques en 1955 a été le principal facteur de l'augmentation de 13% dans le chiffre d'affaires de la compagnie et de ses filiales au cours de l'année écoulée. Une demande croissante des produits de l'industrie primaire et l'exploitation accélérée des ressources naturelles ont entraîné une consommation accrue de

Oscar Dubé & Cie obtient l'émission

De \$140,000 d'obligations de Ste-Anne-des-Monts

Les commissaires d'écoles pour la municipalité du village de Ste-Anne-des-Monts, comté de Gaspésie, ont, vendredi, lundi 26 mars 1956, une émission de \$140,000 d'obligations en séries quinquennales. L'adjudication a été faite à Oscar Dubé & Cie, Inc. au prix de 98.08 pour \$100.00 à 1967-71 et \$50,000 à 4% 1960-71. Le coût net de l'argent emprunté est de 4.16%. Le Secrétaire de la province a accordé un octroi de \$89,400 pour cet emprunt.

La commission scolaire vient sur le marché pour la première fois.

Voici quelles sont les soumissions reçues par la corporation: Oscar Dubé & Cie, Inc., \$90,000 à 3% 1957-59 et \$50,000 à 4% 1960-71 — prix: 98.08 — coût net: 4.168%.

Autorisé par une résolution adoptée le 3 août 1955, l'emprunt est contracté pour le déplacement du collège et la construction d'une annexe. L'octroi de \$89,400 applicable au service de l'émission est payable en trois versements annuels, égaux et consécutifs de \$29,800, de 1957 à 1959 inclusivement.

L'évaluation impossible de la corporation, pour 1955-56, s'élève à \$637,735. Le 30 juin dernier, la dette consolidée nette de la commission scolaire s'élevait à \$530,000. En 1954, la population du territoire placée sous la juridiction des commissaires était de 1,725 âmes.

Emission de \$8,500,000 de Faraday

Faraday Uranium Mines offre aujourd'hui en souscription au public une émission de \$8,500,000 d'obligations 5 1/2% avec warrants. Nous en ferons ressortir les modalités demain, vu l'heure tardive de la réception de cette nouvelle.

A noter...

L'Agence de transfert pour la Continental Can. Co. Inc. a avisé la Bourse de Montréal qu'il y avait 1,200 actions additionnelles de la compagnie entre les 19 et 28 mars 1956, en vertu du plan d'option. Le coût de cette construction s'élevait à environ \$100,000. Moosonee est à 150 milles au nord de Cochrane.

Dominion Engineering Works Ltd maintient son gain en 1955

En 1955, Dominion Engineering Works Ltd, a fait un bénéfice net de \$1,754,665 ou l'équivalent de \$2.81 par action, comparativement à \$1,777,094 ou \$2.84 l'action en 1954. Il est à noter que, pour se conformer aux nouvelles dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu, la compagnie a inclus dans le bénéfice de 1955 le produit à retirer de certains contrats inachevés, alors que dans le passé elle n'en traitait que les bénéfices dans les livres qu'après l'exécution des contrats. Ce changement a eu pour effet d'augmenter le revenu imposable d'environ \$400,000.

Malgré une hausse de 7% des ventes, la diminution des prix de vente et l'augmentation du coût de la main-d'œuvre et des matières premières ont réduit le bénéfice de la compagnie. Le bénéfice d'exploitation a baissé de \$5,401,612 à \$4,556,694 et le bénéfice net a diminué légèrement, bien que l'impôt sur le revenu ait baissé de \$2,124,989 à \$1,492,949.

Néanmoins, les administrateurs ont augmenté le dividende à \$1 par action, alors qu'il était maintenu à 60 cts depuis 1952.

Ils ont déclaré, en outre, un bonus de 20 cts par action, au lieu de 40 cts aux trois années précédentes, de sorte que le total des dividendes de l'année est passé de \$1 à \$1.20 par action ordinaire. Le dividende et le bonus ont été payés le 15 mai aux actionnaires inscrits le 30 avril.

Le chiffre des commandes en carnet s'est accru de 28%. Le surplus accumulé a augmenté d'environ \$1.1 million au chiffre de \$2,475,011 et l'actif total s'est accru de \$1.3 million à près de \$22.5 millions. Les dépenses de capital se sont élevées à \$1.8 million en 1955. A la fin de l'exercice, le fonds de roulement se plaçait à \$8.4 millions, soit une augmentation de \$425,655.

\$1,300,000 par jour, payé en indemnité en '55

Par les compagnies canadiennes d'assurance-vie

Toronto — Chacun des jours ouvrables, en 1955, selon un rapport de la Canadian Life Assurance Officers Association, les familles canadiennes ont reçu approximativement \$1,300,000 d'indemnités de leurs compagnies d'assurance-vie.

A elles seules, les indemnités de décès accordées une moyenne de plus de \$475,000 par jour ouvrable et un total de \$118,000,000 pour l'année. Cela représente environ \$500,000 de plus qu'il y a dix ans et une augmentation de 80 p. 100 en dix ans.

L'ensemble des indemnités versées en 1955 pour les divers types d'assurance-vie dépasse \$325,000,000, soit le double du chiffre d'il y a seulement dix ans.

Les sommes payées en 1955 ont porté à près de deux milliards et demi de dollars le total des indemnités que les assurés et les bénéficiaires canadiens ont touchées depuis la fin de la guerre.

Dans ses commentaires sur ce rapport, M. E. C. Gill, le président de l'Association, a dit que "l'assurance-vie depuis quelques années montre avant tout que la population possède plus d'assurance-vie. Toutes ces statistiques de réclamations font voir le rôle socio-économique grandissant de l'assurance-vie dans les familles canadiennes".

Au cours de 1955, les indemnités versées aux assurés vivants ont atteint plus de \$204,000,000 sous forme de dotations arrivées à échéance, d'indemnités d'invalidité, de rentes viagères, de valeurs rachetées et de dividendes aux assurés. Elles représentent 63 p. 100 du total des paiements d'assurance-vie. M. Gill a souligné que depuis quelques années, l'assurance-vie sert de plus en plus à répondre aux besoins des assurés vivants.

J. S. Mitchell & Co. gagne davantage

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1955, J. S. Mitchell & Co. Ltd, a fait un bénéfice net de \$194,497 ou l'équivalent de \$3.25 par action, comparé à \$165,071 ou \$2.75 l'action en 1954.

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de \$1,010,514 à \$1,059,903. Les frais de vente, de livraison et d'administration se sont accrus de \$672,617 à \$707,488, la dépréciation de \$36,510 à \$41,490 et l'impôt sur le revenu de \$153,295 à \$167,511.

Au 31 décembre dernier, le surplus accumulé se plaçait à \$2,107,015, contre \$2,228,117 un an auparavant. Le fonds de roulement a augmenté de \$98,600 pour s'établir à \$2,277,865.

Assemblée de la James Robertson Co.

M. Louis-P. Gélinas, président de la maison Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc., et M. H. J. O'Connell, président de la compagnie H. J. O'Connell Ltd., ont été appelés au conseil d'administration de la James Robertson Company (Limited) à l'assemblée annuelle des actionnaires.

Offre d'actions

NEW-YORK, 3-Canadian Del. Petroleum Ltd. offre 698,585 actions à ses actionnaires au prix de \$5 l'action. Ils pourront souscrire à raison d'une action par cinq actions actuellement en leur possession.

Les étrangers, trop favorisés en ce qui concerne notre pétrole

Selon le président de Canadian Oil Companies Limited

Toronto, 28 mars. — Le système de taxation canadien qui "donne aux étrangers un avantage marqué dans nos champs de pétrole", a fait l'objet d'une vive critique de la part de M. W. Harold Rea, président de Canadian Oil Companies Limited, dans son rapport aux actionnaires, soumis au cours de la réunion annuelle qui s'est tenue à Toronto aujourd'hui. Il a également insisté sur la nécessité d'une plus grande participation canadienne dans l'exploitation de nos ressources pétrolières.

Ventes et recettes pour le premier trimestre de 1956 dépassent sensiblement celles de 1955. M. Rea prévoit pour 1956 une augmentation de 10 pour cent de la consommation des produits pétroliers. "A ce jour, a-t-il déclaré, Canadian Oil Companies ont enregistré une augmentation de 15 pour cent sur les ventes de l'an dernier, et la comparaison des recettes pour la même période est encore plus encourageante."

M. Rea a affirmé que le système de taxation fédéral, bien qu'étudié pour encourager l'investissement de capitaux dans l'exploitation de nos ressources naturelles, restait loin derrière le système américain, entraînant des résultats préjudiciables aux intérêts du Canada et des Canadiens.

Des explorations récentes et la production de Canadian Oil Companies, déclara M. Rea, ont révélé le mal que peuvent causer de telles différences dans les systèmes de taxation. Le coût de la plupart des concessions et des loyers restés improductifs ne peut être appliqué au revenu pour les besoins de l'imposition des sociétés canadiennes, tandis que les sociétés américaines, grâce à leur système de taxation, peuvent retrancher ces frais de leur revenu.

"Le pétrole brut canadien, déclara M. Rea, doit concurrencer le pétrole étranger, mais il ne peut le faire que dans des conditions défavorables si son exploitation et sa production sont contrôlées par un système moins avantageux que celui des autres pays."

M. Rea accueillit avec chaleur plusieurs propositions faites au gouvernement fédéral dans le but d'éliminer ces différences. Exhortant fortement les Canadiens à une plus grande participation dans l'exploitation des ressources pétrolières de notre pays, M. Rea ajouta, "qu'il serait désirable de permettre aux Canadiens d'investir leurs capitaux dans les mêmes conditions que celles offertes aux sociétés étrangères établies au Canada. Ceci n'étant le cas qu'en de rares occasions."

La méthode idéale, selon M. Rea, serait d'inviter les capitaux canadiens à participer à l'exploitation de filiales canadiennes, déjà établies ou à l'état de projet.

M. Rea remarqua avec plaisir la pétrole à la réunion du Major H. R. Williams de Burlington, en Ontario, actionnaire de Canadian Oil Companies et petit-fils de James Miller Williams qui exploite les premiers puits de pétrole d'Amérique du Nord, à Oil Springs, dans l'Ontario, en l'année 1857. Canadian Oil Companies, annonça M. Rea, viennent d'acquiescer six acres de terrain où se trouverait, selon toute vraisemblance, ce premier puits. Leur intention serait d'exploiter ce site historique.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Le Secrétaire général Colin D. Crichton

Toronto, ce 2 avril 1956

LA MAISON BIENVENU LIMITEE

Valeurs de placement

10 est Saint-Jacques PL. 9011 MONTREAL

BRAULT & CHAPUT AGENTS DE CHANGE

Membres: MONTREAL STOCK EXCHANGE CANADIAN STOCK EXCHANGE

Adresse Télégraphique 5 EST, RUE ST-JACQUES BRAUCHA MONTREAL

TEL: BE. 2611

Édifice Crédit Foncier Franco-Canadien

ADRESSE TELEGRAPHIQUE 5 EST, RUE ST-JACQUES BRAUCHA MONTREAL

TEL: BE. 2611

Édifice Crédit Foncier Franco-Canadien

ADRESSE TELEGRAPHIQUE 5 EST, RUE ST-JACQUES BRAUCHA MONTREAL

TEL: BE. 2611

Édifice Crédit Foncier Franco-Canadien

ADRESSE TELEGRAPHIQUE 5 EST, RUE ST-JACQUES BRAUCHA MONTREAL

TEL: BE. 2611

Édifice Crédit Foncier Franco-Canadien

ADRESSE TELEGRAPHIQUE 5 EST, RUE ST-JACQUES BRAUCHA MONTREAL

TEL: BE. 2611

Édifice Crédit Foncier Franco-Canadien

ADRESSE TELEGRAPHIQUE 5 EST, RUE ST-JACQUES BRAUCHA MONTREAL

TEL: BE. 2611

Édifice Crédit Foncier Franco-Canadien

ADRESSE TELEGRAPHIQUE 5 EST, RUE ST-JACQUES BRAUCHA MONTREAL

TEL: BE. 2611

Édifice Crédit Foncier Franco-Canadien

Horizons sportifs

(par BERT SOULIERE)

Les Canadiens ont pris l'avance d'une joute dans la série finale 4 de 7 des éliminatoires pour la coupe Stanley contre leurs éternels rivaux de la Ville de l'Automobile, les Red Wings de Détroit, mais durant les 40 premières minutes de jeu, les nombreux spectateurs présents au Forum samedi n'étaient pas très souriants et leur attitude était fort compréhensible, puisque les visiteurs menaient le bal par une confortable avance de deux buts à la fin de la seconde période. Heureusement cependant, les Habitants ont effectué un sensationnel ralliement dans les 20 dernières minutes de jeu pour triompher. Apparemment, les visiteurs avaient reçu ordre de leur instructeur Jim Skinner de tenter n'importe quoi pour démolir les joueurs de Blake. Toutefois, les Red Wings ont vite trouvé chaussure à leurs pieds. Si le jeu a été vraiment rude dans la première période, il le fut un peu moins dans l'engagement suivant. Et dans la période finale, les Red Wings se sont conduits comme des agneaux. Ils ont appris à leurs propres dépens que ce n'était pas toujours une bonne politique que de vouloir avoir recours à la rudesse pour vaincre le Tricolore, surtout sur la patinoire du Forum. Les Red Wings ont voulu faire leurs petits fanfarons, mais les Canadiens, déterminés à ne pas s'en laisser imposer, ont répliqué coup pour coup. Au cours des 10 premières minutes de jeu, la rudesse prédominait avant tout, à un tel point qu'on aurait cru que les porte-couleurs du Détroit, au lieu de jouer au hockey, étaient plutôt intéressés à livrer un combat royal aux hommes de l'instructeur Hector "Toe" Blake. Les Red Wings ont commencé la partie en lions, mais ils l'ont terminée en moutons. Constatant qu'ils n'avaient pas le meilleur sur les Canadiens, ils ont pris leur "pilule" si l'on nous permet d'utiliser une telle expression.

Et plus la joute progressait vers sa fin, plus les Canadiens fondaient courageusement en zone ennemie pour finalement remporter une victoire fort goûtée de la foule. Pas moins de sept sentences mineures furent imposées au cours des huit premières minutes de jeu de la partie. A un certain moment, on aurait cru que l'arbitre Jack Mahlenbacher allait perdre le contrôle des hostilités. Heureusement que non. Car, à l'allure dont les joueurs se bousculaient et se chamaillaient, il en a fallu de très près pour qu'une bagarre générale éclate entre les joueurs. Le détestable Ted Lindsay a voulu faire des siennes, mais Jean Béliveau l'a vite mis à sa place en lui appliquant une bonne taloche en pleine figure. Maurice Richard, bien qu'étroitement surveillé par Marty Pavelich, a également eu recours à ses solides épaules pour mettre l'adversaire à sa raison. Bucky Hollingworth en sait sûrement quelque chose à ce sujet.

Le Rocket lui a donné un coup d'épaule tellement efficace que le jeune joueur de défense des Red Wings pouvait à peine patiner pour se rendre au banc des joueurs. La recrue Bob Turner, du Bleu Blanc Rouge, ne s'est aucunement laissé impressionner par les aptitudes pugilistiques du patineur de fantaisie. Bill Dineen, tandis qu'une autre recrue, Claude Provost, a su tenir habilement son bout devant un Larry Hillman très enervé. Les Red Wings de Détroit ont non seulement encaissé une défaite plus ou moins humiliante, puisqu'ils menaient par 4 à 2 après les 40 premières minutes de jeu, mais ils se sont aperçus qu'il n'est pas toujours bon de vouloir exploiter la bonté d'un Jean Béliveau ou autre joueur des Habitants. Le vétérán joueur de défense, Bob Goldham, en a maintenant l'expérience. Dans la période finale,



La coupe Stanley Les compteurs

	B	A	Pts
Béliveau-Can.	7	4	11
M. Richard-Can.	3	8	11
Geoffrion-Can.	3	7	10
Howe-Dét.	2	7	9
Delvecchio-Dét.	6	2	8
Olmstead-Can.	4	4	8
Moore-Can.	3	4	7
Armstrong-Tor.	4	2	6
M. Richard-Can.	3	3	6
Lindsay-Dét.	5	0	5

Stewart contre Tony Vincent

Monte Carlo (AP) — La finale en simples du tournoi de tennis de Monte Carlo mettra aux prises deux Américains, alors que Hugh Stewart, de San Marino, Calif., rencontrera Tony Vincent de Miami, Floride.

Dans les semi-finales, hier, Stewart a défait Jacques Brichant, de Belgique, 6-1; 6-4, tandis que Vincent a eu raison de son compatriote des Etats-Unis, le vétéran Gardner Mulloy, 6-3, 7-5.

Dans les simples pour dames, le match final mettra aux prises Shirley Bloomer et Altha Gibson.

HOCKEY

RIER
Ligue Américaine (Coupe Calder)
Semi-finale 3 de 5
Buffalo 4, Providence 1
(Chaque club a gagné 2 parties)
Cleveland 5, Pittsburgh 4
(Cleveland mène 2 à 1)
Ligue du Québec
Semi-finale 4 de 7
Royal 2, Québec 0
(Chaque club a gagné 3 parties)
Exhibition
Canadien Jr. 3, St-Boniface Jr. 1
S. A. M. E. D. I.
Ligue Nationale (Coupe Stanley)
Canadien 6, Detroit 4
(Canadien mène 1 à 0)
Ligue Américaine
Providence 8, Buffalo 2
(Providence mène 2 à 1)
Cleveland 5, Pittsburgh 4
(Chaque club a gagné une partie)
C. E. S. O. I. R.
Aucune joute au calendrier

Willie Jones a quitté l'hôpital

CLEARWATER (PA) — Willie Jones, joueur de troisième but des Phillies de Philadelphie, est sorti de l'hôpital de Clearwater après y avoir été depuis mardi dernier, alors qu'il fut blessé par un lancer à la tête.

Son médecin a déclaré que Jones se sent très bien. Il devra cependant retourner périodiquement à l'hôpital pour d'autres examens aux rayons-X. Il a été avisé de ne pas se remettre à jouer avant une dizaine de jours. Jones a été frappé derrière l'oreille gauche par une balle rapide lancée par Don Newcombe dans une toute hors-concours entre les Phillies et les Dodgers de Brooklyn.

Lorsque les Canadiens ont compté leurs trois buts rapides, le jeu a été interrompu à deux reprises par une pluie de projectiles de toutes sortes. Il y a sûrement plusieurs autres moyens pour un amateur de hockey d'exprimer son contentement sans pour cela être obligé de lancer caoutchoucs, programmes, arachides, chapeaux, etc. ... sur la patinoire.

Non seulement ces agissements retardent inutilement le jeu, mais ils permettent aux adversaires des Canadiens de se reposer. Puis, lorsque les hostilités reprennent, les Habitants "refroidis" pour ainsi dire par le déluge occasionné par le nettoyage de la glace, ont quel que difficultés à retrouver leur aplomb. Ces projectiles peuvent également causer des blessures à des spectateurs ou encore des joueurs. Nous ne blâmons aucunement Frank Selke senior, le gérant général des Canadiens, de canceler le billet de saison à quiconque sera pris sur le fait en lançant un projectile sur la patinoire. Aux grands maux, les grands remèdes.

Leonard finit en 6e position

Wilmington, C.N. (AP) — Le golfeur professionnel Mike Souchak a remporté les honneurs du tournoi omnium Azalea d'une bourse de \$12,500, hier, avec un score de 273 coups pour les 72 trous. La victoire lui vaut une somme de \$2,200.

Stan Leonard, du club Lachute, s'est classé au sixième rang avec un total de 279 coups pour les quatre rondes. Leonard a ainsi gagné un montant de \$640.

Les meilleurs:
Mike Souchak, 70-70-65-69-273-42,200
Dick Mayer, 69-70-67-65-274-41,500
Gene Littler, 66-70-69-71-276-41,170
Doug Ford, 62-72-70-67-277-40,600
George Bayer, 67-70-72-69-278-40,790
Stan Leonard, 67-70-71-71-279-40,640
Jerry Barber, 72-71-71-66-280-41,600
Bob Roeburg, 71-74-65-70-280-41,600
Arnold Palmer, 67-70-73-70-280-41,600
Bud Holscher, 66-69-68-75-280-41,600
Don January, 70-69-70-72-280-41,600
Walter Burkemo, 71-66-70-73-280-41,600
Billy Maxwell, 69-70-71-71-281-42,250
Bill Coatsworth, Jr., 68-72-69-72-281-42,250
Dow Finsterwald, 73-67-73-67-282-43,320
G. Dickinson, Jr., 68-71-71-72-282-43,320
Shelley Mayfield, 68-69-71-73-283-43,320

Georges Carpentier s'est marié

PARIS (AP) — L'ancien champion mondial Georges Carpentier, "l'homme à l'orchidée", qui se battit contre Jack Dempsey dans le premier combat d'un million de dollars, a annoncé qu'il était marié depuis un mois. Carpentier, âgé de 62 ans, mais encore alerte, a épousé le mannequin Brigitte Massis, une jolie blonde qui a à peine la moitié de son âge.

Royal égale les chances avec Québec

Ingram et McNeil, les héros du club d'Elmer Lach

QUEBEC, (PC) — Ron Ingram, une recrue qui parvint très efficacement la défense, a enregistré hier les deux buts de son club alors que le Royal de Montréal a blanchi les As de Québec 2-0 dans la sixième joute d'une série semi-finale des éliminatoires de la Ligue Professionnelle du Québec. La série est maintenant égale à trois victoires pour chaque club.

Ingram a été le héros de la joute mais il aurait tout aussi bien pu être "la poire" de la partie et même de la série. Il se mérita trois punitions mineures dans la deuxième période et seul le travail spectaculaire et efficace de Gerry McNeil dans les buts du Royal empêcha les Québécois de mettre la série dans le sac.

Entre deux punitions, Ingram s'élança sur le retour d'un lancer d'André Corriveau et profita du fait que le gardien de buts Al Millar était hors d'équilibre pour flanquer le disque dans la cage des As et donner au Royal une avance de 1-0.

Son deuxième but, comme bonne mesure, fut compté dans la dernière minute de la partie, après que Millar eut été retiré de sa cage en faveur d'un joueur d'avant additionnel. Ingram compta dans un filet désert et Lulu Denis et Phil Goyette obtinrent des assistances sur ce but.

McNeil, en s'assurant les honneurs d'un blanchissage, bloqua 20 lancers. Millar en bloqua trois de plus.

Entre les deuxième et troisième périodes, le vétérán Luder Tremblay, des As, se vit présenter une nouvelle automobile et nombre d'autres cadeaux.

La septième et décisive joute de la série sera disputée à Montréal vendredi soir prochain.

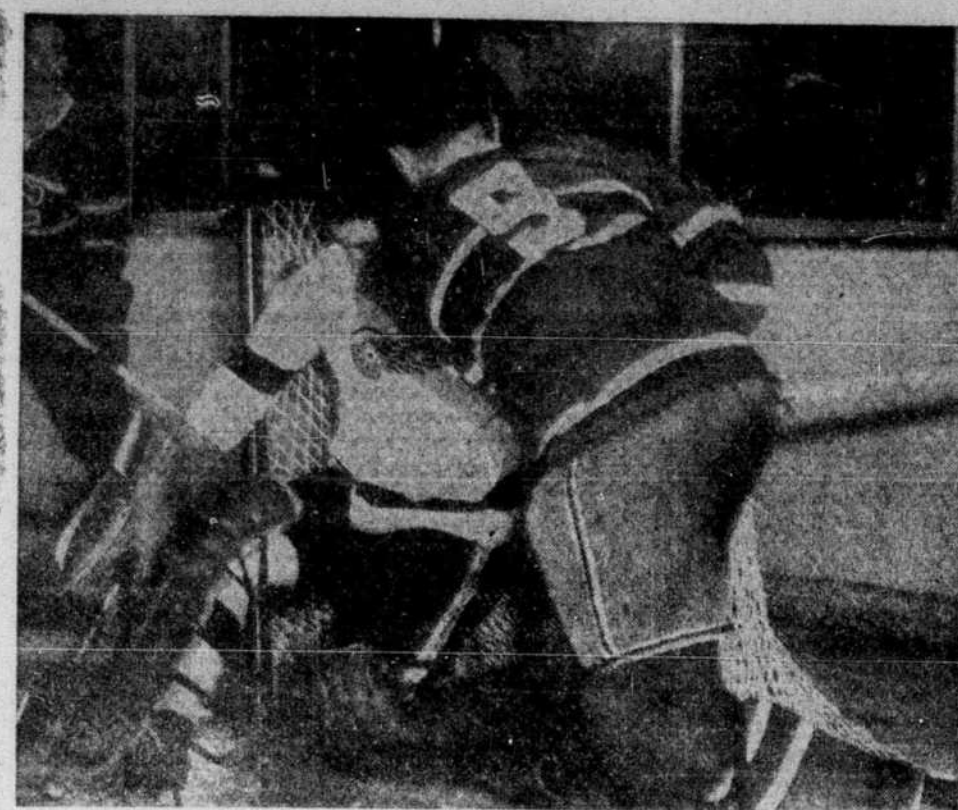
SOMMAIRE

Première période
Aucun but
Punitions: Zenuk 3.00, Polissant 5.55, Boucher 8.41, Gamble 11.53, Buchanan 15.58, Corriveau 18.14.
Deuxième période
Montréal: Ingram 12.05 (Corriveau)
Punitions: McNab 0.37, MacQuena 3.35, Ingram 9.50, 12.25, 14.35, Schneider 9.50, Clune 9.50, Gamble 9.50.
Troisième période
Montréal: Ingram 19.05 (Denis, Goyette)
Aucune punition.
Arrêts: McNeil 5 0 6-20
MILLAR 10 0 4-23

Segura champion

Hamilton-Bermudes (AP) — Le vétérán tennisman Pancho Segura, de l'Equateur, a conservé son championnat professionnel des Bermudes, en battant, ici hier, dans le match final, Tony Trabert, 6-8; 6-1; 6-4.

Dans un match hors-concours, Pancho Gonzales et Rex Hartwig se sont partagés les honneurs de deux sets. Gonzales a gagné le premier, 7-6; et l'Australien, le 2e, 6-4.



AU TOUR DU "ROCKET" — Après une course endiablée, MAURICE RICHARD (No 9) ne peut prendre en défaut GLENN HALL, du Détroit. Canadien a néanmoins gagné la 1ère joute de la finale pour la coupe Stanley, 6-4, samedi soir, au Forum.

Cimoli fait triompher le Brooklyn

Les Indiens de Cleveland, de la Ligue de baseball Américaine, ont commencé leur long voyage vers le nord des Etats-Unis, par une victoire de 5 à 3 sur les Orioles de Baltimore, hier, dans une joute hors-concours des clubs majeurs à l'entraînement. C'était la 14e victoire des Indiens en 22 joutes hors-concours jusqu'ici. Le gaucher Herb Score a accordé un coup sûr en cinq manches aux Orioles. Il a porté à 13 son total de retraits au bâton en 17 manches.

Al Rosen a fait produire deux points à la première manche pour porter à 20 son total de points qu'il a fait compter. Avec 20 coups sûrs en 41 présences au marbre, Rosen a conservé une moyenne de .489 au bâton depuis le début de la période d'entraînement.

Le Brooklyn a vaincu les White Sox de Chicago, 4 à 3, hier, en 11 manches. Un simple du voltigeur Gino Cimoli aux dépens du lanceur Sandy Consuegra a assuré la victoire aux Dodgers. Cimoli a fait croiser le marbre à H. G. Hodges pour le point vainqueur. Hodges a cogné un circuit bon pour trois points aux

dépens du lanceur-recrue Bill Cisher à la 4e manche. Grâce à des circuits de Dusty Rhodes, Daryl Spencer et Gail Harris, les Giants ont infligé un revers de 7 à 2 aux Cubs de Chicago. En sept manches au monticule, le gaucher Johnny Antonelli, des Giants, a accordé trois coups sûrs et un seul point aux Cubs, soit un circuit cogné par Pete Whisenand qui les Cubs viennent d'obtenir des Cardinals de St-Louis en échange pour le vétérán voltigeur Hank Sauer.

Le lanceur Bob Friend est devenu le premier lanceur à lancer une partie complète pour les Pirates de Pittsburgh qui ont facilement vaincu le Kansas City, 8 à 1, hier. Friend a retiré ses adversaires dans l'ordre durant cinq manches.

Les Pirates ont croisé le marbre à six reprises dans l'engagement initial.

A Orlando:
Brooklyn (N) 6 200 000 000-2 8 5
Washington (A) 4 400 000 000-13 11 1
Newcombe, Mickens 7, et Olson.
Pasquali et Berberet, P.; Newcombe.
Circuit: Washington; Rivera, Valdivia.
A Saint-Petersburg:
New-York (A) 001 00 301-8 9 9
Saint-Louis (N) 00 001 010-3 8 1

McDermott et Berra; Flowers, Miller et Cooper, Smith 7, P. Flowers.
Circuit: New-York; Bauer; St-Louis; Moon.
A Tucson:
Baltimore (A) 000 000 021-3 10 1
Cleveland (A) 210 000 115-5 11 0
Moore, Zverink 1, et H. Smith.
Gastall 5; Score, Maglie 6, Daley 9, et Averill, G.; Score, P. Moore.
Circuit: Baltimore, Whisenand, Dyck.
A Saratoga:
Detroit (A) 000 300 300-6 9 2
Boston (A) 000 100 101-10 2
Lary, Mass 7, et Porter; P. Sullivan, Schmitt 8, et H. Sullivan, G.; Lary, P.; Sullivan.
A CLEARWATER:
Cincinnati (N) 200 000 201-5 7 6
Philadelphia (N) 100 300 002-6 8 0
Fowler, Seantlebury (5), Freeman (5) et Burgess, Bailey (5) Moorehead, Miller (5), Pieretti (5) et Lonnert.
G. Pieretti, P. Seantlebury.
Circuit: Philadelphia, Lopata.

A TAMPA:
Brooklyn (N) 000 300 000 01-4 8 1
Chicago (A) 000 012 000 00-3 14 1
(11 manches)
Craig, Spooner (6), Hughes (7), Rhodes, (5) et Campanella, Fisher, Conner (5) et Lollar, G. Hughes, L. Conner.
Circuit: Brooklyn, Hodges, Chicago, Minors.
Pittsburgh (N) 610 000 018-8 11 0
Kansas City (A) 000 010 000-1 4 2
Dittmar, Herridge 3, Coc 6 et Ginn.
Bryant, Friend et Shepard, P.; Dittmar.
Milwaukee (N) 000 136 000-10 12 1
Atlanta (SA) 000 011 000-2 10 3
Johnson, Jolly 5, Murff 7 et Crandall, Roselli 5; Thompson, Fox 6 et Burris, G.; Johnson, P.; Thompson.
CC: Miller; Pendleton, Ad; Thompson, Meeks.
Chicago (N) 000 006 116-2 4 6
New-York (N) 300 110 005-7 12 1
Hacker, Davis 5 et E. Tappe; Antonelli, Riddick 3 et E. Tappe; Managan 3, G. Antonelli, P.; Hacker.
CC: Chlo; Banks N-Y; Rhodes, Spender, Harris.

Le sport à la Palestre Nationale

Eddie Smith, l'un des meilleurs boxeurs amateurs de Montréal, prendra part au prochain programme éliminatoire des Golden Gloves, mercredi prochain à la Palestre Nationale. Smith sera opposé à Maurice Prince, un pugiliste du centre sportif de la rue Cherrier.

Plusieurs boxeurs de l'extérieur de Montréal seront au programme. On y verra à l'oeuvre quatre boxeurs de Shawinigan Falls et trois de Sorel.

Dix combats seront à l'affiche dans la classe novice avec trois dans la classe ouverte.

Lors du tournoi pour les champions de Montréal qui a eu lieu dernièrement à la Palestre, les clubs de Verdun et de la Palestre Nationale ont connu chacun deux champions. Jean Fortin et Gerald Gratton ont remporté la victoire pour Verdun tandis que Philippe St-Cyr et J.-L. Auger ont réussi le même exploit pour la Palestre. André Céré du gymnase Prévoist s'est vu couronner champion dans sa catégorie.

Le vétérán Jean Fortin est venu de l'arrière après le développement pour enlever la victoire à André Giguère. La classe des poids moyens a été la plus intéressante. Trois lèveurs ont alterné à la tête du groupe et André Céré l'emporta avec un épaulé et jeté de 285 livres. Lorenzo Tremblay a brillé avec un développé de 230 livres, tandis que Raymond Tardif a réussi des arrachés de 210 et 225 livres. Tardif manqua un jeté de 280 livres et Céré en profita pour remporter la victoire.

Gérald Gratton gagna facilement la classe des mi-lourds avec un de ses meilleurs totaux jamais réussis dans cette classe. Il est visible qu'il sera en grande forme pour les essais olympiques, le 9 juin à la Palestre. S'il continue ainsi, ses chances de gagner une médaille d'or aux Olympiques sont grandes.

Votre HABIT PARAITRA toujours NEUF

Jolicoeur

FAIT LE NETTOYAGE

314-2161

SERVICE RAPIDE!

4833 blvd St-Laurent

Notre Nouvelle Adresse

à compter du 1er MAI

WILHELMY BUICK

BOUL ST-JOSEPH BOUL ST-LAURENT RUE VILLENEUV

"Le Seul Vendeur Exclusif BUICK de Montréal"

4500 RUE ST-DENIS AV. 8-0186

REGAL POUR STETSON

Le plus nouveau chapeau...

TOP LEVEL

"ORIGINAL"

par

STETSON

Élégant pour l'homme moyen

Excellent pour l'homme grand. Idéal pour l'homme aujourd'hui même

\$11.95 et \$15.

Venez les voir chez Regal

361

ST-CATHERINE OUEST (Angle Bleury)

STATIONNEMENT GRATUIT au "Globe" Square Phillips

Regal

Parce que... "NOUS REFUSERONS DE VOUS LE LAISSER PORTER — A MOINS QU'IL NE SOIT PARFAITEMENT AJUSTÉ"

paletot

"Salt n' Pepper"

TONES

Nos paletots Scottie sont maintenant rehaussés avec les superbes nouvelles teintes "Salt n' Pepper". Les voici, aussi rugueux et robustes qu'auparavant — mais beaucoup plus chics et plus masculins que jamais.

Tissés exclusivement pour The House of Gold et...

Façonnés et Stylisés dans le

Gold Lounge

AUTHENTIQUE

\$55

courts • réguliers • longs

OUVREZ UN COMPTE COURANT LIBERAL

A. Gold & Sons

388

RUE STE-CATHERINE, A L'OUEST DE BLEURY

CAVALCADE SPORTIVE

par
Gérard "Gerry" GOSSELIN

Dans cette controverse lancée par Sports Illustrated au sujet du plus grand joueur de tous les temps, Milt Donnell, du Toronto Star, semble avoir trouvé la juste réponse. "Quand un autre joueur aura approché ou égalé les innombrables records de Maurice Richard, il sera toujours temps alors pour ce joueur de disputer au joueur du Canadien, ce titre qui lui revient..." D'autres joueurs ont eu de la notoriété; d'autres sont marqués pour l'avenir. Mais l'avenir n'appartient à personne, parce qu'il est à la merci d'un accident ou d'un arrêt de travail... Quand on parle du plus grand joueur de tous les temps, il faut penser à bien des points de vue: combativité, rendement, efficacité, durabilité, couleur, habileté, ruse, force, et ce, sans une minute de nonchalance, d'indifférence ou de paresse... Clarence Campbell n'hésite pas à accorder le titre à Maurice. Du point de vue attraction sur les foules, il est clair que Maurice en a plus dans son petit doigt qu'une douzaine d'autres joueurs réunis.

Jack Adams, il va sans dire, ne voit rien d'extraordinaire en Maurice. Le gérant a probablement sacrifié sa sincérité au besoin de faire de la réclame à l'occasion de la série finale. Il admet l'habileté de Richard à compter, "mais ce n'est pas tout", dit-il. Pour le Canadien et pour Maurice, ce sera suffisant s'il peut contribuer à la défaite des Red Wings... Tous ces vénérables experts qui paraissent plus vivre dans le passé que dans le présent, nous font penser à ces parents qui ne cessent de dire à leurs enfants: "Dans notre temps, ça ne se passait pas de même". Qui soupçonnera Connie Smythe de partisanerie? Pourtant il ne se cache pas pour accorder la palme à Maurice. Lui aussi a vu d'autres grands joueurs à l'œuvre.

Dans la série finale de la Ligue du Québec, les Cataractes de Shawinigan apparaissent formidables. Le seul club qui leur ait tenu tête durant la saison régulière a été éliminé de façon non équivoque en cinq parties... Il ne serait pas surprenant de voir le club de Roger Léger gagner cette série finale en quatre parties d'affilée... Fait étrange, concernant le club Shawinigan, c'est qu'à part Gilles Dubé, qui a fini en tête des compteurs, aucun joueur en particulier ne prend la vedette sur certains autres joueurs. "A" du circuit George Slaters. Par exemple, parmi les compteurs de 30 buts, il n'y a que Dubé et Eddie Kachur... Toutefois, comme équipe, il est difficile de battre les records des joueurs de Roger Léger. Ils ont lancé 2,018 fois sur les gardiens de buts adversaires tandis que Bob Perreault, et ses substituts, n'ont arrêté que 1,597 lancers. Ils ont compté 243 buts contre 166 pour l'opposition.

André Corriveau est celui qui a réussi le plus de buts contre Shawinigan, neuf. Aucun joueur des As n'en a réussi plus que cinq... Gilles Dubé a déjoué Gerry McNeil à neuf reprises. Il a déjoué le gardien de buts des As à 13 reprises... Eddie Kachur excelle contre Québec avec 10 buts... C'est à la deuxième période que les Cataractes sont le plus dangereux... C'est Eddie Kachur qui a fait le plus de lancers sur les gardiens de

buts adversaires, 208, pour une moyenne d'un but en sept essais... Gilles Dubé, avec 162 lancers, a une moyenne d'un but en sept essais... Gilles Dubé, avec 162 lancers, a une moyenne d'un but par quatre essais. Que fera l'opposition contre tant de force concentrée et contre un groupe de joueurs animés d'un aussi grand désir de vaincre. Il ne fait aucun doute que le club de Roger Léger est actuellement le mieux qualifié pour représenter l'Est dans l'importante série pour le trophée Edimburgh.

Les Canadiens seront l'objet d'une réception civique pour avoir remporté le championnat de la Ligue Nationale. La décision avait été prise depuis longtemps à l'Hôtel de Ville, mais on avait laissé aux autorités du Canadien d'en fixer la date. L'organisation est laissée aux soins de notre confrère Charles Mayer, qui sa double fonction de conseiller municipal et de chroniqueur sportif désignait à ce poste... Toute la gent sportive secondera bien le confrère de la Ligue du Vieux Poêle pour faire de cet événement un succès dont on parlera longtemps. Ici cette fête, le Tricolore aura probablement mérité la Coupe Stanley. Ce sera donc une occasion de plus de se réjouir... Les Dodgers de Brooklyn ont recommencé à perdre avec régularité dans leurs parties hors-concours. Il faut dire, toutefois, que le gérant Walter Alston fait de multiples essais parmi ses jeunes, dans l'espoir de trouver des remplaçants efficaces à John Podres et Don Bessent... Les Yankees de New-York éprouvent aussi beaucoup de difficultés à gagner. Ils ont perdu cinq parties d'affilée... John Klippstein et Clarence Podbielan, deux anciens des Royals, ont contribué à la défaite de samedi des Dodgers aux mains des Redlegs de Cincinnati. A eux deux, ils n'ont donné que trois coups sûrs aux champions... Jimmy Piersall et Jackie Jensen paraissent en grande forme pour les Red Sox de Boston... Hank Sauer aidera les Cardinals de St-Louis à sortir de la deuxième division... Pete Wojcik continue à ne pas faire fureur avec les Tigers de Detroit.

La troisième période fut un fiasco pour nous (Skinner)

Ce n'était pas précisément des Canadiens de Montréal, gai et l'esprit de Pâques ne vous étouffait pas à votre entrée dans la chambre des Red Wings, samedi soir, après que ces derniers eurent encaissé un revers de 6-4 aux mains

de la première joute de la finale pour la coupe Stanley. "Cette troisième période fut certes un fiasco pour nous," a déclaré l'instructeur Jimmy Skinner. "Tout s'est

mis à mal aller tout d'un coup. Nous avions beau faire notre possible, nous appliquer à tout bien faire, rien ne semblait bien aller." Skinner a cependant pris un peu de consolation dans le fait — à son avis — que les Wings ont mieux joué samedi soir qu'ils ne l'ont fait l'an dernier dans les trois parties qu'ils ont disputées à Montréal, dans la série finale. On se souvient que les Wings avaient perdu toutes leurs parties à Montréal dans cette finale mais ils avaient alors l'avantage d'une joute à domicile et ils ont décroché la coupe en gagnant leurs quatre parties chez eux.

LES BLESSURES

Skinner a de plus déclaré que le repos que ses hommes pourront prendre d'ici la deuxième joute, mardi soir, leur fera grand bien. L'instructeur des Wings a exprimé l'avis que la série contre Toronto, même si elle a pris fin en cinq joutes, a été dure et que nombre de ses hommes portent encore des marques de cette semi-finale. Ces marques sont assez évidentes chez Red Kelly qui a dû jouer toute la partie de samedi avec un masque protecteur. Le brillant joueur de défense de Detroit a reçu un lancer en pleine figure, dans la dernière partie de la série Wings-Leafs, et il a dû se faire appliquer 12 points de suture en plus de perdre une couple de dents.

Le joueur de centre Dutch Reibel se plaint de douleurs à une épaule et Skinner a déclaré qu'il est loin d'être à son meilleur. Quant au joueur de défense Marcel Pronovost, il est sorti de la partie de samedi avec un oeil terriblement enflé.

Il est évident que si le Saint-Eusèbe perdait les services de ce joueur, il perdrait un gros morceau. Les spectateurs qui ont assisté à la joute de hockey samedi soir dernier sont plutôt gauchers. En effet, les préposés à la patinoire ont déclaré qu'ils avaient recolté plus de caoutchoucs du pied gauche que du pied droit... Il paraît que le jeune fils de "Butch" Bouchard, Pierre, âgé de 8 ans et mesurant 4 pieds et 8 pouces et pesant environ 90 lbs, aurait l'intention de s'aligner pour le club de Toe Blake en 1960. L'idée n'est pas mauvaise du tout. L'hiver prochain Pierre jouera pour un vrai club de hockey. Nul doute que son papa sera près de lui pour lui donner de précieux conseils.

S'il faut se fier d'après toutes les organisations sportives, les jeunes joueurs de baseball auront de quoi s'occuper cet été... Bob Frampton et Roland Bleau sont, à notre avis, les deux meilleurs arbitres de la Ligue Métropolitaine Junior, qui ont pour eux certaines personnes... Les deux clubs-surprises, les Castors de Sainte-Thérèse et le Parc Extension, continuent de causer des surprises, dans les éliminatoires de la section Est de la Ligue Junior du président Frank Horan... Robert Rousseau et Serge Vigeant sont ceux qui impressionnent le plus l'entraîneur des Red Wings de Detroit, Mitchell...



CE N'EST PAS UN MARSIE — Il ne s'agit pas d'un marsein. C'est nul autre que RED KELLY, du club Detroit, qui a eu recours à ce masque protecteur pour se protéger des blessures à la figure dans la joute contre le Canadien, samedi soir, au Forum.

Nos Sports Amateurs

avec
MARCEL RACINE



Les Blues de Verdun de l'instructeur Sibbie Mundie ont évité l'élimination, hier, en disposant des Braves de St-Jean au compte de 6 à 3. Bob Duyns a enregistré deux buts et fourni deux assistances. André Roy fut crédité de quatre assistances et compta un but, Stike, Mahoney et Poirier complétèrent le pointage pour les vainqueurs. Billes Rousseau compta deux des trois buts des perdants. Robert Roussseau enregistra l'autre. Mekski et O'Reilly se méritèrent deux assistances chacun pour les Braves. St-Jean mena dans cette série de trois de cinq, deux victoires contre une défaite.

La prochaine joute entre ces deux clubs aura lieu ce soir au Forum à 7h. 30 p.m.

La quatrième partie entre les Castors de St-Thérèse et le Parc Extension avait lieu hier soir au Forum, et advenant une victoire de Saint-Eusèbe l'été dernier. Il du Parc Extension, la cinquième

et dernière joute aura également lieu ce soir au Forum. Pour quelle raison Sammy Pollock n'a pas fait jouer Claude Laforge dans les deux dernières périodes, entre son club et les Canadiens de Saint-Boniface, un autre club ferme de l'organisation du Canadien? Pourrait, Claude a bien joué dans le premier engagement. Lou Passador dirigeait le club, tandis que Pollock était assis dans la loge de M. Selke. Lou était aussi surpris que Laforge quand Claude reçut l'ordre d'enlever son uniforme. L'approche de la finale de l'Est, la nervosité commence à se faire sentir, n'est-ce pas Sam?

Canadien jr. bat St-Boniface, 3-1

Les Canadiens junior de Montréal ont mené bal toute la joute durant, hier après-midi, pour vaincre leurs cousins de St-Boniface par 3-1 dans une joute hors-concours disputée au Forum de Montréal.

Lynn Davis, le gardien de buts du club de l'ouest, a bloqué 40 lancers, dont 32 dans les deux seules dernières périodes, pour empêcher les Canadiens de l'emporter par une marge plus importante. Gerry Brisson a donné une avance de 1-0 à St-Boniface dans la première période mais les Canadiens de Montréal réussirent à égaliser les chances dans la 2e et ne trainèrent jamais de l'arrière par la suite.

Les compteurs des Canadiens ont été Claude Ruel, Forbes Kennedy et Eddie Dudyck.

Les Canadiens attendent l'issue de la finale des éliminatoires pour le championnat junior "A" de l'Ontario pour rencontrer le gagnant dans la finale de l'est pour la coupe Memorial. Les porte-couleurs de St-Boniface ont été déjà éliminés de la course à la coupe Memorial dans la division ouest du pays.

SOMMAIRE
1^{re} St-Boniface, Brisson (Brune, Normandeau) 17-37
2^{de} Montréal, Dudyck (Wilson) 14-00
3^{de} Montréal, Dudyck (Wilson) 14-00
4^{de} Montréal, Dudyck (Wilson) 14-00
Arrêts: DAVIS 8 17 15-40
JOHNSON 3 8 3-11

Grande fête au Centre de l'I. C.

Vendredi, le 6 avril prochain, à 8h. une soirée spéciale, présidée par M. René Lemyre, gérant général des Royals de Montréal, marquera tout à la fois la clôture des activités du hockey et l'ouverture de la saison de baseball. A cette occasion, on présentera prix et trophées aux champions des différentes catégories qui ont évolué au Centre de l'Immaculée-Conception, durant la saison d'hiver, occupant près de 450 joueurs dans 44 équipes différentes.

Le clou de la soirée cependant, sera l'ouverture officielle de la saison de baseball, où sera lancée la nouvelle Ligue "Royal-Stadium" pour les jeunes de 9 à 15 ans, ainsi que l'école du baseball, dont les premiers cours auront lieu les 10-11 et 12 avril prochains.

Cette toute nouvelle initiative du Centre a pu être réalisée grâce au concours bienveillant de M. René Lemyre, autant pour promouvoir à Montréal la cause du baseball et inciter les jeunes à pratiquer un sport si sain et si attrayant, que pour permettre à tous, sans exception, d'évoluer dans des clubs et des ligues bien organisées.

Le public est cordialement invité à cette soirée, et tout particulièrement les jeunes fervents du baseball.

Moore vs Daniels

Salt Lake City (AP) — Le champion mondial mi-lourd à la boxe, Archie Moore, et Frankie Daniels, de Bakersfield, Calif., en viendront aux prises dans un match-revanche de 10 rounds, non pour le titre, ici le 19 avril prochain.

Il y a deux semaines, Moore a remporté une décision contestée sur Daniels à Hollywood.



JEAN BELIVEAU est retenu par LINDSAY et HILLMAN en fait autant avec BERT OLMSTEAD.

Portez le fameux chapeau ADAM

Prêt à Porter

EN PRIMEUR

LE PALETOT

Continental

Fait exclusivement pour
Jos Fuoco dans les meilleurs
Tweeds & Scotch Tweeds importés.

\$49⁵⁰

EN SPECIAL

26 SEMAINES
POUR PAYER



Ouvert
demain
Vendredi
Saint
de 1 h. à
9 h. p. m.

211 est, rue STE-CATHERINE

BE. 3538

Mercerie de qualité

LA BRASSERIE BRADING

VOUS OFFRE PLUS

... ET DE

2 FAÇONS

UNE BIÈRE SUPÉRIEURE



Un procédé unique, le b... au r..., fait de Brading une bière légère, pétillante et rafraîchissante. Dégustez-la et, comme des milliers d'amateurs de bonne bière, vous direz: "Une bière, c'est bon... Une Brading, c'est mieux!" Exigez Brading, la bière à

*COLLET PLUS RICHE *ARÔME SUPÉRIEUR
*SAVEUR PLUS VELOUTÉE

UN CONCOURS MERVEILLEUX

Toutes les deux semaines, vous pouvez GAGNER UNE FORD SEDAN 1956

UNE BOURSE D'ETUDES ET PLUSIEURS AUTRES PRIX EN ARGENT

Participez au concours Brading aussi souvent que vous le désirez. Rien à acheter pour gagner, mais VOUS AUREZ DROIT AUX SURPRISES EN INCLUANT 6 CAPSULES DE PRODUITS BRADING DANS VOTRE ENVOI.

Voici tout ce qu'il vous suffit de faire... Complétez simplement les deux mots du slogan Brading... "B... au R... POUR UNE SAVEUR PLUS VELOUTÉE!"

DÉTAILS COMPLETS SUR LES FORMULES D'INSCRIPTION DISPONIBLES À VOTRE ÉPICERIE LIÉGÈRE OU TAVERNE!



CONSERVEZ LES CAPSULES BRADING AFIN D'ÊTRE ELIGIBLES POUR LES SURPRISES!

LE DIXIÈME CONCOURS SE TERMINE LE 7 AVRIL

Votre HABIT PARAITRA toujours NEUF
Jolicoeur
FAIT LE NETTOYAGE
SIGNALER LA-1-2161
SERVICE RAPIDE!

Les Canadiens gagnent la 1ère joute par 6 à 4

Les Habitants effectuent un ralliement de quatre buts dans la troisième période — Joute rude — Béliveau et Delvecchio ont chacun deux buts. Le trio Leclair-Provost-Curry est en vedette — Trois assistances pour Gordie Howe

par Bert SOULIERE

Les Habitants ont fait un premier pas vers la conquête de la coupe Stanley en triomphant des Red Wings de Détroit au compte de 6 à 4 devant une foule de 13.964 personnes, samedi soir au Forum, dans la première joute de la série finale 4 de 7. La seconde partie sera disputée sur la glace de l'amphithéâtre de la rue Ste-Catherine, demain soir, et les deux autres parties à l'arena Olympia de Détroit, jeudi et dimanche prochain. C'est en vertu d'un sensationnel ralliement de quatre buts, dont trois comptés en l'espace de deux minutes et 11 secondes, dans la troisième et dernière période que les Habitants ont eu raison de leurs adversaires. Par trois fois, les joueurs de Blake furent venir de l'arrière pour égaler les chances. C'est le but de Bernard "Boum" Geoffrion qui a permis au Tricolore d'égaliser le compte pour la troisième fois.

Puis, le deuxième but compté par Jean Béliveau a assuré la victoire aux Canadiens. Par mesure de prudence, le jeune Claude Provost en a compté un de plus, le jeune Claude Provost en a compté un de plus, le jeune Claude Provost en a compté un de plus.

Alex Delvecchio, le meilleur compte de la série éliminatoire, a compté deux buts, dont un en l'espace de deux minutes et 11 secondes, dans la troisième et dernière période que les Habitants ont eu raison de leurs adversaires. Par trois fois, les joueurs de Blake furent venir de l'arrière pour égaler les chances. C'est le but de Bernard "Boum" Geoffrion qui a permis au Tricolore d'égaliser le compte pour la troisième fois.

En comptant deux buts — ses 6e et 7e — le grand Jean Béliveau a ainsi rejoint son coéquipier, Maurice Richard, en lère place chez les compteurs depuis le début des séries, ils ont 11 points chacun.

Le jeu fut très rude notamment dans la première période. L'arbitre Jack Mehlenbacher a imposé 14 mineures également partagées. Exception faite du vétéran Butch Bouchard, tous les joueurs des Canadiens ont été envoyés dans la mêlée au cours de la joute. Dans le camp du Tricolore, on remarquait Jerry Meinyek, rappelle du club Edmonton, de la Ligue Professionnelle de l'Ouest du Canada. Occasionnellement, il fut appelé à remplacer Earl Reibel, au centre en compagnie de Howe et Lindsay.

L'aspect de la partie paraissait mal pour les Canadiens durant les deux premières périodes, puisque les visiteurs ont pris une avance de 4 à 2. Généralement, un tel déficit est difficile à surmonter dans une joute éliminatoire. Les deux buts de Delvecchio ont été réussis alors que le Tricolore avait un avantage numérique.

Béliveau a compté son premier but au cours d'une sentence mineure imposée à Metro Prystai au début de la seconde reprise. Au cours de la joute, Jacques Plante a bloqué 21 lancers en comparaison de 39 pour son rival Glenn Hall.

Ce dernier fut quasi-invincible au cours des 40 premières minutes de jeu. Il fut très habile et chanceux. Dans la période finale toutefois, les Canadiens, perçant la défense ennemie sans trop de difficultés, l'ont tellement bombardé de tous les côtés que Hall fut incapable de résister.

Une mention spéciale doit être accordée au rapide patineur Jackie Leclair qui a joué une solide partie, de même que ses coéquipiers Béliveau et Delvecchio, ainsi que Delvecchio et Glenn Hall, des Red Wings de Détroit. Le ralliement effectué par le Canadien est sûrement l'un des plus formidables dans une joute des éliminatoires de la Ligue de Hockey Nationale.

Un arbitre occupé

La première ligne des Canadiens à sauter sur la glace fut celle des deux Richard et de Dick Moore. Leurs adversaires furent Alex Delvecchio, Metro Prystai et Lorne Ferguson. Puis lorsque Gordie Howe, Ted Lindsay et Earl Reibel furent envoyés dans la mêlée pour la première fois dans la partie, Toe Blake leur opposa le trio formé de Jean Béliveau, Bernard "Boum" Geoffrion et Bert Olmstead.

Le "Gros Bill" eut la première belle occasion de loger le disque dans la cage du Tricolore, mais il rata sa chance. Le jeu n'avait repris que Jean Béliveau s'en prit à Ted Lindsay. Ce fut ensuite au tour de Talbot de retenir un Larry Hillman belliqueux. Au cours des



CLAUDE PROVOST

leur prête compagnie. Et moins d'une minute après le départ du "Rocket" pour le banc des punitions, Gordie Howe se vit coller une mineure.

Au retour du "Rocket" sur la glace, les Habitants eurent l'avantage numérique durant quelques secondes, mais rien ne se produisit, sauf que Maurice Richard revint tout près de donner l'avance au Tricolore.

Avant même que la première moitié de la première période ne soit terminée, Maurice Richard se vit désigner le chemin du cahot pour la deuxième fois. C'était la septième sentence mineure imposée par Mehlenbacher.

Del Vecchio compte

La seconde sentence au Rocket permit aux Red Wings de prendre l'avance 1 à 0, quand Alex Delvecchio, le meilleur compte de Détroit, profita d'une mêlée devant la cage de Plante pour le déjouer avec l'aide de Gordie Howe et Earl Reibel. Le cerbere du Tricolore ne fut pas assez rapide pour déblayer son territoire. Pour Delvecchio, c'était son 51ème but depuis le début des séries éliminatoires pour la coupe Stanley.

Lors d'une attaque massive des Habitants, Glenn Hall fut sensationnel au possible sur des lancers successifs de Curry et Turner.

Pointage égal

Les Habitants ne tardèrent pas à égaliser le pointage une deuxième fois. Après six minutes de jeu, deux clubs étaient au complet, la recrue Henri Richard parvint à prendre Hall en défaut avec l'aide de Moore et son frère, Maurice Richard, pour porter le compte, 2 à 2.

Cependant, les Red Wings se vengèrent vite du troisième but du jeune Richard depuis le début des joutes pour la coupe Stanley, puisque moins de deux minutes après l'exploit du frère du Rocket, le vétéran et agressif Ted Lindsay, assisté de Howe, fit allumer la lumière rouge derrière les buts du Tricolore pour redonner une avance d'un but au Tricolore.

Sur ce but de Lindsay, Plante avait la vue partiellement obstruée. Profitant de la faiblesse de l'arrière-garde du Bleu, Blanc, Rouge et d'une punition imposée à Tom Johnson, les porte-couleurs de l'instructeur Jim Skinner enregistrèrent leur quatrième but de la partie. Alex Delvecchio fit dévier un lancer de Howe derrière Plante pour son deuxième but de la joute. Lorne Ferguson se vit créditer également une assistance sur ce but de Delvecchio.

Les champions du circuit Clarence Campbell déclenchèrent en l'espace de deux minutes trois dangereuses offensives en territoire ennemi, mais chaque fois Glenn Hall s'avéra à la hauteur de sa position. Dollard St-Laurent tenta un bel effort individuel dans le but de réduire l'avance de ses adversaires, mais son boulet manqua de précision.

Red Kelly, jouant avec un masque confectionné spécialement pour le protéger des blessures à la figure, rata à son tour une magnifique occasion d'augmenter l'avance des siens.

Moins de quatre minutes avant la fin de cette deuxième période, Johnson et Hollingworth se virent coller chacun une mineure pour avoir échangé quelques coups de poings. Les Habitants eurent le meilleur du jeu durant le départ des deux belligérants, mais pas assez pour pouvoir déjouer Hall, ce dernier étant quasi-miraculeux.

C'est avec une avance de deux buts que le Tricolore commença la troisième période. Le trio Béliveau, Geoffrion et Olmstead tenta de s'organiser dans le but de donner du fil à retordre au cerbere du Détroit, mais les trois joueurs furent solidement tenus en échec par Howe, Lindsay et Reibel.

Les Red Wings, favorisés par leur avance, eurent maintes fois recours à un style défensif pour la protéger. Les efforts du Tricolore ne demeurèrent pas vains cependant.

Leclair compte

Au cours d'une furieuse attaque des Red Wings de Hall, Jackie Leclair réussit à pousser le disque dans le coin droit des filets pour le troisième but des Canadiens, réduisant ainsi l'avance de leurs adversaires à un seul but. Curry et Harvey obtinrent une assistance chacun sur ce premier but de Leclair depuis le début des éliminatoires.

Inspirés par ce but, les Habitants attaquèrent davantage. Exactement une minute après le but de Leclair, Bernard Geoffrion égala les chances, 4 à 4, quand il trompa la vigilance de Glenn Hall sur un court lancer de revers, assisté dans ses fonctions de Jean-Guy Talbot.

Encore Béliveau

Les joueurs de Blake, affamés de buts, finirent par provoquer l'avance après sept minutes et 31 secondes de jeu. Après avoir repris son propre rebond, Geoffrion tenta une passe à Béliveau qui était posté devant la cage du Tricolore. Sans manquer sa chance, le "Gros Bill" fit allumer la lumière rouge derrière Hall pour porter le pointage 5 à 4 en faveur du Bleu-Blanc-Rouge. C'était le deuxième but de Béliveau dans cette joute.

Si s'en suivit un tonnerre d'applaudissements et une pluie de projectiles sur la glace, notamment des programmes et des caoutchoucs. Après quoi les joueurs de la patinoire eurent nettoyé la glace, le jeu reprit et les Habitants, au lieu de se reposer sur leurs lauriers, redoublèrent d'efforts pour massacrer le plus possible leurs adversaires.

Un sixième but

Quarante-neuf secondes après la mi-temps, Claude Provost, comblant ses efforts avec ceux de Curry et Leclair, profita d'une mêlée devant la forteresse de Hall pour compléter le sixième but des Canadiens, son troisième des éliminatoires et le dixième de la partie.

Ce rapide ralliement de quatre buts des Canadiens a déroute les Red Wings qui avaient plusieurs difficultés à s'organiser pour reprendre le terrain perdu. Buckley Hollingworth fut durement ébranlé par le Rocket et on vit immédiatement le jeune joueur de défense du Tricolore aller se reposer sur le banc des joueurs.

Tout chambardement dans l'alignement des Red Wings par la suite fut nul, puisque les Canadiens dominèrent facilement le jeu. Au moment où le son de la sirène se fit entendre pour annoncer la fin de la partie, Jean Béliveau avait Hall à sa merci, mais il ne put le déjouer, ratant ainsi une chance d'accomplir le tour du chapeau.

DÉTROIT — Buts: Hall. Défenses: Pronovost, Goldham, Centre: Delvecchio, Allie: Prystai, Ferguson, Substituts: Kelly, Lindsay, Reibel, Howe, Pavech, Hillman, Dineen, Hollingworth, Costello, Bucyk, Meinyek, Johnson, Talbot, Marshall, Provost.

CANADIEN — Buts: Plante. Défenses: Turner, Centre: H. Richard, Allie: M. Richard, Moore, Substituts: Bouchard, Béliveau, Geoffrion, Curry, Leclair, Johnson, Olmstead, Talbot, Mondell, St-Laurent, Marshall, Provost.

Arbitre: J. Mehlenbacher, Juges des lignes: B. Morrison et G. Hayes.

SOMMAIRE

Première période

1-Détroit: Delvecchio 2:17 (Howe, Reibel)

Punitions: Lindsay et Béliveau 2:13, Dineen et Turner 3:21, M. Richard 4:44, Howe 5:10, Richard 5:52, Dineen 13:18, M. Richard 14:22, et Ullman 15:23.

Deuxième période

2-Canadien: Béliveau 3:00 (Olmstead)

3-Détroit: Dineen (Bucyk, Hillman) 3:45

4-Canadien: H. Richard (Moore, M. Richard) 5:40

5-Détroit: Lindsay (Howe) 8:11

6-Détroit: Delvecchio (Howe, Ferguson) 11:20

Punitions: Prystai 1:10, Johnson 11:13, Hollingworth et Johnson 15:23.

Troisième période

7-Canadien: Leclair (Curry, Harvey) 3:20

8-Canadien: Geoffrion (Talbot) 6:20

9-Canadien: Béliveau (Geoffrion, Olmstead) 7:31

10-Canadien: Provost (Leclair, Curry) 10:40

ARRETS

HALLE: 2 15 14 — 37

PLANTE: 2 10 10 — 23

Pointage par période

CANADIEN: 0 2 4 — 6

DÉTROIT: 1 2 0 — 4



JEAN BELIVEAU



JACKIE LECLAIR

Béliveau fêté à Victoriaville

Jean Béliveau n'est pas oublié à Victoriaville, et comme preuve de cet amour, le grand athlète de Victoriaville qui est en train de devenir le "joueur du siècle" sera le héros d'une "Journée Jean Béliveau" vers la fin de mai ou au début de juin.

Une vaste organisation s'est mise en branle lundi soir dernier, en vue de la préparation d'une grande fête, qui sera un hommage de toute la population de Victoriaville et des environs à l'endroit du "Gros Bill". Les organisateurs ont la ferme intention de mettre sur pied des célébrations sans précédent, qui donneront lieu à des réjouissances collectives durant une journée complète et qui se termineront par un grand banquet au cours duquel on remettra à Jean Béliveau des souvenirs qu'il conservera toute sa vie.

Le comité d'organisation est formé des membres suivants: Président: M. Jacques Alain; vice-présidents: MM. Arthur Hamel, Dr. Gilles Picher, Josaphat Larivière; secrétaire: M. Marcel Tardif; trésorier: M. Bertrand Garon; directeurs: MM. Jean-Maurice Biledeau, Pierre-Étienne Forcier, Gérard Raymond, Germain Pepin, Bruno Dumont, Louis Siméon et Jean-Laurin.

L'exécutif a chargé M. Bruno Dumont de la grande campagne de souscription qui se déroulera du 15 au 22 avril; l'enthousiasme de la population laisse prévoir un grand succès de ce comité dont le responsable est bien connu pour son dynamisme. Toutes les souscriptions de l'extérieur devront être adressées comme suit: "Fête Jean Béliveau", C.P. 4444, Victoriaville. Par la suite, le trésorier fera parvenir un reçu en bonne et due forme aux généreux donateurs. Toutes les villes de la province sont invitées à se joindre à Victoriaville pour rendre hommage au "Gros Bill".

Avec La Havane

TAMPA (PA) — Charley Rabe, le meilleur lanceur de la saison dernière dans la Ligue South Atlantic, un circuit de la classe A, a été envoyé sous option aux Sugar Kings de La Havane, dans la Ligue Internationale.

La propriété des Redlegs de Cincinnati, Rabe a passé la saison dernière à Columbia, Caroline du Sud.

Tirez fort, Canadiens!



...et la Coupe est à vous!



PIÈCES DE COLLECTION



Un vieux fusil...

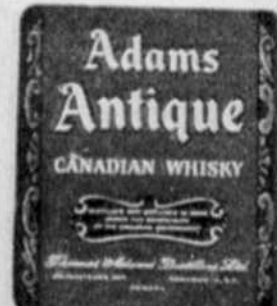
Ce fusil à pierre, incrusté d'or et d'argent, était destiné à la chasse au gibier à plume. C'est une oeuvre de l'armurier Southera.

(Collection Adams Antique)



Un vieux whisky...

D'une saveur aussi particulière que le poignon de l'armurier, voici le whisky canadien qui doit être votre point de mire pour l'agrément de vos hôtes.



Adams Antique
WHISKY CANADIEN
Thomas Adams Distillers Ltd.
AMHERSTBURG, ONT.
VANCOUVER, C. B.

A LA PREMIERE JOUTE ENTRE LE CANADIEN ET LE DETROIT



GORDIE HOWE (No 9) tente en vain de déjouer JACQUES PLANTE



HENRI RICHARD prend HALL en défaut. Canadien a triomphé 6-4

Buffalo égale de nouveau les chances; Cleveland triomphe en supplémentaire

Ross se signale pour le club Providence samedi.

BUFFALO, (AP) — Les Bisons de Buffalo ont de nouveau égalé les chances dans leur série 3 de 5 des éliminatoires de la Ligue de hockey Américaine pour la coupe Calder, en l'emportant au compte de 4 à 1 sur les champions du circuit, les Reds de Providence, ici hier après-midi. Chaque club a remporté deux victoires.

Samedi soir, les Bisons avaient encaissé un échec de 8 à 2 aux mains des joueurs de Crawford. Hier, les Bisons se mirent à l'oeuvre dès la première période en prenant une avance de 3 à 1. Lou Jankowski, Kenny Wharram et Chuck Blair déjouèrent la cage du Providence une fois chacun. Les Reds enregistrèrent leur unique but des hostilités, quand Aldo Guidolin fit allumer la lumière rouge derrière la cage du Buffalo.

Le dernier but des vainqueurs fut compté dans la période finale, lorsque la recrue Elmer Vasko logea le disque dans les filets des Reds à l'aide d'un lancer d'une trentaine de pieds environ. La partie décisive de cette série sera jouée demain soir, à Providence, le vainqueur de cette série rencontrera dans la série finale le gagnant de la série entre les Barons de Cleveland et les Hornets de Pittsburgh.

Ross brille

Samedi soir, le meilleur compteur des Reds de Providence fut Ross avec deux buts. Camille Henry, Bruce Cline, Aldo Guidolin, Jim Bartlett, Zello Toppazzini et Johansen ont été les autres compteurs du Providence.

Les buts du Buffalo furent comptés par Chuck Blair et Pete Babando.

Sérieux essai à Don Drysdale

TAMPA (CP) — Don Drysdale, lanceur droitier de 19 ans des Royals de Montréal, obtiendra un essai sérieux avec les Dodgers de Brooklyn, a déclaré le gérant Walter Alston.

Le malheur des uns peut parfois faire le bonheur des autres et ce sont les maux de bras dont souffrent actuellement Billy Loes et Karl Spooner qui fourniront à Drysdale l'occasion de faire ses preuves avec Brooklyn. Avec le départ de Johnny Podres pour son entraînement militaire obligatoire et l'intervention chirurgicale que vient de subir Don Bessent, le personnel de lanceurs de Brooklyn est passablement troué.

L'an dernier à Montréal, Drysdale a conservé un record de 11 victoires contre 11 défaites.

(Sullivan, Demabury)	4.00	4-Cleveland, McEllen (Gordon, Glover)	2.25
Providence, Toppazzini (Larive, Branigan)	6.49	5-Cleveland, McEllen (Stearns)	9.14
Providence, Ross	9.05	6-Cleveland, Gordon (Cushman, Williams)	14.19
G. Blair, Guidolin	12.30	7-Pittsburgh, Bailey (Kinsky, Bionda)	16.50
Providence, Johansen	10.18	Punitions: Karrya 8.52, Cahan 12.49, Lund 13.43	

A PITTSBURGH

Première période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Deuxième période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Troisième période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Période supplémentaire

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Deuxième période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Troisième période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Période supplémentaire

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Deuxième période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Troisième période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Période supplémentaire

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Deuxième période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Troisième période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Période supplémentaire

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Deuxième période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Troisième période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Période supplémentaire

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Deuxième période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Troisième période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Période supplémentaire

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Deuxième période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Troisième période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Période supplémentaire

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Deuxième période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Troisième période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Période supplémentaire

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Deuxième période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Troisième période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Période supplémentaire

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Deuxième période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Troisième période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Période supplémentaire

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Deuxième période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Troisième période

1-Pittsburgh, Marshall 2.33

2-Pittsburgh, Foley 12.47

3-Pittsburgh, Caffery (Solinger) 18.33 | 9-Cleveland, Lund (Frattebeck, McEllen) | 19.41 || Punitions: Bionda 3.12, McEllen 7.03, Karrya 12.24, Bionda 19.25 | | Punitions: Parrell 8.27, Karrya et Bionda 10.31 | |

Période supplémentaire

Dupuis est le "centre d'achats"
des vêtements et des cadeaux
pour garçons et filles qui
feront bientôt leur

Chez **dupuis** Frères
le magasin de la famille canadienne

première communion

Robes de nylon brodé

17.98

Le plus nouveau... le plus joli! Nylon brodé blanc...
modèle chic, à la page, taille longue avec gros noeud
au dos. Jupen en taffetas rayonné avec large volant
au bas. Tailles: 6, 7 et 8.

Voiles

Modèle circulaire en voile de nylon fin de motifs
brodés. 63" x 63" (illustré 12.00)

Autres qualités:
3.98 à 23.00

Diadèmes

Tulle de nylon froncé sur broche et garni d'une branche
de muguet (illustré 2.58).

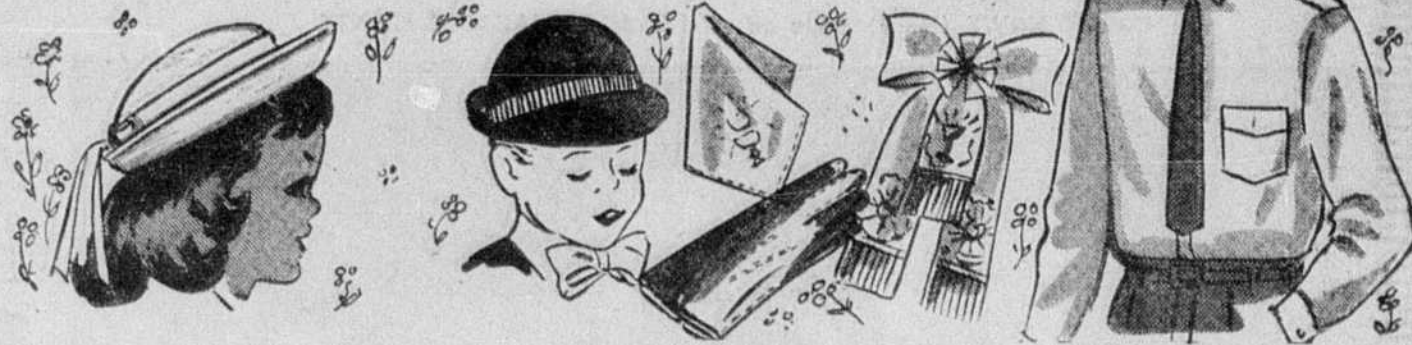
Autres qualités:
.59 à 2.98

Aumonières

Pailles blanches tissées recouvertes d'une dentelle fan-
tasia. Cordonnet de soie (illustré 2.50)

Autres qualités:
1.98 à 3.98DUPUIS — TROISIEME
ST-CHRISTOPHE

Nos suggestions vous aideront à
ne rien oublier pour LE GRAND JOUR...



3.98

Coquets chapeaux

(ord. 5.00)

Paille de Milan en blanc ou dans les
tons pastels en vogue. Modèle breton
bordé de ruban de velours ou "roller"
bien juvénile. Entrées de tête 20 à 21 1/2.

Autres qualités 1.98 et 2.98

DUPUIS — TROISIEME — ST-CHRISTOPHE

Pour premiers communiant

CHAPEAUX feutre souple. En- trées de tête 19 à 21 1/2, chacun	5.50	BRETELLES BLANCHES, la paire	.59
CASQUETTES "Eton" blanches, P.M.G. — chacune	2.89	BRACELETS	.35
BLOUSES broadcloth, 6 à 10 ans	2.50	CHANDAILS BLANC tout laine, 4 à 7 ans — chacun	3.19
CHEMISES broadcloth, 6 à 10 ans	1.98	COMBINAISONS de coton, man- ches courtes, jambes courtes, 24 à 32 — chacune	1.19
	2.49 2.95, 3.50		

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — CENTRE

Complets

3 pièces

en serge botany tout laine
bleu marine.

25.00

Confection supérieure. Serge
anglais 100% laine. Veston
croisé, une culotte courte et
un pantalon ou une culotte
breches. Pour garçonnets de
6 à 10 ans.

Autres qualités 14.95 -
19.95 - 22.95DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE
ST-CHRISTOPHE

PETIT PAROISSIEN

Pour la communiant. Reliure
cellulose, tranche dorée, gra-
vures de la messe en couleurs.
Etui genre sac, orné d'un motif
pieux.

2.00

PAROISSIENS

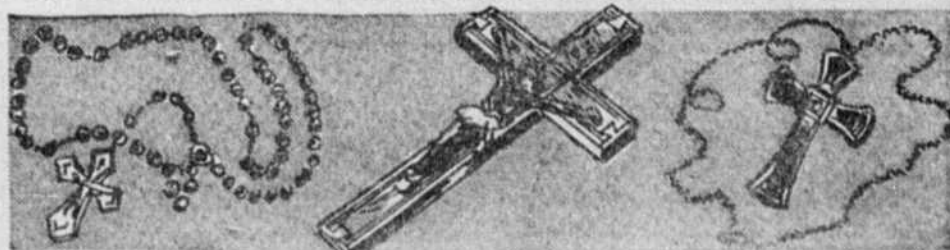
de la jeunesse communiant.
Reliure simili-cuir blanc, tran-
che dorée. Format 3 1/2" x 4 1/2".
Illustrations de la messe en cou-
leurs — chacun

3.25

PAROISSIENS

de la jeunesse pour premiers
communiant de 7 à 12 ans. Re-
liure de cuirette noire, brune ou
rouge, tranche dorée. Illus-
trations de la messe en couleurs.
Format 3 1/2" x 4 1/2". Dans étui de
carton — chacun

1.25



CHAPELETS

pour garçonnets ou fillettes.
Choix de grains en noir ou cri-
stal rouge grenat ou bleu sur
chaînette solide en métal fini
argent ou doré. Longueur 18".
Chacun dans une boîte.

2.00

CRUCIFIX

Corpus lumineux sur base de
miroir bleu.

8" 1.25

10" 1.75

12" 2.50

PETITES CROIX

en maraisse sur chaînette en
argent sterling. Modèles variés
— chacune

1.50 2.00 3.00

DUPUIS — QUATRIEME — STE-CATHERINE

Gants blancs

Nylon 30 deniers manchette unie, la paire	1.00
Nylon clair, 15 deniers, manchettes doubles, la paire	1.25
Nylon clair, 15 deniers, manchettes plissées, la paire	1.49
Nylon clair, 15 deniers, manchettes plissées, la paire	1.65

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE

Bas blancs

Nylon extensible, tricot côtelé 1/1, —
Pointures 6 1/2 à 7 1/2, la paire: 1.35
8 à 10 la paire: 1.19

Autres qualités:
Pointures 6-6 1/2 la paire: 1.25
7-8 1/2 la paire: 1.35
8-10 la paire: 1.45DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE
ST-ANDRE

Cardigans blancs

Tricot 100% nylon, modèle cardigan à
boutons d'écaillé, motif délicat de bro-
derie et de perles. Pour 6, 8 et 10.
DUPUIS — TROISIEME
ST-CHRISTOPHE

3.98

Souliers

POUR GARÇONNETS.
Veste en cuir verni
noir. Semelles de com-
position, doublure en
faux-cuir de cuir,
talons de caoutchouc.
Pointures 11 à 2, 18-
gours C et E.
DUPUIS — TROISIEME
ST-CHRISTOPHE

la paire
5.95

Souliers blancs

ou cuir verni noir

8 1/2 à 12 5.95 12 à 13 6.25

Nouveaux modèles élégants pour fillettes.
Beau cuir de veau blanc ou cuir verni noir
lustré. Modèle à une ou deux courroies,
empeignes fantaisie, semelles en Neolite.

Dupuis Frères

24-2601 St-Jacques

9.98

Robes blanches

Marquise fine ornée de dentelle.
Jupon approprié en acétate fini
d'un volant au bas. Paire de man-
ches longues amovibles. Tailles 6,
7 et 8 ans.

Manteaux

nouveaux

7 à 12 ans

12.88

Tweed tout laine en rose, bleu, na-
turel ou jaune. Coupe soignée se-
mi-ajustée avec godets au dos, bou-
tons à nervure de velours contras-
tants. Doublures soyeuses.

Tailles 4 à 6 ans avec coiffure

12.88

Paletots

printaniers

16.95

Léger tweed tout laine à texture fan-
tasia en gris, beige ou gris-bleu. Mo-
dèle droit avec des poches à revers,
poches à rabat, pochette simulée du
côté droit. Doublure de rayonne. Tailles
6 à 12 ans.

Autres qualités 13.85 — 17.95 — 19.95.

BLAZER

13.75

Flanelle anglaise tout laine marine.
Poches appliquées, boutons de métal
doré ou d'écaillé gris, demi-doublure
de rayonne. 6 à 10 ans.

Autre qualité 10.95

4.49

CULOTTE

courte, en flanelle anglaise tout laine
grise, entièrement doublée, couture
élastique à l'arrière taille. Fermeture
éclair. Tailles 8 à 17 ans.

PANTALON, même qualité, 6 à 12
ans.

7.50

DUPUIS — TROISIEME — ST-CHRISTOPHE